



[www.lepaulette.com](http://www.lepaulette.com)

# L'Épaulette

N°184 - Mars 2014

Revue de l'association des officiers de recrutement interne et sous contrat

Le travail pour loi, l'honneur comme guide



## CAP, 2<sup>e</sup> CARRIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Bonne année 2014  
quand même !  
Actualité défense :  
Opération SANGARIS



# LA MUTUELLE POUR TOUS

Sans limite d'âge  
Sans questionnaire médical  
Sans droit d'entrée

RÉGIME  
GÉNÉRAL

Partenaire de :

Terre Fraternité - [www.terre-fraternite.fr](http://www.terre-fraternite.fr)

ADO - [www.entraide-defense.fr](http://www.entraide-defense.fr)



- . Cristallisation des cotisations par tranches d'âges <sup>(1)</sup>
- . 1er mois d'adhésion offert aux ressortissants de l'ONAC
- . Un contrat spécifique article L.115

Nouveaux contrats  
**Alsace - Moselle**  
renseignez-vous !

## MUTUELLE SANTÉ DE L'UNC

5 rue du Havre - 75008 Paris

Tél. 01 43 87 43 65 - Internet : [www.mutuelle-unc.fr](http://www.mutuelle-unc.fr)

Mutuelle régie par le livre II du code de la Mutualité

N° SIREN : 784 360 661 - Organisme substitué auprès de la FMP

(1) - La cristallisation : La tranche d'âge des cotisations est cristallisée. Celui qui adhère dans une tranche d'âge conserve sa tranche d'âge d'adhésion initiale pendant toute la durée de son contrat, indépendamment des augmentations annuelles éventuelles.



-----  
Veuillez me transmettre un devis gratuit (sans engagement de ma part)

Épaulette

Nom :

Situation de famille :

Prénoms :

Etes-vous pris en charge par la sécurité sociale :

100 % total  100 % partiel

Adresse :

C.P. :  Ville :

Article L.115  oui / non

Fixe

Ressortissant ONAC  oui / non

Mobile

Etes-vous titulaire d'une mutuelle ?  oui / non

Email

A renvoyer sous enveloppe affranchie à l'adresse indiquée ci-dessus.

RG - BIO



Le travail pour loi,  
l'honneur  
comme guide.

# SOMMAIRE N° 184 MARS 2014

## 2 ÉDITORIAL ACTUALITÉS DÉFENSE

- > P 2 - Un réseau pour vous épauler, par le président national, le GCA (2s) Hervé Giaume.
- > P 3 - **ACTUALITÉ DÉFENSE** : Les vœux de Monsieur Jean-Yves Le Drian ministre de la Défense.
- > P 4 - CEMA : Message de vœux aux armées. > P 5 - CEMAT : Vœux 2014.
- > P 6 - Louvois : un scandale d'État et un désastre, par le GBR (2s) Jean-François Delochre.
- > P 7 - Intervention en Centrafrique, Conseil de sécurité. > P 8 - RCA : Chronique des événements.

## 10 ACTUALITÉS MILITAIRES

- > P 10 - Hommages - Décès du soldat de première classe Antoine Le Quinio, du soldat de première classe Nicolas Vokaer, et du caporal Damien Dolet.
- > P 11 - **VIE D'OFFICIER** : Hommage au général Lebeau. Hommage au Lieutenant-colonel Éric Briot.
- > P 28 - L'École du Train « parraine » la promotion OAEA-OAES 2013-2014. > P 29 - Baptême de la promotion « colonel Parazols ».

## 12 DOSSIER CAP 2<sup>e</sup> CARRIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- > PP 12 - 13 - Journée nationale de L'Épaulette du samedi 8 février 2014. - Table ronde 2014 : Épaulette 2013-2015 Comment passer du projet au réseau ? Accueil par le général (2S) Hervé Giaume - Ouverture de la séance par le général (2s) Marc Delaunay. > PP 14 - 15 - Rapport financier de L'Épaulette - Rapport du président de la commission de contrôle. - P 16 - Rapport moral par le GDI (2s) Christian Cavan, secrétaire général de L'Épaulette.
- > P 18 - Élection des administrateurs et du nouveau bureau. > P 20 - Table ronde 2014 : comment passer du projet au réseau ?
- > PP 24 - 25 - Intervention du représentant du DGGN, le général de brigade Michel Labbé (DPGN) - Intervention du représentant du chef d'état-major de l'armée de Terre, le général de corps d'armée Alain Bouquin. > P 27 - Cérémonie sous l'Arc de Triomphe.

## 30 HISTOIRE

- > PP 30 - 31 - 32 - L'ALAT 1954-2014, fête ses 60 bougies, une composante indispensable de l'armée de Terre.
- > P 33 - Groupement Corse (2A et 2B) - 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération de la Corse.
- > P 34 - 21 février 1944 - L'affiche rouge.

## 34 TRIBUNE LIBRE

- > PP 34 - 35 - 36 - Bonne et heureuse année 2014 ... quand-même ! > P 36 - RCA : les coupeurs de route au pouvoir.
- > P 37 - 38 - Cybersécurité - L'affaire Snowden : une leçon de géopolitique.

## 39 VIE PRATIQUE

par nos référents catégoriels :

- Le commissaire colonel (er) Michel Botella et le lieutenant-colonel Jean-Marie Mosele,
- > P 39 - Reconnaissance du statut d'ancien combattant pour les anciens casques bleus français au Liban.
- > P 41 - Interview de Guy-James Walker, directeur Général du Crédit Social des Fonctionnaires.
- > P 42 - 90<sup>e</sup> Session du conseil supérieur de la fonction militaire. > p 43 -> La Flamme sous l'Arc de Triomphe, Flamme de la Nation.

## 44 VIE DE L'ÉPAULETTE

- > P 44 - Baptême de promotion au 4<sup>e</sup> bataillon ESM/ESCC promotion Charles Delvert.
- > P 45 - Journée de L'Épaulette du groupement de la Vendée (85). > P 46 - Promotion Serment de Koufra en Saintonge du 24 au 28 septembre 2013. Promotion Souvenir (1971-1972), bulletin de liaison n°9 novembre 2013.
- > P 47 - Promotion lieutenant-colonel Félix Broche réunion du 7 décembre 2013. > P 48 - Groupement du Limousin (19,23,87).
- > Engagez-vous pour L'Épaulette, nous recrutons des présidents de groupement.

## 49 > RÉSEAU DE L'ÉPAULETTE

- > P 50 - Maréchal un jour par le GBR (2s) Jean-François Delochre. Exercices de rédaction d'idées maîtresses.
- > PP 51 - 52 - Capitaine d'entreprise un jour : Reconversion ; CAP 2C et SQR. > P 53 - Prêt pour une 2<sup>e</sup> carrière.
- > P 54 - Un « Pôle emploi » privé sur internet dédié à la reconversion des militaires... Les métiers de médiation, un domaine à investir ? > P 55 - CAP sur une 2<sup>e</sup> carrière...

## 56 CARNET

- > P 56 - Mariage - Naissances - Décès. - > P 57 - Mesures nominatives.
- > P 58 - Décorations - Succès - Erratum.

## 59 BIBLIOGRAPHIE

- > PP - 59, 60, 61, 62 - Notre sélection de livres...

## 63 BULLETIN D'ADHÉSION - PAIEMENT COTISATION

- > P 63 - Bulletin d'adhésion - P 64 - Mandat de prélèvement SEPA.



© DR L'ÉPAULETTE

Dossier :  
CAP 2<sup>e</sup> CARRIÈRE  
ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE  
page 12.

En couverture n°184 :

Dossier : AG L'Épaulette 2014  
Comment passer du projet au réseau ?  
Droits réservés : crédits photos L'Épaulette.



Issue de la Versaillaise, reconnue d'utilité publique le 23 février 1924 - **Président fondateur** : Général de corps d'armée Paul Gandoët (t) (1965-1970) - **Présidents d'honneur** : Général de corps d'armée (2s) Alain Le Ray (t) (1970-1982) - Général d'armée (2s) Bernard Lemattre (t) (1982-1988) - Général de corps d'armée (2s) Norbert Molinier, (1988-1993) - Général de corps d'armée (2s) Jean-Louis Roué (t) (1993-1997), - Général (2s) Claude Sabouret (t) (1997-2000) - Général (2s) Daniel Brûlé (2005-2009) - Général (2s) Jean-François Delochre (2009-2013) - **Président national** : Général de corps d'armée (2s) Hervé Giaume - La revue L'Épaulette est publiée par la mutuelle du même nom. - **Crédits photos** : DR L'Épaulette - **Conception et réalisation** : Michel Guillon - **Impression** : Roto Press Graphic - Route Nationale 17- 60520 La Chapelle en Serval - Tél. : 03 44 54 95 95 - **Dépôt légal** : n°35254 - **Directeur de la publication** : Général de corps d'armée (2s) Hervé Giaume - **Délégué général, directeur administratif et financier** : Général (2s) Marc Delaunay - **Rédacteur en chef** : Général (2s) Paul Moreaux - **Siège social** : Fort Neuf de Vincennes - Cours des Maréchaux - Case n°115 - 75614 PARIS Cedex 12 - **Tél.** : 01 41 93 35 35 - **Fax** : 01 41 93 34 86 - **Courriel** : lepaulette@wanadoo.fr - **Site Internet** : <http://www.lepaulette.com> - **Blog** : <http://alphacom.unblog.fr> - **Intitulé du CCP** : L'Épaulette n° 295-97 B Paris. - **N° de commission paritaire** : 0514 M 08374. - **Diffusion** : par routage adhésion/abonnement. **Dépôt légal** : mars 2014.

## Un réseau pour vous épauler



MICHEL GUILLON / L'ÉPAULETTE

**Général de corps d'armée (2s)  
Hervé Giaume  
président national  
de L'Épaulette**

**Développer la première des deux orientations prises résolument par L'Épaulette avec le volet ÉCOUTE – ANALYSE – CONSEIL au profit de près de 70 % des officiers de l'armée de Terre de 28 origines différentes du recrutement interne et sous contrat.**

**T**RADITIONNELLEMENT, en début de nouvelle année, nous formulons des vœux. Je ne dérogerai pas à cette tradition pour la première revue de l'année. Je formule donc les vœux que 2014 soit la plus bénéfique et sereine possible pour chacune et chacun d'entre nous, mais tout en sachant que c'est aussi ce que nous ferons qui la rendra ainsi.

**Mes premiers souhaits** vont en priorité vers nos soldats engagés sur les théâtres d'opérations extérieures, notamment le Mali avec l'opération Serval et la République Centrafricaine avec l'opération Sangaris qui sont sous les feux de l'actualité, mais également vers nos troupes en Afghanistan qui sont en train de tourner la page des opérations Pamir. J'ai une pensée très forte pour les familles endeuillées et nos blessés meurtris dans leurs chairs qui doivent pouvoir bénéficier du soutien sans faille de nos Institutions politiques et militaires.

**Je souhaite** que le budget de la Défense cesse d'être une variable d'ajustement du budget de l'Etat, que ses effectifs ne subissent pas le même sort vis-à-vis de la fonction publique et, qu'année après année, les crédits ne réduisent pas comme une peau de chagrin, que ce soit pour l'entraînement de nos troupes ou pour leurs équipements. Il en va de la crédibilité de la France.

**Je souhaite** que le bien peu glorieux épisode de Louvois trouve très rapidement une solution viable et que le personnel touché (solde incomplète, trop perçu, impôts, etc.) ne fasse pas les frais de ce désastre et soit accompagné du mieux possible.

**Je souhaite** que les militaires, notamment les officiers, touchés par la réduction des effectifs, soient guidés sereinement dans leurs démarches afin que cette seconde carrière se présente dans de bonnes conditions. La synergie qui se crée entre l'institutionnel (ARD) et l'associatif (associations d'école, plateforme interarmées de coordination de l'accompagnement à la reconversion) est un gage de réussite dans ce domaine.

**Je souhaite** que L'Épaulette soit à la pointe de cet engagement, notamment du fait que les adhérents de L'Épaulette représentent la majorité des officiers concernés par ces réductions. Les orientations prises par L'Épaulette (création du service d'aide à la reconversion - S&R, participation active à la journée Cap 2C) et l'animation de la plateforme interarmées de coordination de l'accompagnement à la reconversion (Cap 2<sup>e</sup> Carrière) confiée au président national

de L'Épaulette induisent des synergies profitables à tous.

**Je souhaite** développer la première des deux orientations prises résolument par L'Épaulette avec le volet *ÉCOUTE – ANALYSE – CONSEIL* au profit de près de 70 % des officiers de l'armée de Terre de 28 origines différentes du recrutement interne et sous contrat. *ÉCOUTER pour mieux appréhender* toutes les spécificités de ces différents recrutements. *ANALYSER* ces informations et ces échanges *pour mieux comprendre* les intérêts de chacun, leurs difficultés et leurs attentes afin de mieux les faire partager par le commandement. *CONSEILLER et donc accompagner* nos officiers en activité dans la préparation de leurs concours, dans leurs réflexions sur leur avenir, dans leurs interrogations... Ce volet a pu apparaître secondaire face à la nécessaire montée en puissance de l'accompagnement à la reconversion, mais il ne s'agissait que d'un effet d'optique. C'est une préoccupation permanente du Conseil d'Administration, qui a décidé d'inviter systématiquement à ses réunions le grand prévôt de la promotion EMIA (2<sup>e</sup> année), le Commandant du 4<sup>e</sup> bataillon, le représentant OSC de la promotion du 4<sup>e</sup> bataillon, le correspondant Épaulette des gendarmes, le grand prévôt de la promotion des élèves officiers de la gendarmerie de l'EONGN, le président tournant des OAEA.

**Je souhaite** enfin que davantage d'adhérents participent à la vie de L'Épaulette car :

- il nous faut renforcer le siège qui peine à tout assurer et qui doit monter en puissance notre service d'aide à la reconversion, structurer la remontée des informations locales. Cela représente quelques heures de bénévolat sur place à Vincennes ou par télétravail...
- il nous faut trouver des référents pour accompagner chaque officier qui envisage de se reconverter ;
- il nous faut tisser ce réseau de correspondants dans les bases de défense et dans les unités pour faire remonter les attentes, les questions, les inquiétudes locales ;
- il nous faut remplacer certains présidents de groupement.

**Je souhaite** donc une année ambitieuse pour L'Épaulette, mais je suis sûr qu'avec le concours de chacun d'entre nous, nous ferons que 2014 sera une bonne année !... ■

**GCA (2s) Hervé Giaume,  
Président national de L'Épaulette**

## Les vœux de Monsieur Jean-Yves Le Drian ministre de la Défense

**O**fficiers, sous-officiers, officiers-mariniers, militaires du rang et personnels civils de la Défense. En cette fin d'année, je suis heureux de m'adresser à vous depuis Bamako, comme je suis fier de ce que vous avez accompli cette année encore.

Il y a un an, j'étais à Kaboul pour marquer la fin de l'engagement des forces combattantes en Afghanistan. Il s'agissait alors de tourner une page importante dans l'histoire de nos armées.

Cette année, j'ai voulu être présent en Afrique, pour visiter l'ensemble de nos forces qui y sont engagées en opérations, au Mali, en République Centrafricaine, au Tchad et au Niger.

En 2013, nous avons donc continué à écrire une page tout aussi importante, celle de l'engagement résolu de la France pour la paix et la stabilité du continent africain.

Sur ces théâtres, et dans le quotidien de vos missions permanentes comme celles de la protection du territoire ou la posture de dissuasion, tout au long de l'année, vous avez démontré, par votre dévouement, votre courage, votre solidarité, que vous serviez une cause unique et juste : celle du succès des armes de la France.

Parce que ce qui nous rassemble – y compris les épreuves – nous rend plus forts pour mener les combats de demain, je veux saluer la mémoire de vos camarades tombés au feu au cours de cette année, au Mali et en République centrafricaine. Leur exemple est une lumière qui nous accompagnera dans cette nouvelle année.

Je pense aussi à tous vos camarades blessés, qui portent la marque, dans leur chair autant que dans leur âme, des durs

combats qu'ils ont livrés pour la France. La Nation, à laquelle ils ont tant donné, sera toujours auprès d'eux.

En 2014, vos missions seront tout aussi exigeantes ; elles pourront être également difficiles ; elles seront toujours essentielles. Pour les mener, vous pourrez compter sur le soutien de la Nation, qui vient de montrer, avec le vote de la loi de programmation militaire pour 2014-2019 prolongeant le Livre blanc de la défense et la sécurité nationale, combien elle était attachée à des armées fortes pour la défendre.

Sur le terrain, je mesure la force de votre engagement, le dévouement et la ténacité dont vous faites preuve au quotidien.

Je constate aussi les conditions parfois difficiles dans lesquelles vous vivez passionnément votre métier. En 2014, vous me trouverez toujours à vos côtés pour les résoudre. Sur Louvois en particulier, je vous le redis, ma détermination est totale.

D'autres beaux défis nous attendent. Dès le début de la nouvelle année, je me rendrai dans plusieurs sites du ministère, à Paris et en province, pour donner le coup d'envoi de la mise en œuvre des orientations de la loi de programmation militaire. Dans cette perspective, je souhaite à chacun d'entre vous, ainsi qu'à ceux qui vous sont proches, bonheur et sérénité tout au long de 2014.

À l'aube d'une nouvelle année, soyez certains de la fierté que vous inspirez aux Français, comme des espoirs qu'ils placent en vous. ■

Vive la République !  
Vive la France !

Jean-Yves Le Drian



Jean-Yves Le Drian  
ministre de la  
Défense

ACTUALITÉ

**À l'aube d'une nouvelle année, soyez certains de la fierté que vous inspirez aux Français, comme des espoirs qu'ils placent en vous.**



## CEMA : Message de vœux aux armées

**Partout, vous avez fait honneur à notre drapeau. Aujourd'hui, les armées françaises sont parmi les plus engagées et les plus performantes au monde.**

**O**fficiers, sous-officiers et officiers mariniers, soldats, marins, aviateurs et personnels civils de la défense, à l'aube de cette nouvelle année, je pense d'abord aux 10 soldats morts pour la France au champ d'honneur, au Mali et en République Centrafricaine en 2013. Ils ont servi la patrie jusqu'au don suprême.

Au nom des armées, je rends hommage à leur sacrifice. J'associe à cet hommage toute notre reconnaissance à leurs familles et à leurs proches, et les assure de notre fidèle soutien.

Je pense aussi à tous nos blessés. Je salue leur abnégation et je leur souhaite de trouver auprès des leurs le courage et le réconfort nécessaires à leur rétablissement. Ils peuvent compter sur l'attention de leurs frères d'armes et de la communauté militaire.

L'année 2013 a été marquée par un rythme opérationnel soutenu, avec le lancement de deux opérations au Mali et en République centrafricaine alors que se sont poursuivies les opérations en Afghanistan, au Liban, en Afrique, en Océan Indien, dans les Balkans, et nos missions permanentes de protection et de dissuasion. Partout, vous avez fait honneur à notre drapeau. Aujourd'hui, les armées françaises sont parmi les plus engagées et les plus performantes au monde. Vous y avez tous votre part. Vous pouvez en être fiers.

L'année passée fut décisive dans la poursuite de notre adaptation aux défis stratégiques présents et futurs. Avec la publication du Livre blanc, qui définit notre ambition et les moyens nécessaires pour la réaliser, puis d'une loi de programmation, qui les traduit en termes de capacités militaires pour la période 2014-2019, nous disposons d'un nouveau cap.

Sous forte contrainte budgétaire, ce chemin ambitieux impose un resserrement de notre dispositif, avec une réduction du format des armées. Je mesure le poids des réformes qui s'accumulent et leurs conséquences personnelles et professionnelles, pour vous et pour vos familles. La condition du personnel et la concertation feront l'objet de toute mon attention et en particulier, la mise en œuvre, dans les meilleurs délais, d'une alternative au système Louvois.

Officiers, sous-officiers et officiers mariniers, soldats, marins, aviateurs et personnels civils de la défense, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour l'année 2014. J'associe à ces vœux vos familles et ceux qui vous sont proches. ■



Bonne année.

**Amiral Édouard Guillaud**  
Chef d'état-major des armées

**L**e général d'armée Pierre de Villiers a été nommé comme successeur de l'amiral Édouard Guillaud au poste de chef d'état-major des armées lors du conseil des ministres du 15 janvier 2014. Il a pris ses fonctions le 15 février 2014. Le général d'armée Pierre de Villiers, occupait depuis mars 2010 la fonction de major général des armées. Il a conduit l'ensemble des travaux préparatoires à la transformation des armées. Il sera désormais chargé de les mettre en œuvre dans le cadre de la loi de programmation militaire 2014-2019. ■

**Le général d'armée Pierre de Villiers**



## **CEMAT :** **Vœux 2014**

**O**fficiers, sous-officiers, militaires du rang et personnel civil de l'armée de Terre, à l'approche de ce début d'année 2014, c'est avec un réel plaisir que je vous adresse mes vœux les plus chaleureux de réussite personnelle et professionnelle. Je veux bien évidemment y associer tous vos proches car leur présence à vos côtés en fait des membres à Part entière de cette belle et grande famille que compose l'armée de Terre.

En 2013, vous avez, une nouvelle fois, répondu présent à tous les rendez-vous. Je tiens donc à vous exprimer mon immense satisfaction mais également toute ma fierté pour votre comportement en opérations, à l'entraînement, comme dans la vie de tous les jours. Soyez convaincus que, grâce à votre professionnalisme et à votre esprit de discipline, l'excellente réputation de notre armée est unanimement reconnue en France et qu'elle rayonne bien au-delà de nos seules frontières.

Une page importante a été tournée en Afghanistan. Les groupements tactiques interarmes de la brigade Lafayette, puis nos logisticiens, y ont exécuté une remarquable manœuvre de désengagement, dans des conditions difficiles. Le transfert parfaitement réussi de nos responsabilités à l'armée nationale afghane couronne de fait l'action des mandats PAMIR et EPIDOTE qui, douze années durant, ont chacun contribué à renforcer la sécurité des Afghans et à assurer avec succès la défense « de l'avant » de la France.

Nous avons, une fois de plus cette année, mesuré avec douleur combien la protection de notre pays et de nos concitoyens exige de sacrifices. Je veux donc rendre hommage à nos camarades qui sont morts au combat ou à l'entraînement et assurer leur famille de notre soutien le plus

fidèle. Nos blessés aussi connaissent, mieux que quiconque, le prix que suppose le service de la France. Le courage et la détermination dont ils font preuve avec constance pour retrouver leur place parmi nous et le dévouement de tous ceux qui les soutiennent dans cet objectif sont extraordinaires et méritent notre admiration.

Vous le savez, le contexte international nous laisse peu de répit. Le déclenchement d'urgence de l'opération SERVAL le 11 janvier 2013 montre combien le rôle de l'armée de Terre reste central dans la gestion des crises. L'instabilité du monde confirme que nous devons rester prêts à faire face à toutes les éventualités, y compris à celle d'une nouvelle intervention inopinée en dehors de l'hexagone. Je sais que votre niveau de préparation opérationnelle, qui n'a jamais fait défaut dans le passé, constituera, une fois de plus, la clef du succès.

Je mesure à quel point les conditions dans lesquelles nous exerçons notre métier ne sont pas toujours simples. Elles nécessitent de votre part un surcroît d'énergie pour surmonter les difficultés du quotidien et vous affranchir des obstacles. Je salue donc l'investissement et l'intelligence que tous les terriens, où qu'ils servent, déploient chaque jour pour remplir leurs missions et garantir l'efficacité opérationnelle de l'armée de Terre.

C'est la raison pour laquelle je reste confiant dans l'avenir, car je sais que ce sont ces qualités, conjuguées à l'éternelle cohésion de l'armée de Terre, qui nous permettront de relever, tous ensemble, les nombreux défis qui nous attendent en 2014.

Bonne année et joyeux Noël à tous et à vos familles, où que vous soyez, en France ou en opérations extérieures, où je rendrai visite à certains d'entre vous. ■

**Général d'armée  
Bertrand Ract-Madoux  
Chef d'état-major de l'armée de Terre**



ACTUALITÉS

**C'est la raison pour laquelle je reste confiant dans l'avenir, car je sais que ce sont ces qualités, conjuguées à l'éternelle cohésion de l'armée de Terre,**

## **Opérations**



## Louvois : un scandale d'État et un désastre

**Le général (2s) Delochre a exploité le rapport parlementaire sur LOUVOIS. Son document, très fourni et agrémenté de schémas est sur son blog. En voici quelques extraits.**

### A. Historique

#### a. Avant Louvois il y avait une architecture basée sur deux piliers.

Un gestionnaire RH recueillant les "événements RH" et un « soldier », intendant de paie, au sein des unités, à proximité des militaires.

Le délai de rectification était environ de 3 mois et la marge d'erreur tournait autour de 1%.

Selon M. Jean-Paul Bodin, ce système n'était pas productif. Entendez par là que M. Bodin le trouvait cher : [...] soit un coût moyen de 10 euros par bulletin de solde [...]

Il est alors envisagé une refonte de la chaîne RH-soldes, et on a bâti il y a une quinzaine d'années une architecture basée sur un logiciel unique inter-armées de paiement de la solde, Louvois, raccordant les SIRH au Mindef. L'idée n'est pas bête et consiste à n'avoir qu'un gestionnaire chargé à la fois des événements RH et de l'événement « paie », qu'il entre directement dans le SIRH concerné, lui-même relié au calculateur qui éditera aussi les BMS et répartira les cotisations salariales et patronales vers les différentes caisses. Les réclamations en cas d'erreur se font par les BdD.

Louvois, malgré les apparences, ne s'est pas fait en un jour mais sur une quinzaine d'années. Qui l'eut cru au regard des résultats ?

**La première phase de Louvois a commencé en 1996**, a coûté 20 millions d'euros au moins, sans résultat probant. Cet échec est expliqué par les rapporteurs de la Cour des Comptes de la façon suivante :

- une substitution des objectifs techniques aux objectifs politiques ;
- une absence de suivi des bonnes pratiques ;
- un manque de compétence de la maîtrise d'ouvrage ;
- des procédures de contrôle multiples mais peu efficaces ;
- une conduite du projet approximative et sans référence au coût généré.

**Face à cette gabegie, on décide une seconde phase qui se déroule sur une période de 2 ans, 2004 à 2006**, au terme de laquelle l'armée de Terre, la marine l'armée de l'air et le service de santé des armées s'orientent vers un dispositif appelé « noyau commun interministériel ».

La troisième phase débute en 2006. Elle met en application les recommandations de la révision générale des politiques publiques (RGPP) pour qui LOUVOIS est le fondement de ce projet.

Ces recommandations sont les suivantes : avoir un seul système unique de paiement de la solde, n'avoir qu'une seule fonction « événements RH » et « événements solde », injecter pour Louvois les données de la solde dans un SIRH commun à l'armée,

avoir un centre de vérification le CIAS, et fermer les CTAC [...]

#### Trois prestataires extérieurs sont intervenus :

- STERIA pour le cahier des charges de l'architecture et pour l'intégration de Louvois aux SIRH.
- Eurogroup et MC2I, pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Cependant, devant l'imperfection du système, on décide une nouvelle réorganisation et un nouvel audit, été 2010.

**Des tests de paie à blanc** puis de paie en double sont effectués à la suite desquels, la bascule s'effectue pour la solde d'avril 2011 du SSA, celle d'octobre 2011 pour l'armée de terre et celle de mars 2012 pour la marine nationale. L'armée de l'air repousse le raccordement.

#### B. Qui fait quoi dans l'établissement de la solde? Le rapport le dit clairement :

- les armées sont responsables de la saisie initiale dans leurs SIRH de quelques données de nature calendaire et liées aux activités des formations d'emploi des personnels ;

- la chaîne interarmées de soutien, au sein des GSBdD, assure la saisie de toutes les autres données administratives pouvant avoir des répercussions sur la solde, au moyen des mêmes SIRH ;
- le service du commissariat des armées, au travers de son service ministériel opérateur des droits individuels (SMODI), doit garantir la qualité globale des prestations et des données des chaînes de liquidation et de paiement des droits financiers individuels ;
- la DRH-MD, de laquelle relève la mission SIRH, est responsable du traitement de la solde et dirige toute l'opération de transmission des données au système Louvois.

On ne peut que relever la complexité de cette répartition des rôles.

Louvois devait simplifier le calcul de la solde, on ne peut que regretter que tous ces organismes aient oublié de se simplifier eux-mêmes...

#### C. Les dysfonctionnements :

##### a. Des erreurs de calcul.

[...] En juin 2013, l'armée de terre rapportait 1 850 dysfonctionnements techniques, [...] La crise a atteint un pic en juillet 2012, avec 11 000 soldes à zéro... ».

[...]Autant on n'a jamais su vraiment officiellement le montant des moins-perçus, autant Monsieur Bodin a pu estimer à plus de 100 millions d'euros le montant total des trop-versés [...].

##### b. L'armée de Terre est la plus touchée

[...] Rappelez-vous, c'est l'époque où l'on nous disait que nous remplissions mal nos fiches CONCERTO. La preuve, renchérit Monsieur ROUDIÈRE (ancien DRHMD NDLR), la Marine, le SSA et le personnel civil de la défense sont satisfaits de Louvois, seule l'armée de terre est impactée [...] Monsieur Roudière se déclare non responsable de ce désastre : « ma responsabilité était de piloter les

SIRH et les systèmes de paie. Si on peut discuter du sens précis de ce verbe, je n'étais pas le chef du DRHAT, qui est sous l'autorité du chef d'état-major de l'armée de terre et du CEMA » [...]

#### D. Pourquoi Louvois est-il défaillant ?

##### a. D'après les rapporteurs, ces défaillances sont dues à des défauts intrinsèques du calculateur.

M. Jean-Paul Bodin révèle que « *Louvois comporte des éléments de fragilité parce qu'une partie des recommandations techniques émises lors du précédent audit n'a pas été suivie en 2010* ». Connaissant ces faits, le raccordement Louvois a tout de même été autorisé.

Le chef d'état-major de l'armée de terre déclare même que « durant le premier semestre 2012, le rôle central du calculateur Louvois dans les dysfonctionnements a [...] été de facto occulté[...] C'est également la thèse qu'a défendue son prédécesseur, le général Elrick Irastorza, lors de son audition devant la commission.

La société Steria reconnaît, de son côté, que « le contenu fonctionnel du moteur de calcul de la solde comporterait également des anomalies ».

##### b. Un pilotage déficient du projet

Pour le CEMA et STERIA, le projet Louvois aurait dû être piloté d'une façon aussi robuste qu'un programme d'armement.

Le CEMAT a reproché un cloisonnement rigide, l'absence d'une autorité hiérarchique de proximité, l'absence de cohésion d'ensemble.

M. Christian Piotre (ancien SGA NDLR), de son côté, regrette l'absence de personnels informatiques hautement qualifiés.

##### c. Une mauvaise appréciation des risques et des contraintes dans les décisions de bascule, spécialement pour l'armée de Terre

M. Jacques Roudière a déclaré que « *vues les échéances à tenir, les délais étaient courts, et c'est toujours un facteur de risque d'être dans l'urgence* ». Louvois aurait-il donc été fait dans l'urgence ? 15 années de conception, d'audits, de tests, tout de même. [...]

##### d. Les précautions prises étaient-elles vraiment adéquates compte tenu des risques identifiés à partir de 2010 et des contraintes pesant sur le déploiement de Louvois ?

Pour les rapporteurs :

- les plus hautes autorités ont été régulièrement alertées sur les risques et les premiers dérapages
- les tests auxquels il a été procédé en amont des bascules n'ont pas toujours été menés avec toute la rigueur souhaitable,
- aucune précaution spécifique ne semble avoir été prise pour la « bascule » de l'armée de Terre, alors même qu'il était prévisible que le raccordement de celle-ci à Louvois poserait des problèmes particuliers.

Il faut rajouter à cela la mise en œuvre simultanée de plusieurs réformes, décision qui fait qu'aujourd'hui il est impossible de savoir qui techniquement est réellement responsable :





## > Intervention en Centrafrique Conseil de sécurité

**Résolution 2127 (2013) Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 7072<sup>e</sup> séance, le 5 décembre 2013**

### Le Conseil de sécurité,

Rappelant ses précédentes résolutions et déclarations sur la République centrafricaine, en particulier sa résolution 2121 (2013), [...]

Agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, [...]

### Processus politique

1. Affirme son appui à l'Accord de Libreville du 11 janvier 2013, à la déclaration de N'Djamena du 18 avril 2013, à l'appel de Brazzaville du 3 mai 2013 et à la déclaration que le groupe de contact international pour la République centrafricaine a adoptée à sa troisième réunion, tenue à Bangui le 8 novembre 2013 ; [...]

### Désarmement, démobilisation et réintégration, et réforme du secteur de la sécurité

11. Exhorte les autorités de transition à élaborer et à mettre en œuvre des programmes de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) ou des programmes de désarmement, démobilisation, réintégration, et réinstallation ou rapatriement (DDRRR), y compris pour les anciens éléments de la Séléka qui ne seront pas intégrés dans les forces de sécurité et les enfants associés à des forces et groupes armés ; [...]

13. Demande aux États Membres, et aux organisations régionales et internationales, y compris l'Union africaine, l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne, de coordonner l'assistance qu'ils prêtent aux autorités de transition en vue de la réforme du secteur de la sécurité ; [...]



J.J. CHATARD/DICOD

Les déclarations de l'amiral Édouard Guillaud devant la commission sont à cet égard on ne peut plus claires : « la RGPP nous imposait une réduction d'effectifs de 7 500 postes par an. L'année en question, il était prévu de fermer les CTAC. On m'a demandé de choisir entre cela et la dissolution d'unités de combat supplémentaires, c'est-à-dire entre la peste et le choléra. Nous avons signé le couteau sous la gorge » [...]

[...]M. Christian Piotre a d'ailleurs déclaré devant la commission que le secrétariat général pour l'administration, qu'il dirigeait à l'époque, avait pour devoir de « donner la priorité à la suppression de postes de soutien, faute de quoi l'effort de déflation se serait reporté sur des emplois opérationnels que nous tenions à tout prix à préserver ».

En une phrase, les impératifs techniques et de sécurité informatique ont été sacrifiés aux impératifs politiques.

### E. Qui est responsable ?

#### a. Pour les rapporteurs, Steria n'a pas à être le bouc émissaire.

De plus, « toutes les prestations de Steria ont été réceptionnées par l'administration, qui en validant tous les « services faits » a ainsi accepté d'assumer la responsabilité de la gestion des outils informatiques fournis. »

#### b. Les responsabilités sont difficiles à démêler au sein même du ministère de la Défense.

Pour M. Jacques Roudière, « il n'y a plus de système hiérarchique simple dans l'administration centrale : il y a toujours une part de fonctionnel et une part de hiérarchique, et c'est la combinaison des deux qui permet de mettre en œuvre les décisions et d'avancer ».

Tout le monde est donc responsable puisque le résultat final n'est pas le fait du chef mais de la synergie d'une équipe.

Pour M. Christian Piotre « ...aucune décision de raccordement à Louvois n'a été prise sans l'aval explicite des différents responsables, qu'il s'agisse du SSA, de l'armée de Terre ou de la marine », que « le ministre a participé aux décisions » et que « celle qui a conduit à la « bascule » de l'armée de terre sur Louvois s'est prise dans son bureau en présence du chef d'état-major des armées, du directeur des ressources humaines du ministère et du directeur de cabinet ». Ce qui permet à M. Roudière de conclure : « je n'ai pas le sentiment qu'il y ait eu une dilution des responsabilités, mais une organisation ministérielle prenant racine dans notre tradition républicaine et précisant les responsabilités de chacun dans un travail collectif. Chacun a donc sa part de responsabilité ».

Tout le monde est donc responsable. C'est une « tradition républicaine »... ! A laquelle d'ailleurs a participé le CEMA.

Pour l'amiral Édouard Guillaud, CEMA, « c'est la direction des ressources humaines du ministère de la Défense qui assure le pilotage des systèmes d'information ministériels en matière de ressources humaines, et notamment de solde, de paie, de droits individuels et de pensions » et « Ce n'est pas fuir ses responsabilités que de le dire. C'est un fait avéré, qu'il est nécessaire de rappeler ».

C'est donc de la responsabilité de la DRH-MD, dont l'ancien directeur fut M. Roudière.

### c. En final...

En final, comme l'a déclaré Monsieur Le Drian, Louvois est un désastre, pas seulement financier, mais humain, sociétal et politique. L'armée est casée, l'armée n'a plus confiance dans ses chefs, l'armée est démoralisée par la rupture qui s'est opérée entre elle et la Nation, l'armée est en colère d'avoir été si maltraitée, si déconsidérée, si abandonnée. Il y a des choses qui ne se rattrapent pas avant plusieurs dizaines d'années, autant dire une génération...

On ne saura jamais qui a fait quoi et qui est le responsable final de ce gâchis et de ce travail désastreux. Le système est fait de telle sorte que chacun prend un bout de décision qui, réunis, donne la décision finale sans que jamais personne ne l'ait ni formulée ni prise. C'est tout l'art de se protéger et de n'être jamais inquiété. C'est certainement ce que l'on apprend dans les grandes écoles, avant d'y apprendre un métier.

Aujourd'hui, la décision est prise d'abandonner Louvois et de confier l'étude de son remplaçant à la DGA (puisque cela a été dit dans le rapport, il faut piloter ce logiciel unique comme un programme d'armement). On nous assure que cela sera fait dans un délai de deux ans.

Va-t-on à nouveau faire passer la solidité et la fiabilité de ce système derrière des promesses politiques (résoudre ce scandale avant les élections ?) en lui imposant des délais trop courts ? Enfin, devant les sommes folles dépensées dans ce projet mal piloté, mal pensé, mal exécuté, il serait bon de savoir combien finalement coûte actuellement un bulletin de solde, puisque Selon M. Jean-Paul Bodin, le coût moyen de 10 euros par BMS a justifié qu'on dépense des millions d'euros (dans une idée qui restera dans les annales de l'Histoire de France comme la pire qu'aient pu avoir ces élites) pour faire baisser le coût....de combien ? On ne l'a jamais su.

### F. Les chiffres fous du logiciel de paiement Louvois

- **200 000.** Il s'agit du nombre estimé de militaires dépendants du programme Louvois. [...]
- **70 000.** Il s'agit du nombre de dossiers de trop-perçus recensés au printemps 2013 [...]
- **130 millions d'euros.** Soit le montant total estimé de ces trop-perçus en 2012 [...]
- **170.** Il s'agit du nombre d'indemnités différentes ayant cours dans l'armée de terre [...]
- **42 millions d'euros.** Face à l'ampleur des dysfonctionnements, Jean-Yves Le Drian décide en octobre 2012 de mettre en place un plan d'urgence pour avancer les nombreux militaires impayés [...]
- **25 840.** C'est le nombre d'appels reçus par la cellule d'assistance [...]
- **453 millions d'euros.** [...] font référence à l'insuffisance des crédits de masse salariale pour le compte de l'année 2012 [...]

**GBR (2s) Jean François Delochre**

### > Intervention en Centrafrique Conseil de sécurité

#### ... Déploiement de la MISCA (mission de soutien à la Centrafrique)

28. Autorise le déploiement de la MISCA pour une période initiale de 12 mois après l'adoption de la présente résolution, décision qui sera examinée six mois après l'adoption de la présente résolution, prévoyant toutes les mesures nécessaires, conformément au concept d'opérations adopté le 19 juillet 2013 et revu le 10 octobre 2013, pour contribuer à :

I) Protéger les civils et rétablir la sécurité et l'ordre public, en ayant recours aux mesures appropriées ;

II) Stabiliser le pays et restaurer l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire ;

III) Créer les conditions propices à la fourniture d'une aide humanitaire aux populations qui en ont besoin ;

IV) Soutenir les initiatives de désarmement, démobilisation et réintégration ou désarmement, démobilisation, réintégration et réinstallation ou rapatriement menées par les autorités de transition et coordonnées par le BINUCA ;

V) Accompagner les efforts nationaux et internationaux, menés par les autorités de transition et coordonnés par le BINUCA, visant à réformer et restructurer les secteurs de la défense et de la sécurité ; [...]

#### Forces françaises

49. Note que dans son communiqué du 13 novembre 2013, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine s'est réjoui du renforcement envisagé du contingent français pour mieux appuyer la MISCA et a encouragé la Commission à travailler à une coordination opérationnelle effective entre la MISCA et les forces françaises ;

50. Autorise les forces françaises en République centrafricaine à prendre toutes mesures nécessaires, temporairement et dans la limite de leurs capacités et dans les zones où elles sont déployées, pour appuyer la MISCA dans l'exécution de son mandat, énoncé au paragraphe 28 ci-dessus, prie la France de lui faire rapport sur l'exécution de ce mandat en République centrafricaine et de coordonner les modalités d'établissement de son rapport avec celles énoncées au paragraphe 32 ci-dessus s'appliquant à l'Union africaine, décide de revoir ce mandat six mois au plus tard après qu'il aura débuté, demande aux autorités de transition d'apporter leur entière coopération au déploiement et aux opérations des forces françaises, notamment en assurant la sûreté, la sécurité et la liberté de mouvement de celles-ci, avec accès immédiat et sans entrave à tout le territoire de la République centrafricaine, et invite les pays voisins à prendre les mesures voulues pour soutenir l'action des forces françaises ; [...]

62. Décide de rester activement saisi de la question. ■



Le Conseil de sécurité par sa résolution 2127, a déclenché l'intervention de Centrafrique dans le cadre de l'opération « SANGARIS ».



### > RCA : chronologie des événements

**RCA : « On a parfois l'impression que l'intervention française a indirectement accéléré les massacres des musulmans... » (Libération du 30 janvier).**

**Commentaire de la rédaction : SANGARIS est une de ces missions qui n'ont ni objectifs ni buts militaires, mais que nul autre que les militaires ne pourrait se voir confier. Le résultat est dramatiquement classique : les comptes rendus de l'EMA sont en décalage par rapport à ceux de la presse, l'ONU et l'UE proposent des résolutions fermes pour plus tard, les ONG critiquent la « passivité des soldats face aux massacres »... Et nos remarquables soldats meurent et s'usent car personne dans les « machins » n'a prévu que ces missions de « police extrême » avaient besoin d'un « appareil judiciaire extraordinaire » pour juger et punir les assassins (que nos soldats auraient pour mandat d'arrêter).**

Plus d'info :

<<http://lci.tf1.fr/infos/centrafrique/centrafrique-1.html>>

#### Points de situation de l'EMA

**Le 5 décembre 2013**, le Président de la République a annoncé sa décision de renforcer le dispositif militaire français en Centrafrique afin d'éviter une catastrophe humanitaire dans le pays.

**Le 6 décembre 2013**, la force Épervier a mis à disposition un C130 Hercules, un CN 235 CASA et leurs équipages, pour assurer un pont aérien entre Libreville, au Gabon, et Bangui, dans le cadre du renforcement de la force SANGARIS en Centrafrique. Passant de 600 à 1200 militaires dans la nuit du 6 au 7 décembre, déployées principalement à Bangui, les troupes françaises sont sous les ordres du général de brigade Francisco Soriano.

Des patrouilles de Rafale ont survolé Bangui à plusieurs reprises, signifiant la détermination de la force Sangaris aux groupes armés susceptibles de s'opposer aux militaires français.

**Le 9 décembre 2013**, les éléments de la force Sangaris stationnés à Bangui se sont déployés avec les forces de la FOMAC dans l'ensemble de la ville, pour faire appliquer 3 mesures destinées permettre le retour à un niveau sécuritaire minimal. Ces mesures, clairement énoncées et relayées par les autorités de transition depuis le 7 décembre stipulaient que :

- seules les forces armées de police et de gendarmerie étaient autorisées à circuler dans la capitale dès lors qu'elles portaient un uniforme et des signes distinctifs formels ;
- que le port d'arme était prohibé pour tout autre individu
- et enfin que tous les membres des groupes armés devaient se rendre dans un point unique de cantonnement.

**A Bangui, dans la nuit du 9 au 10 décembre 2013**, peu avant minuit, une section de la force SANGARIS a été prise à partie à très courte distance au cours d'une patrouille à pied conduite dans le cadre de la mission de désarmement des groupes armés présents dans la capitale centrafricaine. Deux soldats du 8<sup>e</sup> RPIMA ont été tués :



**Le 10 décembre :** le CEMA s'est rendu en Centrafrique. Présent pour accueillir le président de la République lors de son étape en Centrafrique, il était à ses côtés lors de l'hommage rendu aux deux soldats tués durant l'accrochage du 9 décembre.

**Le 12 décembre 2013,** le bâtiment de projection et de commandement (BPC) Dixmude, a accosté à Douala, au Cameroun, pour débarquer du matériel au profit de l'opération Sangaris en République Centrafricaine

**Le 17 décembre 2013,** environ 300 militaires français de la force Sangaris ont été engagés dans une opération de sécurisation dans le quartier de Boy-Rabé, au nord-est de Bangui.

**Le 19 décembre 2013,** la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (MISCA), force de l'Union Africaine, a officiellement pris le relais de la Force multinationale des Etats d'Afrique Centrale (FOMAC).

**Le 21 décembre 2013,** à Bossangoa, le commandant de la MISCA et le commandant du détachement français de la force Sangaris ont réuni le chef de zone des ex-Selekas, un représentant des anti-Balaka, les représentants de l'Église chrétienne et de la communauté musulmane, des représentants des jeunes de chaque communauté et des différentes congrégations professionnelles.

**Jusqu'au 27 décembre,** de nombreux incidents (pillages, prises à partie, tirs sporadiques) ont été réglés par des ripostes et des interventions systématiques.

**Du 27 décembre 2013 au 3 janvier 2014.** Faisant suite au regain de violence constaté dans Bangui après le jour de Noël, les opérations se sont poursuivies jusqu'au 31 décembre 2013 dans la soirée. Impliquant environ 600 militaires, ces opérations de sécurisation visaient à réaliser des actions de contrôle de zone ciblées dans les quartiers situés à l'Est de l'aéroport de M'Poko, les plus touchés par les heurts intervenus.

**Depuis le 31 décembre 2013 au soir,** cette action de contrôle de zone s'est étendue à d'autres quartiers de Bangui. En province, les éléments français continuent de faire appliquer à Bossangoa les mesures de confiance.

**Le 2 janvier,** le ministre de la Défense, M. Jean-Yves Le Drian, a rendu visite au détachement projeté en République Centrafricaine. Au cours des différents briefings réalisés, il a ainsi pu conforter sa vision de la situation sur le terrain, avant de s'adresser aux troupes présentes sur le camp de M'POKO pour leur témoigner sa satisfaction.

La force SANGARIS a par ailleurs continué à assurer la protection de l'aéroport de M'Poko, notamment en intervenant pour libérer la piste temporairement occupée par des mouvements de foule. Agissant

en coordination avec les Unités de polices constituées (UPC), elle a ainsi pu garantir la libre utilisation de la piste qui constitue un point d'entrée essentiel pour le théâtre et l'activité économique de la Centrafrique.



**Depuis le 4 janvier,** la situation sécuritaire semble s'être apaisée en RCA, en dépit d'actes ponctuels de malveillance. Avec la montée en puissance de la force africaine, dont l'effectif est dorénavant de plus de 4400 hommes, le niveau de coopération n'a cessé de s'accroître. Aujourd'hui la force Sangaris conduit des opérations communes, en particulier avec les bataillons burundais et tchadiens de la MISCA.

**Le 9 janvier,** le général Soriano, commandant de l'opération Sangaris, accompagné de représentants de la MISCA ont rencontré les responsables civils et religieux de Bangui ainsi que d'ONG. Ensemble, ils ont abordé la question du retour des déplacés dans leurs quartiers d'origine et les modalités de reprise de la vie économique dans les arrondissements concernés.

**Du 11 au 17 janvier 2014,** soldats français et africains ont poursuivi leur effort de contrôle de zone, en patrouillant de jour comme de nuit, dans les rues de la capitale et en province. Associant la MISCA, les ONG et les acteurs locaux, autorités civiles et religieuses, le projet « quartier pilote » vise à favoriser le retour des déplacés chez eux en agissant sur les domaines sécuritaires, humanitaires et administratifs.

**Le 31 Janvier accrochage :** 10 morts dans les rangs de la seleka.

**Le 5 février,** une centaine d'hommes est intervenue à Boda où des exactions avaient été signalées. A Yossangola et Bossangoa, la situation est restée calme. Lors des missions logistiques, la force est intervenue pour faire cesser des exactions et démonter des check points. Sangaris garantit la liberté de circulation sur l'axe Bangui – Yaloké.

**Le 14 février.** La France décide le déploiement de 400 militaires français supplémentaires.

## 2) Informations presses nationale et internationale.

**Le 10 décembre.** Des Séléka armés de kalachnikov ont surgi à l'aéroport de Bangui pendant que François Hollande rencontrait le président de transition centrafricain mardi soir, révèle Le Parisien dimanche.

**Le 17 décembre** En Centrafrique, le soldat français portant un insigne revêtu de la devise des SS nazis (« Meine Ehre heißt Treue ») (Mon honneur s'appelle fidélité), repéré sur une photo publiée sur internet par l'état-major des armées, appartient au 8<sup>e</sup> RPIMA de Castres. Une « idéologie que nous condamnons sans équivoque », a confirmé le porte-parole des Armées qui indique que le soldat sera suspendu dès qu'il aura été identifié.

**Le 27 Décembre Les Nations unies** ont annoncé vendredi qu'elles comptaient intensifier les discussions sur l'éventuel déploiement d'une force de maintien de la paix en Centrafrique. Le secrétaire général de l'ONU doit rédiger « au plus tard » dans les trois mois un rapport sur la transformation éventuelle de la force africaine en Centrafrique (Misca) en une opération de maintien de la paix des Nations Unies.

Le rôle ambigu du Tchad. Le Tchad intervient à Bangui dans le cadre de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca), mais son rôle est trouble. Les 850 soldats tchadiens envoyés sur place sont accusés de complicité avec l'ex-rébellion Séléka (prise du pouvoir par les armes à Bangui en mars 2013).

**Le 10 janvier : démission du président Djotodia et de son Premier ministre.** Dès son arrivée au sommet des pays d'Afrique centrale, qui démarra jeudi à N'Djamena, au Tchad, le président de transition se savait sur la sellette. Arrivé au pouvoir en mars 2013 au moment du coup d'Etat de la Séléka, une coalition composée de musulmans originaires du Nord et de mercenaires venus des Tchad et Soudan voisins, il était depuis plusieurs mois abandonné par ses troupes.

**Le 20 janvier.** C'est la maire de Bangui, Catherine Samba-Panza, qui a été élue présidente centrafricaine de transition, au détriment de Désiré Kolingba, fils d'un ancien chef de l'Etat. Elle succède donc à l'ex-président Michel Djotodia, contraint à la démission le 10 janvier pour son incapacité à mettre fin aux tueries interreligieuses.

**Le 20 janvier L'UE approuve une opération militaire européenne en Centrafrique.** Les ministres de l'UE, réunis à Bruxelles, se sont aussi entendus sur le concept de gestion de crise. L'état-major de l'UE doit maintenant dresser la liste des besoins et voir avec les Etats membres comment ils peuvent contribuer à la mission européenne. Les premiers éléments – sur un total de 500 – pourraient arriver fin février. La France a proposé d'être la « nation-cadre » de la mission.

**Le 27 janvier.** Selon Peter Bouckaert (directeur des urgences de Human Rights Watch à Bangui), les forces de Sangaris sont « tétanisées » face aux tueries. En réalité, ce sont les forces africaines de la Misca qui prennent l'essentiel des initiatives, mais aussi des risques. En particulier, les troupes rwandaises, burundaises et celle du Congo, qui ont réussi à sauver des gens en faisant preuve de beaucoup de courage, alors que les forces françaises ne quittent pas souvent leurs blindés et s'aventurent peu en dehors des grands axes pour voir ce qui se passe dans les quartiers populaires. (Libération du 30 janvier).

**Le 6 février** En marge d'une cérémonie officielle célébrant la renaissance de l'armée centrafricaine, des militaires se sont livrés au lynchage d'un jeune homme accusé d'être un ex-séléka. L'ONU a condamné ce lynchage et exigé de Bangui, des sanctions exemplaires.

**Le 13 février** Amnesty international dénonce un nettoyage ethnique. L'ONG appelle la communauté internationale à faire barrage au contrôle des milices anti-balaka et à déployer des troupes là où les musulmans sont menacés.

**Le 25 février** l'Assemblée Nationale décide de prolonger l'Opération SANGARIS. ■ ...

## Hommages

### ... > Décès du soldat de première classe Antoine Le Quinio

**L'Épaulette rend hommage à trois militaires français morts en opération, en Centrafrique Antoine Le Quinio, Nicolas Vokaer, et Damien Dolet.**



Né le 10 mai 1991 à Angers (49), le soldat de première classe Antoine Le Quinio aura servi la France durant plus de deux ans.

A 20 ans, le 4 juillet 2011, après avoir obtenu son baccalauréat option pilotage des systèmes de production automatisée, il souscrit pour cinq ans un contrat d'engagé volontaire de l'armée de Terre au Centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) d'Angers (49).

Le 3 novembre 2011, il rejoint le 8<sup>e</sup> régiment de parachutistes d'infanterie de marine (81) et suit sa formation initiale pour une durée de 6 mois. Le 24 février 2012, il y obtient son brevet parachutiste.

Le 3 mai 2012, il est élevé à la distinction de soldat de 1<sup>re</sup> classe et est affecté à la 1<sup>re</sup> compagnie de combat du 8<sup>e</sup> RPIMa. Engagé discipliné et volontaire, il y occupe la fonction d'aide tireur ERYX et obtient le 26 février 2012 son certificat technique élémentaire (CTE) « combat débarqué » dans le domaine combat de l'infanterie.

De décembre à mars 2013, il est désigné pour participer à l'opération BOALI 31 en République Centrafricaine en qualité d'aide tireur ERYX. Motivé et dynamique, il s'est particulièrement distingué par son professionnalisme tout au long de la mission.

Il obtient une lettre de félicitation collective pour la qualité des services rendus.

Sachant tirer profit des acquis de sa mission, parachutiste charismatique et robuste, il confirme à son retour son très fort potentiel.

Le soldat de 1<sup>re</sup> classe Le Quinio était engagé en qualité d'aide tireur ERYX au Gabon avec sa compagnie depuis le 17 octobre 2013. Déployé en République Centrafricaine suite au déclenchement de l'alerte GUEPARD, le 5 décembre 2013, il prend part à l'opération SANGARIS.

Le lundi 9 décembre 2013, peu avant minuit, une section de la force SANGARIS est prise à partie à très courte distance, au cours d'une patrouille dans Bangui. Durant l'échange de tirs, les parachutistes Le Quinio et Vokaer ont été grièvement blessés.

Ils ont été immédiatement pris en charge par leurs camarades, avant d'être évacués vers l'antenne chirurgicale avancée sur l'aéroport de M'Poko, où ils sont décédés des suites de leurs blessures.

Le soldat de 1<sup>re</sup> classe Antoine Le Quinio et son camarade le soldat de 1<sup>re</sup> classe Nicolas VOKAER sont les deux premiers militaires français à mourir au combat depuis le lancement de l'opération SANGARIS en République Centrafricaine.

Le soldat de 1<sup>re</sup> classe Antoine Le Quinio était titulaire de la médaille d'outre-mer avec agrafe RCA. Le marsouin parachutiste de 1<sup>re</sup> classe Antoine Le Quinio était célibataire, sans enfant. Agé de 22 ans, il a été tué dans l'accomplissement de sa mission au service de la France. ■

### > Décès du soldat de première classe Nicolas Vokaer



Né le 11 juillet 1990 à Tremblay en France (93), le soldat de première classe Nicolas Vokaer aura servi la France durant plus de deux ans.

A 21 ans, le 6 juin 2011, après avoir obtenu son brevet d'études professionnelles option vente action marchande, il souscrit pour trois ans un contrat d'engagé volontaire de l'armée de Terre au Centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) de Noisy le Sec (93).

Ce même jour, il rejoint le 8<sup>e</sup> régiment de parachutistes d'infanterie de marine (81) et suit sa formation initiale pour une durée de 6 mois durant laquelle, remarqué par sa hiérarchie, il fait preuve d'un fort potentiel et de prédispositions pour le métier des armes.

Le 6 décembre 2011, il est élevé à la distinction de soldat de 1<sup>re</sup> classe et est affecté à la 1<sup>re</sup> compagnie de combat du 8<sup>e</sup> RPIMa. La même année, il obtient le brevet parachutiste à Pau. Motivé, discipliné et volontaire, il y occupe la fonction de tireur spécialiste

appui direct. Le 29 juin 2012, il obtient son certificat technique élémentaire (CTE) « voltige » dans le domaine combat de l'infanterie.

De décembre 2012 à mars 2013, il est désigné pour participer à l'opération BOALI 31 en République Centrafricaine en qualité de tireur spécialiste appui direct. Assidu et dynamique, il s'est particulièrement distingué par son professionnalisme tout au long de la mission. Il obtient une lettre de félicitation collective pour la qualité des services rendus.

A son retour, il reprend les activités permettant d'entretenir et d'affiner ses savoir-faire. Cette période permet de confirmer ses qualités de soldat et de frère d'armes. Il venait de signer un nouveau contrat de deux ans.

Le soldat de 1<sup>re</sup> classe Nicolas Vokaer était engagé avec sa compagnie en qualité de tireur appui direct au Gabon depuis le 17 octobre 2013. Déployé en République Centrafricaine suite au déclenchement de l'alerte GUEPARD, le 5 décembre 2013, il prend part à l'opération SANGARIS.

Le lundi 9 décembre 2013, peu avant minuit, une section de la force SANGARIS est prise à partie à très courte distance, au cours d'une patrouille dans Bangui. Durant l'échange de tirs, les parachutistes Vokaer et Le Quinio ont été grièvement blessés.

Ils ont été immédiatement pris en charge par leurs camarades, avant d'être évacués vers l'antenne chirurgicale avancée sur l'aéroport de M'Poko, où ils sont décédés des suites de leurs blessures.

Le soldat de 1<sup>re</sup> classe Nicolas Vokaer et son camarade le soldat de 1<sup>re</sup> classe Antoine Le Quinio sont les deux premiers militaires français à mourir au combat depuis le lancement de l'opération SANGARIS en République Centrafricaine.

Le soldat de 1<sup>re</sup> classe Nicolas Vokaer était titulaire de la médaille d'outre-mer agrafe Centrafrique et de la médaille de bronze de la défense nationale.

Le marsouin parachutiste de 1<sup>re</sup> classe Nicolas Vokaer était célibataire, sans enfant.

Agé de 23 ans, il a été tué dans l'accomplissement de sa mission au service de la France. ■

### > Décès du caporal Damien Dolet

Le caporal Damien Dolet, du régiment d'infanterie chars de marine (RICM) âgé de 26 ans, engagé dans l'opération Sangaris en Centrafrique, a été mortellement blessé le 23 février dans un accident de la circulation lors d'« une mission de reconnaissance des axes routiers » dans l'ouest du pays. Il avait servi pendant trois mois dans l'opération Serval au Mali et participait en Centrafrique à sa seconde opération extérieure. ■

*L'ÉPAULETTE s'associe à la peine des familles, de leurs camarades et de l'ensemble de la communauté militaire.*

## > Hommage au général Lebeau

Le général Lebeau est né le 22 septembre 1919 à Metz (Moselle) où son père officier du Service de Santé des Armées était en garnison. Il descendait d'une vieille famille de vigneron du Jura.

Engagé volontaire en septembre 1939, il est promu aspirant en mai 1940 puis affecté au 18<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs Alpins.

Après l'armistice il se porte volontaire pour servir en Afrique du Nord où il rejoint en janvier 1941 le 7<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Algériens. Il participe avec ce glorieux régiment à la campagne de Tunisie en 1943 puis à toute la campagne d'Italie avec la Corps Expéditionnaire Français sous les ordres du futur maréchal Juin. Il s'y distingue par « son courage, son audace, sa bravoure et son sang froid sous le feu et fait preuve de réelles qualités de chef et de meneur d'hommes » ce qui lui vaut une citation à l'ordre de l'armée avec attribution de la croix de guerre avec palme et la promotion au grade de sous-lieutenant puis de lieutenant.

De Naples à Sienne, des montagnes désolées des Abruzzes aux douces plaines de Toscane, il a été de tous les combats. Cassino, Le Garigliano, Rome en sont les étapes.

Ensuite c'est la campagne de France. De Saint-Tropez, où il débarque en août 1944, au sein de la 5<sup>e</sup> compagnie, il continue à pousser l'Allemand, libérant Marseille au passage, courant les crêtes vosgiennes et ses sombres forêts et aussi les villages qui s'en souviennent encore, jusqu'à Strasbourg, ultime étape du régiment.

La paix revenue, il épouse à Roquemaure, le 12 novembre 1945, Marie-Thérèse Guyon dont la famille est Roquemauroise depuis plusieurs générations, elle même engagée volontaire comme assistante sociale et qui servait dans le même régiment.

Promu capitaine en juillet 1949, après l'occupation en Allemagne et le retour en Algérie, il effectue un séjour en Indochine de novembre 1949 à mars 1952. Il y commande le 3<sup>e</sup> bataillon de Marche du 1<sup>er</sup> régiment de Tirailleurs Algériens engagé en opérations au Tonkin puis au sud Annam. Il est deux fois cité et reçoit la croix de guerre des TOE avec étoile de vermeil.

Pendant tous ces temps de guerre il aura connu l'âpreté des combats, la griserie de la victoire, la douleur de perdre des camarades, des hommes et surtout cette dure séparation d'avec sa famille.

Ayant rejoint l'Arme du Train il est promu Chef d'Escadron en juillet 1958 et intègre l'École Supérieure de Guerre, puis, après un séjour en Algérie à l'Etat Major de la zone Nord Constantinoise où il occupe les fonctions de chef du bureau opérations, il prend, alors qu'il vient d'être nommé lieutenant-colonel, le commandement en septembre 1962 du Groupe de Circulation Routière 602 à Vincennes.

Son expérience et ses qualités lui valent d'être nommé Directeur de l'Instruction à l'École d'Application du Train à Tours en 1964. Il y reste 3 ans et la quitte après avoir été nommé colonel en octobre 1965.

Successivement directeur du Centre d'Etudes Tactiques de l'armée de Terre (CETAT) puis adi-



DR  
Le général Lebeau.

teur au Centre des Hautes Etudes Militaires (CHEM) et à l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (IHEDN), il est nommé général de brigade, commandant le Train et directeur des transports sur routes des Forces Françaises en Allemagne en octobre 1971.

Nommé général de division et Major Régional du 1<sup>er</sup> Corps d'Armée et de la 6<sup>e</sup> région militaire à Metz, il est élevé au rang et appellation de général de corps d'armée le 1<sup>er</sup> mai 1978.

Le général Lebeau était Commandeur de la Légion d'Honneur, Grand Officier de l'Ordre National du Mérite, titulaire de la Croix de Guerre 39/45 avec palme, de la Croix de Guerre TOE avec étoile vermeil et de la Croix de la Valeur Militaire.

Atteint par la limite d'âge, il s'installe à Roquemaure où débute pour lui une nouvelle vie qui lui permet de voir sa famille s'agrandir (cinq enfants, 20 petits enfants et 14 arrière petits enfants) et de partager la vie et les préoccupations de Roquemaure et des Roquemaurois. ■

Obsèques  
du Lcl Eric Briot  
le 14 novembre 2013  
à Draguignan.



DR PROMOTION LCL FÉLIX BROCHE

## > Hommage au Lieutenant-colonel Eric Briot

Mes chers camarades, le lieutenant-colonel Eric Briot (origine 15-2) allait fêter son 53<sup>e</sup> anniversaire. Affecté lors du PAM 2013 aux Ecoles Militaires de Draguignan (EMD), comme chef du bureau activités et coordination (BAC), il venait d'être désigné président des officiers des EMD en octobre, par ses camarades, et siégeait au CFMT.

Eric débute sa carrière comme officier de réserve, le 1<sup>er</sup> octobre 1984. Il est affecté au 20<sup>e</sup> régiment d'artillerie de Poitiers puis au 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie de Montbéliard. Au 20<sup>e</sup> régiment d'artillerie, il occupe les fonctions d'officier de reconnaissance puis d'officier de tir, en 1989. Il effectue son temps de commandant au sein du 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie de Landau. En 2002, il rejoint les troupes de montagne et le 93<sup>e</sup> RAM. Affecté en 2006 à l'école d'artillerie à la direction des études et de la prospective (DEP), il sera désigné quatre ans plus tard comme commandant en second du 8<sup>e</sup> RA, régiment dissous au moment où il retourne à Draguignan, sa dernière garnison.

Eric a effectué plusieurs opérations extérieures : le Liban, Djibouti, la Bosnie, l'Afghanistan.

Ses obsèques ont eu lieu le 14 novembre 2013 à Draguignan, en l'église Saint Michel. Les honneurs militaires lui ont été rendus au cimetière paysagé où il repose désormais.

« Officier de grande qualité, allant toujours de l'avant et ayant une haute idée de son métier, vous étiez également un homme de convictions, aux qualités humaines reconnues. Votre disparition est durement ressentie par vos camarades et la communauté militaire. Nous ne vous oublierons jamais. » Colonel Mendez, colonel adjoint EMD (éloge funèbre).

Il était marié, père de 3 enfants (2 grandes filles en études supérieures, et un garçon qui termine sa scolarité au lycée).

« Je connaissais bien Eric ! Il m'avait succédé dans mes fonctions à l'école d'artillerie en 2006 : pendant quelques jours, je lui avais alors passé les consignes de Pilote de domaine FDP (GRH) ! Mais je lui avais aussi légué ma charge de correspondant de L'Épaulette à l'EAA qu'il avait assumée très efficacement, toujours avec sa réserve apparente et son sourire en forme de rictus ! Pour la journée Épaulette du 17 octobre dernier aux EMD, il s'était chargé d'accueillir personnellement à l'entrée des EMD le GDI (2S) Yann Pertuisel, administrateur de L'Épaulette, pour le conduire jusqu'à l'amphi ! Je remercie, au nom de l'Épaulette, tous ceux qui par leur action, leur engagement ou leur présence ont permis que soit rendu à Eric l'hommage qu'il méritait ».

Eric, que Sainte Barbe te guide jusqu'à Dieu pour te recevoir dans sa lumière ! ■

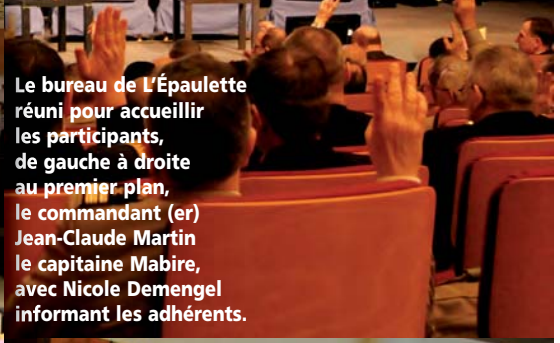
**LCL (R) Michel Allo EMIA promotion  
LCL Félix BROCHE (1979-80)  
Président du groupement Épaulette  
pour le Var et les Alpes-Maritimes.**

## > Journée nationale de L'Épaulette du samedi 8 février 2014

### Table ronde 2014 : Épaulette 2013-2015 Comment passer du projet au réseau ?



L'Assemblée générale approuve le projet de budget 2013-2015 et désigne les membres du conseil d'administration pour la gestion 2013.



Le bureau de L'Épaulette réuni pour accueillir les participants, de gauche à droite au premier plan, le commandant (er) Jean-Claude Martin le capitaine Mabire, avec Nicole Demengel informant les adhérents.



> Retrouvez le Blog : [alphacom.unblog.fr](http://alphacom.unblog.fr)



Le président national, le général de corps d'armée (2s) Hervé Giaume ouvre la séance à 09 heures 30 en souhaitant la bienvenue à tous les participants. Après la lecture de l'ordre du jour, par le général (2s) Delaunay, l'assemblée observe une minute de silence à la mémoire de nos adhérents décédés en 2013.

## > Accueil par le général (2S) Hervé Giaume

Je serai très court. La journée sera intéressante compte tenu du sujet abordé. Je remercie les membres du siège, qui sous la houlette de Marc Delaunay, répondent à la densité du travail demandé. Je loue notamment leur détermination et leur volontarisme pour la cause du projet proposé. Votre présence et votre soutien sont indispensables. Je dois aller accueillir les autorités qui nous font l'amitié de venir et je remercie particulièrement le général Alain Bouquin, représentant le chef d'état-major de l'armée de Terre, qui a tenu à être présent dès le début de nos travaux.

## > Ouverture de la séance par le général (2s) Marc Delaunay

Après une minute de silence à la mémoire des membres qui nous ont quittés en 2013, la séance est ouverte par le général (2S) Delaunay, délégué général et directeur administratif et financier.



REPORTAGE PHOTOS MICHEL GUILLON - L'ÉPAULETTE

Le président passe ensuite la parole au délégué général, qui annonce le programme de la journée et l'ordre du jour de l'assemblée générale.

- † GBR BACCIALONE André
- † COL BANDESAPT Félicien
- † LCL BARRIERE Roger
- † LCL BESSON Gilbert
- † COL BOUTEILLER Georges
- † LCL BOYEZ René
- † LCL BRET François
- † LCL BRIOT Eric
- † CBA CAGNAC Raymond
- † LCL CHAMPAULT Jacques
- † CDT CHANTELAT André
- † CBA CHILLIE André
- † COL CONNAC Antoine
- † COL de MOLLANS Henri
- † LCL DUCASSE Xavier
- † COL EALET Edouard
- † COL FAUCHET André
- † LCL FRICEAU Gilles
- † CNE GABAUD Maurice



- † LCL GAVINET Jean
- † GBR VIEILLARD-BARON Henri
- † LCL GELAN Bernard
- † LCL GERARD Marcel
- † COL GODINEAU Roger
- † COL GUILLEMIN Michel
- † COL GUTH Christian
- † GBR HENRIET Jean-Stéphane
- † COL HUET Roger
- † SLT JAMARD Jean-Louis
- † COL LAGNEAUX Roger
- † GBR LE DIBERDER Georges
- † COL LE MONIES DE SAGAZAN Alain

- † LCL LEBRASSEUR Guy
- † COL LECLERE Louis
- † CBA LEFEBVRE André
- † GBR LOMBARD Jean-Marie
- † GBR MAILLARD Maurice
- † COL MARIATTE Pierre
- † CBA MASQUET Henri
- † LCL MOREL Marce
- † LCL MORGANA Michel
- † COL PEOCH Joseph
- † LCL PHILBERT Marcel
- † COL POTHIER Norbert
- † CBA REBOUT Patrice
- † COL ROULLEAU Jean-Claude
- † GBR ROURE Charles
- † COL THIREAU Jean
- † GDI TOULOUSE Daniel
- † COL VASSELIN Jean
- † LCL VIDAL Henri
- † COL GASPARI Darius

...



230 400 €uros



### RÉSOLUTION N°1

L'assemblée générale approuve le PV de l'AG 2013.

### LE POINT DES EFFECTIFS DE L'ÉPAULETTE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, L'Épaulette compte 6207 membres dont 5683 adhérents cotisants. Elle en comptait 5545 au 1<sup>er</sup> janvier 2013 soit 287 adhésions nouvelles et 149 départs (52 décès et 97 démissions). C'est une légère amélioration qu'il faudra confirmer. Nous devons respecter un équilibre entre les anciens et les jeunes, entre les actives et les retraités. Nous n'avons pas assez de cadres d'active chez les présidents de groupements.

### RAPPORT FINANCIER DE L'ÉPAULETTE

#### LE BILAN FINANCIER 2013 DE L'ÉPAULETTE 8 FÉVRIER 2014

L'année 2013 s'achève sur un bilan légèrement négatif : - 1 228€ reporté en charges pour 2014. Nous devons rester très vigilants sur nos finances. La reconversion prendra sa part (neutre ou équilibrée) dans le budget de L'Épaulette. Il convient de noter une baisse des recettes (175 896 €) et des dépenses réduites au minimum (177 124 €). Attention aux coûts des envois à des adresses erronées. Faites un effort lorsque vous déménagez. Essayez aussi de susciter des adhésions.

#### BUDGET PRÉVISIONNEL 2014

Le conseil d'administration a adopté un budget prévisionnel global en équilibre à hauteur de 230 400 euros, caractérisé par une diminution des recettes liée à la réduction des adhésions et des dépenses intégrant les arriérés de loyers.



### RECETTES : PRÉVISIONS 2014

Comptes	Budget 2013	Prév. 2014	Observations
70 Recettes publicitaires	3 000	12 200	
74 Subvention défense	3 500	3 500 + 7 000*	*liées à la PCAR
75 Cotisations + dons	167 305	210 000	
76 Produits financiers : Intérêts	1 173	1 172	Baisse des liquidités
77 Produits exceptionnels : Clôture comptes Grpt Livre Gal Le RAY	918	0	

### DÉPENSES : PRÉVISIONS 2014

Comptes	Budget 2013	Prév. 2014	Observations
60 Achats	1 654	3 250	
61 Loyers Assurances, réunions, AG	0 14 149	33 450 11 500	Loyer, photocopieur, maintenance informatique
62 Actes contentieux Revue Déplacements Frais postaux et bancaires	 34 627 4 191 8 843	 44 250 5 680 5 980	
63 Impôts et taxes Formation animateurs	1 631 0	1 890 0	TVA cotisation foncière
64 Personnels + charges	95 914	105 140	
65 Entraide, promotions, Prix, Grpts	15 164	16 900	



## LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE :

Colonel Algret. La commission a vérifié à trois reprises la comptabilité 2013, en procédant par sondage des écritures, du numéraire et des comptes chèques ou postaux. Les pièces justificatives des mouvements, montrent que les dépenses sont régulièrement ordonnancées. Suite à toutes ces opérations, nous n'avons aucune remarque quant à la conformité des mouvements. En conclusion, les comptes sont sincères et réguliers. Nous émettons cependant une réserve qui ne met pas en cause la probité des acteurs. La comptabilité est bien tenue et accessible. Il faut en féliciter le secrétaire comptable et administratif.

Je demande donc à l'assemblée générale une approbation de principe pour le rapport financier 2013, à condition que le quittus soit assorti de l'obligation, à partir de 2014, de constituer une dotation pour les arriérés de charges locatives. En effet, le siège ne paye pas de loyer depuis trois exercices. Il doit donc payer entre 10 000€ et 50 000€ de loyer. Il faut donc commencer à provisionner, sinon ce sera un véritable abîme comptable. La dotation (il faudrait doter 2 ans, soit 18000€) affectera nécessairement les résultats de manière négative, mais sera mieux en adéquation avec la transparence financière au moment où nous demandons la subvention au ministère de la défense.

Enfin je regrette qu'en 2013, il n'y ait pas eu d'échange avec le comité de surveillance. Celui-ci devrait suivre les comptes et faire un travail analytique.

MD Les attributions du comité de surveillance sont en cours de réécriture pour 2014 et nous ferons le nécessaire pour que le rapprochement souhaité se fasse. Pour ce qui est des provisions nous suivons les recommandations. Actuellement, je négocie avec le trésor public pour ramener notre dette au niveau le plus bas.

### RÉSOLUTION N°2

**L'assemblée générale approuve le rapport financier et donne quittus aux membres du conseil d'administration pour la gestion 2013.**

### L'animation du réseau repose sur un maillage piloté composé :

Du président et d'un bureau (3 vice-présidents, 7 membres au total).

D'un conseil d'administration (24 membres).

D'un siège (2,8 ETP) – de commissions – d'un Webmanager – d'un comité de rédaction.

De présidents de groupements : 44 (-1) nous avons du mal à recruter. Donc nous demandons aux jeunes retraités de s'y atteler, mais aussi aux officiers d'active, (les Saint-

Cyriens y parviennent, pourquoi pas nous ?.)

De correspondants d'école : 10 (dont 2 écoles interarmées - manque : EEM Saumur).

De correspondants de formation : Armée de terre et Services communs (70) et Gendarmerie (18 + 1 en cours). Des présidents des promotions de recrutements internes et sous contrat (109)

D'une revue (4 parutions par an, avec commission paritaire 2014), d'un Site Internet et d'un Blog.

• **D'un dispositif d'appui à la reconversion (en cours de lancement) dont les échanges d'informations sont gérés au siège**

### Points particuliers (sans effet sur les statuts) décidés en 2013.

Envoi des convocations à l'AG par la revue et par mailing dans les buts de faire des économies et de généraliser progressivement le « mode numérique » (courriels, téléchargements sur le Blog : <http://alphacom.unblog.fr> et le site : [www.epaulette.org](http://www.epaulette.org) pour les adhérents possédant une connexion Internet).

Les adhérents sans internet continueront à recevoir le courrier postal mais le coût de gestion est élevé (Temps/RH, « double peine » des frais postaux et persistance des retours NPAI).

**Il est demandé aux adhérents de faire un effort pour signaler les départs et changements d'adresse.**

De son côté, L'Épaulette tâchera de profiter de son accès à INTRADEF et de promouvoir les prélèvements automatiques pour retrouver les adhérents d'active.

### Travaux & Perspectives 2014

• Synergie et coordination avec autres associations pour mettre sur pied en interne comme en interarmées le projet de plateforme d'appui à la reconversion des officiers, baptisé GCO/CAP 2C (groupe carrière officier/cap deuxième carrière).

• Fidélisation amont des adhérents & besoin de renouvellement réseau.

• Évolution et emploi des supports de communication.

• Localisation siège (en 2014 le siège se déplace (même bâtiment, même étage, extrémité nord au lieu de sud. En 2015, il pourrait quitter Vincennes (pour Paris intra-muros ?).

• Veille statutaire, Retex/préservation des intérêts professionnels et condition militaire de nos adhérents et du vivier « Épaulette »

• Relations étroites réseau : « sages » (OGX), promotions, relais,...

• Liaison / coordination avec Commandement et tissu associatif sur « combats à mener » en ménageant notre spécificité.

### Le conseil d'administration décide d'inviter à ses réunions

- Le Commandant du Bataillon EMIA.
- Le Grand Prévot de la promotion EMIA (2<sup>e</sup> année).
- Le Commandant du 4<sup>e</sup> Bataillon des ESCC.
- Le Représentant (OSC) de la promotion du 4<sup>e</sup> Bataillon.
- Le représentant des gendarmes.
- Le Grand Prévot de la promotion des élèves officiers de la gendarmerie.
- Le président tournant des OAEA.



Ci-dessus, le colonel (er) Jean-Paul Algret président de la commission de contrôle.

Puis, le lieutenant-colonel (er) Alain Bouterige, président du bureau de vote donne les consignes nécessaires.





© PHOTOS MICHEL GUILLON / L'ÉPAULETTE

Après la présentation du rapport de la commission de contrôle, le général (2s) Marc Delaunay passe la parole au général (2s)

### \*\*\* RAPPORT MORAL – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014 – L'ÉPAULETTE

C'est toujours par un hommage respectueux pour ceux qui nous ont quittés et pour ceux qui sont tombés ou ont été blessés au service de la France que j'aborde ce rapport moral de notre association. Sans pourtant pouvoir nous en réjouir complètement, en ces domaines, moins de mauvaises nouvelles que les années précédentes nous sont parvenues.

Les incertitudes évoquées à cette même tribune l'année dernière sont désormais levées et les craintes que nous affichions se sont malheureusement avérées exactes. Le nouveau livre blanc n'a pas dérogé aux précédents et conduit à la poursuite de la dégradation des capacités militaires de notre pays. Pour ce qui la concerne, notre association comme de nombreuses autres, et ceci en dépit des efforts collectifs de ses membres, évolue de plus en plus difficilement et doit faire face à des charges toujours plus lourdes qui grèvent nos capacités d'action.

C'est donc sur ces bases qu'il nous faut bâtir nos ambitions sur les axes définis par notre président, que je vais vous exposer en quelques phrases.

#### **2013 : la lente dégradation des capacités d'intervention des armées françaises.**

En dépit de l'engagement d'une partie de nos forces en Afghanistan, au Mali, en Centre-Afrique et de façon résiduelle au Moyen-Orient et en ex-Yougoslavie, la représentation nationale a décidé de suivre les prescriptions d'un rapport d'« experts » (le livre blanc) et de voter notamment la poursuite de la réduction des effectifs de la défense de 24 000 postes sur la période couverte par la loi de programmation militaire. Dont acte : « Cedant arma togae »... Nos troupes arrivent cependant encore à remplir de façon efficace les missions qui leur sont confiées. Il ne fait toutefois aucun doute qu'une telle décision aura comme conséquence une dégradation des perspectives de carrière de tous les officiers, principalement ceux de recrutements interne et contractuel, qu'il nous faudra prendre en compte notamment dans le domaine de la reconversion.

Dans ce contexte morose, L'Épaulette n'a pas cédé au pessimisme, mais s'est au contraire attachée à proposer un projet dynamique présenté dans le numéro 183 de notre

revue, elle-même en constante évolution pour satisfaire aux attentes de son lectorat.

Il n'en reste pas moins que malgré les efforts faits à tous les niveaux, le renouvellement des présidents de groupement devient de plus en plus problématique et sans un véritable sursaut des « jeunes retraités » la situation va bientôt être critique. La relative stabilité du nombre des adhérents cotisants ne permet que de faire difficilement face à des charges qui continuent de s'accroître. A titre d'exemple, le coût de la convention d'AOT, en refonte depuis 3 ans, pour les locaux du siège s'avère élevé et, malgré une renégociation en cours, consommera nos marges de manœuvre financières. Des discussions sont en cours pour remettre à plat la subvention ministérielle à l'aune des ressources et des coûts d'infrastructure et des besoins capacitaires pour l'appui à la reconversion.

De son côté, notre nouveau président a effectué de nombreuses visites sur le terrain, notamment aux écoles de Coëtquidan, et auprès des autorités du ministère, qui lui ont permis d'apprécier les besoins et les attentes des officiers, comme de ceux de la hiérarchie et de vous proposer des actions à conduire à court et moyen termes.

#### **2014 : une impérative réaction.**

Depuis 2009, un débat s'est instauré au sein des « instances dirigeantes » de notre association sur l'opportunité pour elle de s'engager dans le processus de reconversion des officiers de recrutements interne et contractuel. Malgré les réticences de certains adhérents, un embryon d'organisation a été mis en place, mais n'a jamais réellement rempli son rôle en raison de l'absence de sollicitation, résultant sans doute de la préférence accordée au professionnalisme de l'ARCO. Cet organisme ayant été supprimé en 2013 par décision du DRH-MD de l'époque et le besoin devant inexorablement s'accroître, le président de l'Épaulette a proposé aux autres associations représentatives (Saint-Cyrienne, AEN, AEA, ANOCR) de s'associer pour offrir un service d'aide préalable à leur entrée dans le cycle officiel de l'ARD aux officiers souhaitant se reconvertir. Ce projet ambitieux est déjà lancé. Il se matérialisera par la création d'une plateforme de coordination de l'accompagnement à la reconversion dont la montée en puissance constituera l'axe majeur de l'action de L'Épaulette en 2014, car elle induira



Christian Cavan, Secrétaire général de L'Épaulette, pour la lecture du rapport moral de l'année 2013.

la formalisation d'un pôle reconversion au sein de notre association, qui sera le pendant du pôle Vie Civile de la Saint-Cyrienne, et de ceux des associations de la Marine (AEN/AOVC) ou de l'armée de l'Air (AEA).

Le domaine d'effort prioritaire concernera la fonction Ecoute-Analyse-Conseil inscrite dans nos statuts : Ecouter pour mieux comprendre les attentes des officiers de recrutement interne et sous-contrat ; Analyser ces remontées pour mieux être proactif auprès du commandement ; Conseiller nos adhérents pour mieux les accompagner dans leurs cursus respectifs.

En matière de fonctionnement de L'Épaulette, maintes fois évoquées, la conquête et la fidélisation des adhérents deviennent des impératifs, sous peine de devoir augmenter exagérément les cotisations pour pallier l'accroissement du montant des charges. Dans le même temps, une action volontariste sera menée pour réduire ces dernières. En particulier, les locaux du siège seront considérablement resserrés pour en réduire le coût de location.

Enfin, quitte à revenir sur des principes anciens considérés comme intangibles, il conviendra coûte que coûte de trouver une solution à la carence des présidents de groupement sur lesquels, associés aux correspondants de formation, repose pourtant pour une grande part le bon fonctionnement de notre association.

**Pour conclure**, permettez-moi de mettre en avant l'énorme travail produit par l'équipe rédactionnelle de notre revue et les retours élogieux qui parviennent au siège. C'est notre vitrine, mais plus qu'un simple moyen d'information, c'est aussi votre lieu d'expression et notre lien de relations intergénérationnelles. Aussi, n'hésitez pas à nous faire parvenir des articles pour témoigner de la vie de vos promotions et bien sûr de vos groupements, échanger de bonnes idées, voire exprimer des opinions personnelles ou apporter des témoignages... Au-delà de cette participation, nous vous serions reconnaissants d'œuvrer sur le terrain, dans vos cercles amicaux, pour combler les manques de présidents de groupement et participer à la conquête des adhérents car c'est leur nombre qui fait notre force et notre crédibilité. ■



Lors du vote, l'assemblée générale approuve le rapport financier et donne quitus aux membres du conseil d'administration pour sa gestion 2013.

#### RÉSOLUTION N°3

L'assemblée générale approuve le rapport moral.

GDI (2s) Christian Cavan,  
Secrétaire général de L'Épaulette

...

... **ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS ET DU NOUVEAU BUREAU**



Le GBR (2s) Bertrand-Louis Pflimlin, est élu vice-président.



PHOTOS MICHEL GUILLON-L'ÉPAULETTE

> Les administrateurs en fin de mandat.

Grade	Nom prénom	Position	Fonction	Vote
GBR (2S)	<b>Robert BERNARD</b>	Élu en 2002, en fin de 4 <sup>e</sup> mandat, ne peut pas se représenter.	Vice-président de L'Épaulette	
COL	<b>Christine ALLEMAND</b>	Élu en 2011, en fin de 1 <sup>er</sup> mandat, ne se représente pas.	Administrateur	
COL	<b>Arnaud GIRAULT</b>	Élu en 2011, en fin de 1 <sup>er</sup> mandat, ne se représente pas.	Administrateur	
CDT (TA)	<b>Karim SAA</b>	Élu en 2008, en fin de second mandat, se représente pour un troisième mandat.	Administrateur	Réélu
CNE	<b>Fabienne MABIRE</b>	Élue en 2005, en fin de 3 <sup>e</sup> mandat, se représente pour un quatrième mandat.	Administrateur	Réélue
LCL (er)	<b>Alain BOUTERIGE</b>	Élu en 2011, en fin de premier mandat, se représente pour un second mandat.	Administrateur	Réélu
CNE	<b>Thierry CANAMAS</b>	Élu en 2008, en fin de second mandat, se représente pour un troisième mandat.	Administrateur	Réélu

> Les administrateurs nouveaux candidats

Grade	Nom prénom	Position	Fonction	Vote
CG2C (2s)	<b>DAMBLANC Philippe</b>	1 <sup>re</sup> candidature	Jeune retraité (ex-Com EAM)	Élu
COL (er)	<b>LAPLACE François</b>	1 <sup>re</sup> candidature	Jeune retraité (ex-Com BdD Angers)	Élu
GBR (2s)	<b>PFLIMLIN Bertrand-Louis</b>	1 <sup>re</sup> candidature	Conseiller militaire GEODIS	Élu

## &gt; Le conseil d'administration élu par l'assemblée générale

Grade	Nom prénom
CNE	Nicolas BARTHE (absent excusé)
Ambassadeur COL (h)	Jean-Pierre BERÇOT
GBR (2S)	Alain BOURDENET
LCL (er)	Alain BOUTERIGE
CCL (er)	Michel BOTELLA
LCL	Philippe CALAND (absent excusé)
CNE	Thierry CANAMAS (absent excusé)
GDI (2S)	Christian CAVAN
LCL (er)	Hervé COURTOIS
CG2C (2S)	Philippe DAMBLANC
CNE	Laurence DAUER
GCA (2S)	Hervé GIAUME
LCL	Xavier GAUME
CNE	Rudy LABOUREL
GBR (2S)	Philippe LAFOIX
COL (er)	François LAPLACE
CNE	Fabienne MABIRE (absente excusée)
CNE (er)	Philippe MAHIEU
GBR (2S)	Paul MOREAUX
LCL	Jean-Marie MOSELE
GDI (2S)	Yann PERTUISEL
GBR (2S)	Bertrand-Louis PFLIMLIN
CDT(TA)	Karim SAA
CNE	Mathieu TRUTAUD

**Le bureau de L'Épaulette :**

Président : GCA (2s) Hervé Giaume,  
 Vice-présidents : ambassadeur et colonel (H)  
 Jean-Pierre Berçot, GBR (2s) Philippe Lafoix,  
 GBR (2s) Bertrand-Louis Pflimlin.  
 Secrétaire général : GDI (2s) Christian Cavan.  
 Secrétaire général adjoint : GDI (2s) Alain Bourdenet.  
 GBR (2s) Paul Moreaux : membre et rédacteur en chef  
 de L'Épaulette.  
 LCL Jean Marie Mosele : membre.  
 Cne Fabienne Mabire : membre.  
 Cne Rudy Labourel : membre.  
 Cne (er) Philippe Mahieu : membre.

**La commission de contrôle :**

Président : Col (er) Jean-Paul Algret.  
 Lcl (er) Denise Legras : membre.  
 Cne (er) Gisèle Lombard : membre.

**La Commission de surveillance :**

Président : CG2C (2s)  
 Philippe Damblanc.  
 Cne Mathieu Trutaud : membre.

...



Accueillis à 11 heures par le général de corps d'armée (2s) Hervé Giaume, président de L'Épaulette, le GCA Alain Bouquin, inspecteur de et le GBR Michel Labbé représentant le général d'armée Denis Favier, Directeur Général de la Gendarmerie Nationale, passent en revue les

... **> Table ronde 2014 : comment passer du projet au réseau ?**

**Participants :**

**GCA (2s) Hervé GIAUME, président national de L'Épaulette, M. Stéphane VOLANT, secrétaire général de la SNCF, COL Jean-Christophe BÉCHON, chargé de mission au Cabinet du CEMAT, COL Stéphane CHALMIN, DRHAT, GBR (2s) Didier SIMON et le COL (er) François LAPLACE, Implic'action.**

**Animateur : M. Romain MIELCAREK, journaliste.**

**RM.** Mon général, de quoi s'agit-il et pourquoi ce projet ?  
**HG.** Je suis devenu président de L'Épaulette après avoir été inspecteur des armées, c'est-à-dire être passé partout. La réduction des budgets est un fait, il s'agit donc de réagir à la vague de licenciements qui nous touche, et surfer dessus, que d'essayer de l'arrêter. Le problème de la reconversion des officiers est aggravé par la disparition de l'ARCO.

Nous devons donc travailler tous ensemble, en complément de l'agence de reconversion de la défense (ARD), faire fonctionner un réseau très large pour aider le jeune licencié (qu'il ait 30, 40 ou 50 ans). L'Épaulette, c'est potentiellement 70% des officiers de l'armée de Terre mais ce n'est pas suffisant, un réseau interarmées sera mieux entendu. Ce sont là les points initiaux de ma réflexion.

**RM.** Mon colonel (Béchon), « rayonnement dans l'armée de Terre », ça veut dire quoi ?

**JCB.** Je suis chargé de mettre en place un dispositif qui permette à l'armée de Terre de mieux se faire connaître et se faire comprendre. Pour reprendre une définition interarmées, le rayonnement est un processus relationnel qui vise à éclairer un public choisi de manière à obtenir son adhésion et son appui. Le général Thorette avait créé les « relations extérieures », nous souhaitons aujourd'hui rénover ce dispositif à l'image du modèle des autres armées, la Marine avec le CESM ou l'armée de l'air avec le CESA. Les grandes entreprises parlent d'affaires publiques ou institutionnelles. Qu'est-ce qui constitue le rayonnement de l'armée de Terre aujourd'hui ? Ce sont d'abord ses succès opération-

nels et de très nombreux autres éléments qui doivent être cohérents pour entrer en résonance. Le général commandant le CESAT sera chargé de cette mission à partir de l'été 2014.

**RM.** Vous pourriez nous donner un exemple concret ?

**JCB.** Prenons SERVVAL et l'excellent retex du centre de doctrine et d'emploi des forces (CDEF) : le pôle rayonnement sera par exemple en charge de « raffiner » cet exposé militaire pour qu'il puisse être compris facilement par un auditoire civil, notamment dans les départements où l'armée de Terre n'est plus présente.

**RM.** Mon colonel (Chalmin), vous êtes un responsable des ressources humaines et vous avez une expérience de la reconversion « active ».

**SC.** Je suis en effet à la DRHAT (direction des ressources humaines de l'armée de Terre) et j'ai commandé le CMFP (centre militaire de formation professionnelle), créé en 1958, initialement chargé de la transition professionnelle des engagés pour des niveaux allant de BEP à Bac + 2. En 2011, le centre est rattaché au SGA (secrétariat général pour l'administration), interarmisé, il accueille aussi les sous-officiers. Sa nouvelle mission comprend le retour à l'emploi. Le taux de retour à l'emploi est de 90%, ce qui est dû à la qualité du processus, lequel comprend trois ans.

Cela commence avec l'ARD qui, deux avant la fin de contrat propose l'établissement d'un bilan de compétences et la définition d'un projet (où voulez-vous vous retirer ? Que voulez-vous faire ? Quels sont les débouchés, dans ce secteur et dans cette région ?)

C'est ensuite le CMFP. On reste ainsi dans le cadre militaire, évitant la perte de temps d'une adaptation. Néanmoins, le militaire prend conscience qu'il quitte l'institution lorsqu'il arrive au centre. Cela provoque un certain trouble et nécessite un accompagnement. Outre ses cours professionnels, il recevra une aide à la recherche d'emploi et une préparation à l'entretien d'embauche. Il bénéficiera du réseau de l'ARD et de celui du CMFP (le centre reçoit une délégation de chefs d'entreprise une fois par mois).

C'est enfin le traitement du doute et de la transition vers le milieu civil. Nos « apprentis » ont les qualités du soldat et du sous-officier. Pour obtenir un emploi, il faut savoir travailler, ce que recherche l'entreprise, c'est un titre professionnel, pas un titre académique. L'entreprise cherche des individus adaptables, c'est une qualité éminemment militaire, c'est ce que nous appelons le « savoir être » qui allie disponibilité, rigueur et discipline. Mais, les militaires ont aussi de grandes qualités de management (sens du commandement). Les DRH du bâtiment ou des travaux publics en particulier recherchent des militaires car les

**Le GBR (2s) Marc Delaunay Délégué général de L'Épaulette accueillant le Col Stéphane Chalmin, le journaliste animateur, M. Romain Mielcarek et le GBR (2s) Didier Simon.**





**L'armée de Terre, représentant le général d'armée Bertrand Ract-Madoux, Chef d'état-major de l'armée de Terre, promotions de l'EMIA et de l'EONG, réunies en peloton d'honneur.**

jeunes sortis de l'éducation nationale ne savent pas diriger une équipe. Mais, le militaire a aussi des faiblesses. Il ne sait pas se vendre. Il a un sens de l'autonomie très différent du civil, il place le collectif avant l'individuel ce qui ne se fait pas dans l'entreprise. Le militaire a, enfin, un problème de communication : rédiger un C.V., ce n'est pas évident et le chef d'entreprise ne saisit pas le vocabulaire militaire.

**RM.** M. S. Volant, on vous connaît, vous êtes à la SNCF mais aussi au conseil de perfectionnement de l'EMIA. Que vous inspire ce débat ?

**SV.** Je dirai que les acronymes militaires (EMIA, OSC, OAEA...) ce n'est absolument pas vendeur or, moi l'employeur, j'appartiens au camp des acheteurs. Je rajoute – au risque de déplaire – que le domaine militaire est toujours perçu comme un centre de coût (vous n'expliquez pas assez que vous êtes le coût de la paix), par opposition au domaine entrepreneurial qui est un centre de profit. Par ailleurs, le rayonnement n'est pas suffisant, il faut faire du lobbying, de l'influence.

À vous écouter, j'ai l'impression qu'on part de très loin. EMIA, ça veut dire quoi ? Moi qui vous connais, je trouve un intérêt énorme à votre formation. Vous avez été soldat avant d'être officier, vous êtes le résultat d'une longue maturation, c'est beaucoup plus intéressant que l'officier qui n'a connu que l'école (je parle de Saint-Cyr). Je cherche plutôt l'esprit et la formation soldat mais j'ai un handicap : je ne sais pas faire la différence.

Il semble qu'on vous pousse à jouer sur « l'équivalence diplôme civil », c'est mauvais, car le recruteur ne s'y trompera pas, un équivalent n'est pas l'original. Vous devez arriver en disant : « j'ai un passé, je sais faire quelque chose et, je peux le faire dans une entreprise comme la votre ».

Je reviens sur la stratégie d'influence : je ne vous vois pas dans les forums emplois, je ne vois pas vos qualifications, pourtant, je recherche des militaires mais je ne sais pas comment on fait pour recruter dans les armées ». « Sortez de la clandestinité ! Apparaissez sur le marché de l'emploi ! »

**RM.** Mon colonel (Laplace), vous allez entrer dans le débat, mais avant le général Simon va nous présenter **IMPLIC'ACTION**.

**DS.** Nous avons développé un activateur de réseaux qui implique des implic'acteurs et des implic'actifs. Partant du milieu militaire, vous avez trois chances :

- Vous avez des camarades anciens militaires qui sont déjà dans le monde de l'entreprise.
- Vous avez déjà des réseaux (promotions...) qu'il faut croiser avec les réseaux professionnels de vos camarades.
- Vous avez (ARD) un sas qui peut faire de vous l'acteur

de votre projet professionnel. Ce que fait implic'action, c'est vous aider à créer un réseau ciblé. Préparez votre parcours (implic'acteur), avec votre DRH, avec l'ARD ; appuyez vous sur ceux qui sont dans le monde civil (implic'actifs). Soyez mobile, même et peut-être plus, dans le monde civil...

**FL.** Je vais tâcher d'être concret. Le commandement a un rôle à jouer dans la reconversion. Vous les jeunes lieutenants, dans votre section, il y aura des soldats à reconverter et vous devrez les aider... Plus tard, vous penserez à vous-même.

La reconversion comporte trois phases : la décision, la construction et la mise en œuvre. La décision se construit grâce au faisceau des aides au départ (institutionnelles, relationnelles...), au faisceau des réseaux et à celui de l'expérience personnelle. La construction se réalise essentiellement grâce à l'ARD (bilans, projet), mais notez que l'ARD est la plus efficace en phase 2, les dispositifs d'aide comme Implic'action ou GCO/CAP2C sont complémentaires, pas concurrents de l'ARD. Dans cette progression, l'effort est à faire sur les changements de phase.

Il faut comprendre que la reconversion ne se fait pas sans réseau et qu'il faut construire et utiliser son réseau. La reconversion est au cœur d'un dispositif comprenant trois cercles. Le premier cercle, c'est le votre, c'est l'institution (Corps, BdD...) et les associations de la défense, le deuxième, c'est celui de l'entreprise, le troisième, c'est le reste du monde (là où vous pouvez atterrir, en Anjou ou en Mongolie). Implic'action vous aide à bâtir et utiliser ...

**Les élèves-officiers de la 53<sup>e</sup> promotion de l'EMIA, du 4<sup>e</sup> bataillon des ESCC, et de l'EONG, attentifs aux interventions des participants de la table ronde.**



© PHOTOS MICHEL GUILLON / L'ÉPAULETTE



**Table Ronde 2014**

**Thème : ÉPAULETTE 2013-2015**  
Comment passer du projet au réseau ?

**Participants :**  
GCA (2s) Hervé GIAUME, président  
M. Stéphane VOLANT, secrétaire général, SNCF  
COL Jean-Christophe BÉCHON, chargé de mission Cab CEMAT  
COL Stéphane CHALMIN, DRHAT  
GBR (2s) Didier SIMON & COL (er) François LAPLACE, Implic'Action  
Animateur : M. Romain MELCAREK

En fin de matinée, les intervenants se succédèrent à la tribune sur le thème « Épaulette 2013-2015 - Comment passer du projet au réseau ? » animée par M. Romain Mielcarek, journaliste. Tour à tour, le GCA (2s) Hervé Giaume, président national de L'Épaulette, M. Stéphane Volant, secrétaire général de la SNCF, le Colonel Jean-Christophe Béchon, chargé de mission au Cabinet du CEMAT, le Colonel Stéphane Chalmin, DRHAT, le GBR (2s) Didier Simon et le Colonel (er) François Laplace, d'Implic'action, sont intervenus.

•• votre réseau. Je vous rappelle que 70% des emplois sont cachés et diffusés par les réseaux, nous utilisons les réseaux socioprofessionnels existants (linkedIn, viadeo, zing...). L'implic'actif a trois centres à sa disposition : sa tête, pour réfléchir, ses yeux et oreilles, pour apprendre, des outils -ordinateurs et téléphones- pour communiquer. Les implic'acteurs aident à développer le réseau et à accéder aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cercles.

Concrètement : nous avons deux groupes dédiés Maine et Loire, une charte de fonctionnement local, un réseau de partenaires utiles, des membres ouverts (esprit), une dynamique de croisement des réseaux, un espace de travail collaboratif partagé, un programme de rencontres formalisées (chefs d'entreprise, thème reprendre une entreprise...) et enfin, un temps d'échanges informels (mn business). En conclusion, nous créons localement une équipe intéressée par les projets des individus et des entreprises, c'est un partage gagnant – gagnant.

**RM.** Mon colonel (Béchon) comment faites-vous pour faire rayonner l'armée de Terre ?

**JCB.** L'essentiel est de réfléchir aux idées que nous souhaitons porter, de les formaliser et de les rendre explicites pour ceux qui ne sont pas familiers avec nos préoccupations. Il faut donc bâtir une stratégie, je m'y emploie actuellement.

**RM.** Mon colonel (Chalmin) Comment définir un réseau ?

**SC.** Il faut d'abord noter que cette notion est marquée par une différence de perception entre les militaires et les autres : le réseau n'est pas amical ! Construire un réseau prends du temps, ce que n'a généralement pas le militaire qui bouge tout le temps, qui change d'environnement... C'est en cela que l'objectif de L'Épaulette est intéressant,

il faut mettre un réseau à la disposition des officiers et des entreprises. Une offre d'emploi doit être traitée en urgence, l'employeur cherche d'abord dans son réseau proche, s'il ne trouve pas, il va au réseau des entreprises et seulement après aux cabinets de placement ou à pôle emploi. L'objectif du réseau, c'est donc d'accéder au premier cercle.

**RM.** M. S. Volant, le bon moment pour se faire un réseau, c'est quand ?

**SV.** Le bon moment, c'est aujourd'hui. (S'adressant aux jeunes officiers au fond de la salle ndr) Les plus jeunes, vous devez vous sentir concernés, vous êtes militaires, vous devez commencer à capitaliser sur ce que vous avez fait. Vous êtes tous ambassadeurs de l'armée de Terre, anciens, jeunes et civils. Vous ne devez pas hésiter à valoriser les passerelles que vous connaissez ou que vous avez employées. Martelez que les militaires rendent service aux civils parce qu'ils sont bons. En effet, un réseau, ce n'est pas un groupe de copains, c'est un groupe de professionnels. Il n'est que la qualité de la personne et de la formation qui contribue à constituer un réseau efficace.

**FL.** J'ajoute un commentaire à une réponse précédente. Dire que le militaire n'a pas le temps de se constituer un réseau, n'est pas exact. Le premier réseau, c'est la promotion, de laquelle certains sont partis dans l'entreprise. Un militaire du 21<sup>e</sup> siècle n'est pas un homme perdu mais un acteur de sa cité. Il faut développer cette image du militaire dans sa cité.

**RM.** J'ajoute qu'en effet, les militaires devraient se confronter aux autres dans la cité, on les voit peu. Mais le temps a passé, Mon général, il est temps de conclure si l'on veut que la salle pose quelques questions.

**HG.** Je vais insister sur L'Épaulette et le réseau interarmées. L'armée de Terre, c'est bien mais c'est trop restreint,

L'après-midi, les présentations des promotions se succédèrent à la tribune. Ci-dessous, l'EOA Tailland de l'EMIA ; l'EOA







Quelques intervenants : le GBR (2s) Didier Simon, Implic'action, le Lieutenant-Colonel Jean-Marie Mosele et l'élève-officier Emmanuel Meyer de l'EMIA.

il nous faut élargir, développer les synergies de l'interarmées. Le but de la plateforme que nous mettons sur pied, c'est d'être une interface d'aiguillage. Il faut s'assurer qu'aucun officier ne sera laissé sur le bord du chemin, la plateforme devra aussi rentrer l'officier dans le réseau. Il faut rassurer, rencontrer, convaincre, être concrets. Nous avons déjà avancé avec les DRH d'armées, dès le mois d'avril, une note sera jointe au bulletin de solde pour aborder la question d'avenir et informer les officiers sur l'ARD, GCO/CAP2C et le rôle des associations.

#### QUESTIONS DE LA SALLE

**Q1 DMD adjoint.** Je fais quelques remarques. On a parlé de l'EMIA mais L'Épaulette, c'est tous les officiers de recrutement interne et sous contrat. Le rayonnement, c'est une des missions des DMD (délégués militaires départementaux), c'est à eux de se rapprocher des chambres de commerce et d'industrie. Pour ce qui est du réseau, après 36,5 ans de service, je constate surtout son morcellement et des travaux en ordre dispersé plutôt qu'en commun. Enfin, pour la reconversion, il me semble qu'elle est mieux organisée et planifiée pour les militaires du rang et les sous-officiers que pour les officiers.

**JCB.** L'armée de Terre a bien pris en compte le rôle des DMD pour le rayonnement, qui est, à leur niveau également interarmées.

**HG.** L'Épaulette est déjà interarmées (terre, gendarmerie, santé, essences), nous allons continuer à penser interarmées.

**Q2 Cdt du GSMA Mayotte.** Il s'agit aussi d'une remarque. Je commande un régiment du service militaire adapté. Un réseau ne fonctionne bien que s'il est reconnu. Mes jeunes sont reconnus comme soldats et c'est pour ça qu'ils trouvent un emploi. Il faut réaffirmer son identité militaire.

**Q3 Administrateur Épaulette.** Il est important que l'armée de Terre évolue et il ne faut pas sacrifier les officiers qui souhaitent partir, mais ne partiront pas forcément.

**Q4 Jeune officier EMIA.** Il est important que l'armée de Terre évolue et il ne faut pas sacrifier les officiers qui veulent partir. Mais je suis surpris que vous ne parliez que de reconversion aux jeunes élèves officiers que nous sommes.

**Lcl Payre, commandant du bataillon de l'EMIA.** Oui mais il faut penser « manœuvre future » et être conscient de la réalité à venir. Vous devez intégrer que vous aurez des soldats à reconverter et que le dispositif du rayonnement de l'armée de Terre doit faire connaître notre école du recrutement semi-direct.

**Gal Martin, ARD.** La gestion des ressources de l'armée de Terre évolue sur la reconversion aussi, elle développe sa capacité à accompagner vers l'extérieur. Ce dispositif nous concerne très tôt dans la carrière, c'est intrinsèque à notre fonctionnement.

**HG.** Notre première orientation, c'est l'écoute analyse conseil (personnels en activité). On ne peut pas faire la politique de l'autruche, 1000 officiers par an vont partir, il faut donc penser réseau, c'est notre deuxième orientation. Mais L'Épaulette est bien là pour s'occuper de ses membres.

**Col (h) Jean-Pierre Berçot, ancien ambassadeur.** Les gens de ma génération sont aussi partis parfois avant 40 ans, très souvent ils ont été satisfaits de ce choix et ont voulu « réseauter ». Les militaires en général sont plus que prisés, donc partir, ce n'est pas un constat d'échec ni un reniement. Beaucoup partis avant 40 ans ont fait une carrière extraordinaire, mais on ne sort jamais de sa peau d'ancien militaire. ■



L'intervention de M. l'Ambassadeur Col (h) Jean-Pierre Berçot.

...

Mira du 4<sup>ème</sup> bataillon des ESCC ; le sénéchal de l'EONGN.



## ... > Intervention du représentant du DGGN le général de brigade Michel Labbé (DPGN)

C'est une exigence pour le directeur général de la gendarmerie nationale (DGGN) de veiller à la sécurité et au bien être de ses personnels. Cela se traduit par la volonté de mettre en œuvre une politique globale d'accompagnement des personnels et de la moderniser pour l'adapter aux défis contemporains.

C'est ainsi que la protection fonctionnelle a été renforcée pour mieux protéger les gendarmes et leurs familles victimes de la violence de la société dans l'exercice quotidien de leur mission (plus de 30 policiers et gendarmes sont blessés chaque jour). C'est aussi les mesures mises en œuvre au titre de la prévention des risques psychosociaux et de la reconnaissance des mérites. C'est enfin, la modernisation et la dynamisation du dispositif de la reconversion.

C'est donc sur ce sujet de la reconversion et, plus particulièrement l'appui à la reconversion et la création d'un réseau, qui constitue l'actualité de vos travaux et de vos réflexions, que je développerai mon propos.

### 1) Le dispositif de reconversion est statutaire et nécessaire

Le dispositif de reconversion est inscrit dans le statut militaire (il garantit à ceux qui quittent l'état militaire les moyens d'un retour à une activité professionnelle (civile ndlr). Il fait partie de la politique des ressources humaines, car la reconversion constitue un élément indissociable du parcours professionnel des militaires. C'est une aide à caractère social qui a pour objet de fournir aux militaires les moyens d'une insertion réussie dans le monde du travail civil. C'est un instrument de la politique de recrutement et de fidélisation menée par les armées et la gendarmerie, contribuant à l'amélioration de l'horizon professionnel de personnels soumis, notamment pour les militaires sous contrat, à une forte incertitude sur leur devenir (les aides sont accordées graduellement en fonction de l'ancienneté). C'est enfin, un levier économique, les programmes budgétaires supportant le poids financier de l'indemnisation du chômage des anciens militaires de la gendarmerie (13 millions d'euros en 2013).

### 2) L'organisation et le bilan de la reconversion en gendarmerie (les chiffres clés)

S'agissant de la chaîne de reconversion de la gendarmerie, créée en 1997 (à la fin de la conscription), elle s'adresse en priorité aux populations à carrière courte, à savoir les gendarmes adjoints volontaires, les sous-officiers non admis dans le corps des sous-officiers de carrière et aux officiers sous contrat. L'organisation du dispositif s'organise de la manière suivante :

- Un bureau central, au niveau de la direction générale, chargé de participer à l'élaboration de la politique de reconversion de la gendarmerie et de piloter, animer et optimiser l'activité des structures de la chaîne de reconversion.

- Une chaîne territoriale comprenant 22 centres d'orientation et de reconversion (COR) au sein des régions de gendarmerie, des conseillers en emploi dans des organismes assimilés (centre technique de la gendarmerie, établissement central de l'administration et de soutien de la gendarmerie nationale, cellules outre mer) et des antennes de reconversion au niveau des groupements de gendarmerie départementale et au sein des écoles.

- L'animation repose sur 63 officiers, sous officiers et personnels civils, tous conseillers en emploi, formés par l'agence de reconversion de la défense (ARD) et disposant d'un solide réseau d'entreprises partenaires, en croissance constante. Divers facteurs viennent structurer l'efficacité de la chaîne territoriale : la recherche ciblée d'emplois, le développement de partenariats externes et la mise en œuvre d'un outil de gestion dont les fonctionnalités optimisent la mise en adéquation profils/postes.

- En 2013, 8530 personnels militaires ont été informés et accompagnés, 2370 personnels ont été reclassés dans le privé et le public (71 officiers, 574 sous officiers, 1725 MdR). 13000 gendarmes adjoints volontaires -corps social précaire de la gendarmerie- bénéficient de la reconversion et continuent de faire l'objet de notre attention. Actuellement, sur 10 candidats qui font appel à la chaîne de reconversion de la gendarmerie, 8 sont reclassés (78,11%).

### 3) Les perspectives

Il y a tout d'abord ce qui ne change pas : le dispositif de reconversion de la gendarmerie va continuer d'être adossé au système défense. C'est une conséquence évidente du statut militaire, que la loi du 3 août 2009 a confirmé.

Il y a ensuite ce qui se consolide, la volonté du DGGN, c'est de renforcer le caractère militaire de la reconversion.

- Avec la signature d'une convention en 2009 entre l'ARD et la gendarmerie, ouvrant une coopération active dans les territoires.

- Avec la diffusion d'une circulaire du directeur des personnels militaires de la gendarmerie en décembre 2013, pour renforcer cette coopération en développant encore davantage les échanges avec l'ARD (organisation d'actions communes sur les forums, échanges des offres d'emploi par bassins).

- Avec la mise en place progressive et durable de cadres militaires au sein

PHOTO CDT JEAN-CLAUDE MARTIN-L'ÉPAULETTE



**Le général de corps d'armée (2s) Hervé Giaume, président de L'Épaulette, a remis une lettre de félicitations à M. Michel Guillon, infographiste de la revue, et les médailles de L'Épaulette au GBR (2s) Robert Bernard, au Lcl (er) Pierre Merglen, au Col (er) Alain Schantz.**



**Lors de son intervention le GBR Michel Labbé représentant le général d'armée Denis Favier, Directeur Général de la Gendarmerie Nationale.**

de la chaîne de reconversion au niveau central (plusieurs personnels de la gendarmerie travaillent au sein de l'ARD, dont deux officiers à la direction générale, sous les ordres du général Martin, et régional (transformation des contractuels civils conseillés en emploi en officiers commissionnés).

- Avec les ambassadeurs de la reconversion (anciens de la gendarmerie exerçant dans le privé ou le public, les entreprises partenaires ou encore les réservistes citoyens).

- Avec la participation, désormais systématique du chef du bureau reconversion de la gendarmerie à la journée de reconversion des officiers (Cap 2C ndlr) organisée le 13 février au cercle national des armées, afin de partager les réflexions en matière d'accompagnement du personnel.

Il y a enfin les nouveaux défis. La gendarmerie n'est certes pas concernée par les mesures de gestion des ressources humaines accompagnant les réductions d'effectifs de la loi de programmation militaire du 18 décembre 2013 (suppression de 5800 postes des officiers des 3 armées ndlr), cependant elle se prépare.

- L'enquête lancée en 2013 auprès de 3500 officiers pour les sonder sur leurs attentes et les projections statistiques et démographiques du corps se sont traduites par de nombreuses propositions soumises au DGGN. A ce stade, toutes les décisions ne sont pas arrêtées, mais la reconversion d'un certain nombre d'officiers va constituer un des enjeux de la politique des ressources humaines de la gendarmerie au cours des prochaines années.

- La création d'un compte épargne permission (CEP) est actuellement à l'étude avec la défense, sous la forme d'une transposition, avec le discernement nécessaire, du compte épargne temps adopté dans la fonction publique. Parmi les pistes de réflexion, il est notamment proposé d'utiliser, dans des conditions restant à définir et à adapter aux besoins des armées, directions et services, les jours ainsi crédités en vue de prolonger la durée d'un congé de reconversion.

Vous l'avez parfaitement compris en mettant au cœur de vos réflexions aujourd'hui la question de l'appui à la reconversion et la création d'un réseau, ce ne sont pas des options, ce sont des obligations. Jean de La Fontaine écrivait dans la fable « le renard, le loup et le cheval » : « de tout inconnu, le sage se méfie ». C'est le défi que nous devons relever collectivement et qui est au centre des débats de cette assemblée : le militaire ne doit pas être un inconnu du monde civil et il n'est pas possible de se rassurer en se disant qu'il se débrouillera toujours. C'est dans la vie militaire que de nombreux jeunes viennent chercher les valeurs qu'ils cherchent dans la société. Ils les trouvent, les reconnaissent et les développent. Ces valeurs deviennent ce que les sociologues appellent des « compétences sociales » et que nous nommons plus simplement le « savoir être ». Ces valeurs sont inestimables, porteuses de sens et c'est très souvent ce que recherchent les recruteurs et les employeurs, au-delà des simples compétences techniques ou « savoir faire ».

La reconversion professionnelle est une expérience humaine qui se déroule loin des statistiques. Retrouver un emploi, c'est passer par différents stades : le déni, la colère, l'abattement, la dépression, le deuil et la renaissance. Vous l'avez bien compris, l'appui à la reconversion et la création d'un réseau constituent des points de repères, d'accompagnement et d'entraide dans la démarche de reclassement des militaires. ■

**GBR Michel Labbé**

**Direction du personnel de la Gendarmerie Nationale**



## Le prix 2014 de L'Épaulette attribué à la mémoire du Chef de Bataillon Patrice Rebout



est remis, en accord avec sa famille, au GBR (2s) Robert Herubel, délégué général de L'ADO, au profit des orphelins de l'armée de Terre. L'association pour le développement des œuvres d'entraides dans les armées apporte un soutien moral et financier aux veuves et aux familles, sous forme de dons et de bourses d'études. Le CBA Patrice Rebout a été tué en service commandé en Somalie le 12 janvier 2013.

De la promotion EMIA général De Lanlay, il était un fidèle adhérent de L'Épaulette.



## > Intervention du représentant du chef d'état-major de l'armée de Terre le général de corps d'armée Alain Bouquin

**NDLR** : L'an dernier, le CEMAT en personne nous adressait un message que nous avons pris plaisir à retransmettre : l'armée de terre se retire d'Afghanistan, mission accomplie. Peut-être notre armée aurait-elle pu obtenir le bénéfice de la reconnaissance, mais non, la logique du « dividende de la paix » continue de s'appliquer. Cette année, le CEMAT a donc préféré nous adresser une photo de l'armée de Terre, une photo contrastée. Le maître de son instrument de mesure, le général de corps d'armée Bouquin, inspecteur de l'armée de Terre, nous a fait un état des lieux, exempt de perspectives. Concluons (c'est une appréciation analytique) que les temps sont très durs (où peut-on bien trouver 50 mds d'économie ?) et que notre armée aura besoin d'une cohésion sans faille pour affronter les difficultés. L'impertinent appui des associations sera utile...

La photo de l'armée de Terre est déclinée en cinq plans : la préparation opérationnelle, la mise en condition opérationnelle, les ressources humaines, la condition du personnel (le moral) et le commandement.

### La préparation opérationnelle et les engagements.

Nous avons une armée de terre exceptionnelle qui a fait et continue de faire ses preuves. Nous avons une véritable culture de l'engagement opérationnel (2<sup>e</sup> rang derrière les USA pour le nombre d'engagements). L'Afghanistan a représenté une fracture et un tournant salutaires, tout l'éventail de nos capacités et de nos équipements a été utilisé (mêlée, appuis, logistique, renseignements). Toutes nos unités sont désormais aptes à intervenir (le Guépard répond avec l'unité dont c'est le tour), les qualités de notre soldat sont exceptionnelles (rusticités, adaptabilité, maîtrise du feu, capacité à agir au sein des populations...). Nous sommes capables de couvrir toutes les phases d'une intervention (entrée en premier, stabilisation, désengagement). Le succès, ne l'oublions pas, est le fruit du travail de tous : les régiments, les états-majors, les écoles, les centres d'entraînement et les soutiens.

Il nous faut faire attention à ne pas dilapider ce capital d'expérience opérationnelle. Il faut s'attendre à rester une armée d'emploi, toujours prête, pour tout type d'opération... Nous préparons donc l'après Serval-Sangaris (ne pas démobiliser

ser le personnel, sanctuariser la préparation opérationnelle, exploiter nos centres spécialisés, jouer la carte des missions de courte durée). Il nous faut aussi pouvoir « souffler », poser son sac (c'est le respect de notre cycle à cinq temps), notamment là où la surchauffe est ressentie (infanterie, SIC, maintenance, aéromobilité, unités en auto-relève).

Ne croyez pas à un message d'auto satisfaction ou de naïveté, « On sait bien qu'au quotidien, l'entraînement reste compliqué » : insuffisance de disponibilité et non-conformité des installations de tir, atomisation des unités/hommes (permissions, stages, absentéisme)... Et l'éternel problème de la disponibilité des équipements !

Le maintien en condition opérationnelle (MCO) : une situation tendue et une disponibilité parfaite.

Je pourrais presque dire que c'est la litanie habituelle : baisse de la disponibilité de nos matériels majeurs, tension sur les matériels SIC et les micro-parcs de l'artillerie et du génie, trop de matériels majeurs en OPEX et défaut des mêmes pour l'entraînement en métropole, délais trop longs de réinjection de ces matériels de retour d'Afghanistan.

Notre politique d'emploi gradué des parcs (PEGP) ne fonctionne pas à plein régime, six ans après son lancement. Nous ne pouvons plus faire autrement car nous avons plus d'hommes que d'équipements et moins de maintenanciers pour les réparer (déficit non compensé par le dépassement des heures productives de ceux qui restent). Nous faisons face aux insuffisances de crédits MCO, aux manques de rechanges, les moyennes cachant une grande disparité entre les unités.

### La gestion des ressources humaines (GRH) : un domaine sensible

C'est peu dire que notre politique des ressources humaines est sous forte contrainte. Les suppressions de postes, la maîtrise de la masse salariale ont des répercussions sur le recrutement, l'avancement, les mesures catégorielles et les départs. Heureusement, nos personnels représentent une base solide, un véritable capital confiance-expérience.

Nous portons attention à cette richesse humaine et faisons le nécessaire pour en préserver le potentiel.

Dans le domaine de la formation initiale, les CFIM (centre de formation initiale militaire) ont offert la standardisation, la pédagogie adaptée, la progressivité et le contrôle. Il faut encore faire attention à la période de transition entre le CFIM et le régiment. Pour l'encadrement, nous faisons effort sur la sélection, la préparation et le contrôle de l'encadrement tournant, c'est un exercice délicat. Par ailleurs, il faut penser à « valoriser » (récompenses, notation, PAM).



Lors de son intervention le GCA Alain Bouquin inspecteur de l'armée de Terre, représentant le général d'armée Bertrand Ract-Madoux, Chef d'état-major de l'armée de Terre.

© PHOTOS MICHEL GUILLON / L'ÉPAULETTE

...

Nous avons un souci pour l'exploitation et la rentabilisation des compétences de nos personnels, notamment pour fidéliser notre ressource en soldats aguerris au-delà du premier contrat. Les résultats ne sont pas satisfaisants, la durée moyenne de contrat est de 6 ans, alors qu'il faudrait 8 ans, en moyenne les régiments d'infanterie et d'artillerie renouvellent 72% de leurs militaires du rang (Mdr) en 4 ans. Nous poursuivons l'effort de promotion interne (concours OAEA, EMIA...), c'est un investissement pour le personnel et les unités, il faut accompagner les préparants. Pour terminer, je souligne le rôle clef de l'orientation, c'est au cœur du commandement humain et suppose une parfaite connaissance des parcours professionnels.

Car la gestion des ressources humaines ne s'improvise pas. Il nous faut consolider et professionnaliser la chaîne RH des régiments, armer en qualité et en quantité les échelons en première ligne (interface avec les bases de défense, problèmes de solde créés par LOUVOIS, organisation des revues d'effectifs...). C'est-à-dire que nous devons former (maîtrise des outils « système d'information ») et placer des personnels motivés. Il faut profiter du passage en écoles pour sensibiliser les cadres au souci « RH de commandement »

### La condition du personnel : une situation fortement dépendante des conditions de vie courante et de la qualité des soutiens reçus.

LOUVOIS est une gabegie financière et un syndrome d'échec, il initie la perte de confiance entre la troupe et ses chefs. Après prise en compte très tardive du gâchis LOUVOIS, son remplacement a été décidé (DGA ? SGA ?), sur deux ans, peut-être plus ? La bascule sur une armée devrait se faire en 2015 (laquelle en fera les frais ?)

En attendant, nos personnels ont supporté le fléau avec beaucoup de mérite. Nous maintenons la pression sur le centre de paiement, les groupes d'échelon et les cellules paie des bases de défense. Il ne faut pas banaliser ni taire les difficultés rencontrées : il existe toujours des bugs (fractions de solde OPEX...) et des trop perçus pour lesquels la méthode de recouvrement passe mal (surimpositions, suppressions de prestations familiales liées au niveau de revenus, sans tenir compte des retenues sur solde en remboursement des trop perçus).

Les bases de défense sont abonnées à la cure d'austérité, la paupérisation s'ajoute à la dégradation des services (économies sur le chauffage, les transports, les dotations « vie courante », l'entretien du casernement...). Certaines charges de soutien (espaces verts, transport, gardiennage) sont prises sur les effectifs du cœur de métier. Sous dotée financièrement à l'origine, sous dotée budgétairement et donc obligée de manier le report de charges chroniquement, les bases de défense ne marchent pas. Je pense cependant que les bases qui auraient l'argent nécessaire donneraient satisfaction.

Le ministre en a enfin pris conscience (visites 2<sup>e</sup> RIMA et 152<sup>e</sup> RI) et a procédé au déblocage d'urgence, fin 2013, de 30 millions d'Euros. Ce déblocage a un point positif, mieux clôturer la gestion 2013 et deux négatifs, l'incohérence de cette mesure (10 mois de diète puis afflux d'argent à dépenser en urgence sans régler le problème de fond), la marque de défiance envers le CEMAT qui rendait compte du problème depuis longtemps et que le ministre n'a pas cru avant d'aller

vérifier la grogne auprès des forces. L'infrastructure est dans une situation difficile : accumulation des retards pour le neuf (gels, reports et annulations d'opérations), manque de crédit d'entretien pour l'ancien (2€/m<sup>2</sup> au lieu de 11€/m<sup>2</sup>), qualité indécente de certains logements et fin du plan VIVIEN décalée de 2013 à 2017 (ce qui a évidemment un effet sur la fidélisation).

**Il faut donc continuer à s'indigner ! Ne négligez pas fiche QSR (qualité du service rendu), remplissez-la sérieusement (faits objectifs) sinon, vu de Paris, tout se passe bien. Tant que les problèmes ne sont pas résolus, il faut les marteler ! Il faut faciliter les combats de l'armée de terre. (Ndlr : pour prendre sa part, L'Épaulette demande à ses correspondants de lui faire remonter ces difficultés. Invitez le président du groupement à une visite, voire à une réunion, présentez lui le régiment, ce pour quoi il est fier, mais aussi tous les problèmes qu'il rencontre. Soyez assurés que la page « Groupement » sera lue par le CEMAT).**

### Commandement : il faut inlassablement revenir aux fondamentaux

Il faut se garder de l'illusion du faux professionnalisme, commander, c'est donner des ordres et contrôler leur exécution (ndlr : les vrais professionnels -comme les pilotes d'hélicoptère- ne se fient pas à leur savoir, avant de décoller, ils vérifient tout à partir d'une checklist). Il faut développer le réflexe du contrôle pour éviter les pertes (trop fréquentes) et les détériorations de matériels sensibles comme l'armement et l'optique (indigne de professionnels).

Il faut encadrer et recadrer le personnel, lutter contre l'absentéisme abusif (mal ressenti et pas toujours sanctionné comme il se doit), lutter contre les comportements déviants (alcool, drogue, bagarre) faisant appel à une intervention des forces de l'ordre. Remarque : notre arsenal disciplinaire est suffisant, il ne faut pas développer un pseudo règlement interne. La sanction a deux sens, c'est à la fois la récompense et la punition. Les hommes ont besoin d'être cadrés (punir puis pardonner, ne pas marquer la carrière durablement si ça ne se justifie pas) mais aussi encouragés et récompensés (pas toujours les mêmes, toutes les catégories, pas seulement en OPEX mais aussi au quartier...)

Le commandement n'est pas sans informer ni sans être informé. Il faut rester à l'écoute du terrain, ne pas être court-circuité. Je vous rappelle les bases immémoriales et toujours aussi pertinentes : le rapport hiérarchique reste le B-A BA du commandement de contact, le parrainage est le pilier de l'intégration, il faut sans cesse valoriser le rôle des présidents de catégorie et les représentants au CFMT.

### En conclusion

J'ai la perception d'une armée de Terre courageuse et déterminée qui tire une grande fierté des opérations récentes et en cours (cela lui donne du tonus et soutient son moral), qui subit des difficultés -dont elle n'est pas toujours responsable- sans les leviers pour y remédier, dont le moral (très lié aux OPEX) est à surveiller comme le lait sur le feu. ■

**GCA Alain Bouquin  
Inspecteur de l'armée de Terre**

...

Lettre de félicitations au GBR (2s) Paul Moreaux et médailles de L'Épaulette au Colonel (er) Jean Pujol, au Colonel (er) Yves Barthet, et au Colonel Arnaud



## > Cérémonie sous l'Arc de Triomphe



À 18 heures 30, de nombreux adhérents se rassemblent, certains avec leur famille, sous l'Arc de Triomphe pour assister au ravivage de la Flamme et au dépôt d'une gerbe sur le tombeau du Soldat inconnu par le général de corps d'armée (2s) Hervé Giaume président de L'Épaulette. Aux ordres du lieutenant-colonel Payré commandant l'École militaire interarmes, les honneurs sont rendus par la musique militaire des Transmissions, un détachement de l'École militaire interarmes, de l'École des officiers de la Gendarmerie Nationale et du 4<sup>ème</sup> Bataillon des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, ainsi qu'un piquet d'honneur du 1<sup>er</sup> régiment de Chasseurs de Verdun. ■



Le président de L'Épaulette, le GCA (2s) Hervé Giaume ravivant la Flamme, avec deux jeunes écoliers de Châtillon.  
La signature du livre d'or.  
Les écoliers de Châtillon devant le peloton d'honneur de la 53<sup>e</sup> promotion de l'EMIA.



## > L'école du Train « parraine » la promotion OAEA-OAES 2013-2014

*Il est en effet revenu cette année au général Etienne, commandant l'École du Train et Père de l'arme, le soin de proposer un parrain en modèle à l'ensemble des officiers de recrutement OAEA-OAES. C'est le colonel Gilbert Parazols qui a été choisi comme modèle d'officier de l'arme du Train. Compagnon de la Libération et grand spécialiste des combats en milieu désertique, il succède au Lcl Grand (Promotion 2011-2012), l'artilleur de Koufra, et au Lcl Renard (Promotion 2012-2013), transmetteur à Bir Hakeim, tous deux également Compagnons de la Libération.*

### Biographie du colonel Gilbert Parazols

**G**ilbert Parazols est né en 1903 à Affreville en Algérie. Il s'engage comme 2<sup>e</sup> classe par devancement d'appel en mai 1922 au titre du 2<sup>e</sup> Régiment du Génie. Il y acquiert ses premiers galons de laine puis dorés et est libéré avec le grade de sergent en novembre 1923.

Il rengage pour quatre ans en janvier 1924 avec le grade de maréchal des logis, pour servir d'abord au 30<sup>e</sup> Escadron du Train puis rejoint, en avril 1926, le 23<sup>e</sup> Escadron du Train stationné au Maroc. Il y participe activement au soutien des combats de pacification et y obtient une première citation à l'ordre du régiment en août 1926 alors qu'il est chef d'un convoi de blessés qu'il parvient à ramener à l'Ambulance dans des conditions particulièrement éprouvantes et dangereuses.

Admis dans le corps des sous-officiers de carrière en juillet 1928, il est affecté au 24<sup>e</sup> Escadron du Train à compter du 3 décembre de la même année.



Le colonel Gilbert Parazols en 1951.

Nommé maréchal des logis-chef en mai 1929, il est admis à l'École de la Cavalerie et du Train de Saumur et promu sous-lieutenant en octobre 1930.

Affecté au 122<sup>e</sup> Escadron du Train, il est lieutenant en octobre 1932. Après avoir suivi à l'école d'application de l'Artillerie en 1933 les cours de chef d'atelier de réparation et d'entretien du matériel automobile, il retourne au Maroc au 123<sup>e</sup> Escadron du Train qu'il rejoint en août 1934. A la tête de sa section de transport, il enchaîne les missions pendant 11 mois, parcourant inlassablement les pistes du désert marocain. Avec plus de 220.000 km parcourus dans ces conditions difficiles, il acquiert une expérience certaine du milieu désertique et obtient en 1935 un élogieux témoignage de satisfaction à l'ordre du corps d'armée.

En 1937, il est affecté à la compagnie détachée dans l'oasis de Tindouf, dans les confins algéro-marocains. Promu capitaine en juin 1938, il y prend le commandement de la compagnie. En juillet 1939, il quitte le Maroc et rejoint le 122<sup>e</sup> Escadron du Train en métropole au moment du déclenchement des hostilités. En avril 1940, alors qu'il commande la 802<sup>e</sup> Compagnie Autonome du Train, il est désigné avec son unité pour faire partie du corps expéditionnaire français en Norvège et débarque à Narvik le 6 mai. Il y ravitaille les unités engagées dans des conditions difficiles et périlleuses et est cité pour la 2<sup>e</sup> fois le 15 juin 1940 à l'ordre de la division.

Le 18 juin 1940, il rembarque à destination de l'Angleterre où il est démobilisé. Il rejoint aussitôt le général De Gaulle et crée avec une partie de ses hommes qui l'ont suivi et des évadés de France le 1<sup>er</sup> Escadron du Train de la France Libre à deux compagnies de transport dont il prend le commandement. Embarqué avec son unité à destination de l'Afrique

Occidentale française, il participe en septembre et octobre aux opérations de Dakar et Libreville puis rejoint le Cameroun. Fin novembre 1940, à la tête d'une compagnie de son Escadron<sup>1</sup>, le capitaine Parazols est mis à la disposition du colonel Leclerc en tant que spécialiste des régions sahariennes. Il rejoint Fort Lamy (Tchad) où il est incorporé avec ses hommes au sein du 5<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Sénégalais du Tchad pour y fournir l'ossature de 2 compagnies de découverte et de combat. Il participe au raid sur l'oasis de Koufra au cours duquel il se distingue encore. Le 18 février 1941, alors qu'envoyé en éclaireur il devance la colonne, il surprend l'ennemi et capture un véhicule de combat en le chargeant avec sa voiture civile. Après la prise de l'oasis, il poursuit l'ennemi à la tête de son détachement motorisé en vue de parachever sa destruction. Il est cité pour la 3<sup>e</sup> fois à l'ordre de l'armée.

Promu chef d'escadron en décembre 1941, il est nommé par le colonel Leclerc chef du service automobile, chargé de l'organisation des transports. Il va ainsi participer à toutes les opérations sahariennes jusqu'en 1943 : de la conquête du Fezzan, en passant par la Lybie, jusqu'à l'entrée de la Force L dans Tunis le 15 mai 1943.

En août 1943, il prend le commandement du Détachement de Circulation Routière de la 1<sup>re</sup> Division Française Libre à la tête duquel il participe à la campagne d'Italie. Il se distingue à nouveau le 11 mai 1944, près du Garigliano, alors que sous de violents tirs de mortiers et dans un terrain miné, il risque sa vie pour ramener les corps d'un aspirant et d'un brigadier-chef de son unité mortellement blessés.

En août, le chef d'escadron Parazols prend le commandement du 505<sup>e</sup> Groupe de Transport à la tête duquel il débarque en Provence le 21 août pour participer aux campagnes de France et d'Allemagne. Le 26 août 1944 aux portes de Marseille, en mission de reconnaissance, il est à nouveau cité à l'ordre de la division.

En 1945, il est fait compagnon de la Libération et promu lieutenant-colonel en décembre de la même année, alors qu'il a été désigné pour assurer le commandement du Train des unités de la 1<sup>re</sup> Division Coloniale d'Extrême-Orient. Après avoir mis sur pied et instruit ses unités, il embarque avec elles pour l'Indochine, en mars 1946. Commandant le Train du Sud-Vietnam, il participe avec ses unités à toutes les opérations jusqu'en 1948. Pour plus d'efficacité, il se fait breveter parachutiste et observateur d'aviation, ce qui lui permet de suivre depuis les airs ses convois et coordonner leur exécution. Il

exécute ainsi 47 missions aériennes de guerre au cours desquelles il est cité une 5<sup>e</sup> fois.

De retour en métropole, il se porte volontaire pour être détaché en 1948 comme observateur des Nations-Unies en Palestine. Affecté à Jérusalem, côté arabe, il se donne nuit et jour à sa mission, créant avec les unités arabes contrôlées un climat de confiance. L'efficacité de son action et son tact lui permettront de recevoir une lettre de satisfaction du médiateur des Nations-Unies.

En novembre 1948, il rejoint à nouveau le Maroc pour y assurer d'abord le commandement du 33<sup>e</sup> Escadron du Train stationné à Fès, puis en août 1949 le commandement du Centre d'Instruction du Train n° 14 près de Casablanca.

Nommé au grade de colonel le 1<sup>er</sup> avril 1951, il finit sa carrière comme major de garnison de Lille. En novembre 1952, il se retire à Vaison-la-Romaine (84) où il décède en 1966. ■

1. Les escadrons du Train de l'époque correspondaient à une structure du niveau bataillon, d'où l'appellation chef d'escadron.

2. Le domaine de spécialité « soutien du combattant » et le régiment de soutien du combattant de Toulouse sont rattachés à l'arme et à l'école du Train.

## Décorations du colonel Parazols

- *Commandeur de la Légion d'Honneur.*
- *Compagnon de la Libération.*
- *Croix de Guerre 1939/1945 avec 1 palme et 2 étoiles d'argent.*
- *Croix du Guerre des T.O.E avec 1 étoile d'argent et 1 étoile de bronze.*
- *Médaille coloniale avec 7 agrafes : Maroc 1925-1926, Sahara, Afrique*

*Française Libre, Koufra 1941, Fezzan et Tripolitaine, Tunisie 1942-1943, Extrême-Orient.*

• *Médaille commémorative (1939-1945) avec 7 agrafes : Norvège, Libération, Afrique, Tunisie, Italie, France, Allemagne.*

• *Commandeur du Ouissam Alaouite Chérifien.*

• *Officier du Nicham Iftikhar.*

## > Baptême de la promotion « Colonel Parazols » à Bourges

C'est dans un cadre magnifique, au pied de la cathédrale St-Etienne, que le 24 Septembre dernier dans le cadre de la prise d'armes de rentrée des écoles militaires de Bourges, les 19 OAEA (13 du Matériel et 7 du Train) et les 2 OAES du Train<sup>2</sup> ont été baptisés du nom de leur prestigieux parrain.

La cérémonie était présidée par le général Moïnard, commandant les écoles militaires de Bourges, qui a remis l'insigne de la promotion au sous-lieutenant Dupré, major Matériel. Le général Etienne, commandant l'École du Train a quant à lui, remis son insigne au sous-lieutenant Rodriguez du Train, major pour les deux écoles. ■

**Lcl (CR) Giraud**  
**Officier culture d'arme de l'école du Train**



## Description de l'insigne de la promotion « Col Parazols »

L'insigne a la forme d'un écu sur fond vert et blanc, aux couleurs de l'arme du Train.

En bas à gauche, la roue ailée symbole de l'arme du Train.

A gauche, l'épée symbole de l'officier et le nom du parrain en lettres d'argent. Au centre, une croix d'Agadès argentée, le parrain reconnu comme un éminent spécialiste des opérations en milieu désertique ayant participé à toutes les opérations sahariennes jusqu'en 1943 et s'étant en particulier illustré lors de la prise de l'oasis de Koufra.

Au milieu de cette croix, les couleurs du drapeau norvégien rappellent que juste avant de rejoindre la France Libre parmi les premiers, le Cne Parazols s'est illustré dès la bataille de Narvik.

Au-dessus, symbole de la vélocité et de l'aptitude à franchir les obstacles, un Pégase que l'on retrouve sur deux insignes d'unités commandées en campagne par le colonel Parazols et à la tête desquelles il a été cité :

le Détachement de Circulation Routière de la 1<sup>re</sup> Division Française Libre (campagne d'Italie) et le 505<sup>e</sup> Groupe de Transport (campagne de France). En haut à droite, la croix de Compagnon de la Libération, décoration la plus prestigieuse détenue par le parrain.

**Les 21 OAEA et OAES du Train et du Matériel aux ordres du major, le sous-lieutenant Rodriguez.**



## > L'ALAT 1954-2014, fête ses 60 bougies une composante indispensable de l'armée de Terre

C'est le 22 novembre 1954 qu'une instruction ministérielle décide de la création d'un commandement de l'aviation légère de l'armée de Terre « dans le but de coordonner les doctrines d'instruction et d'emploi des formations d'aviation légère de terre ». L'ALAT souffle donc cette année 2014 ses 60 bougies. En fait, c'est depuis plus de 60 ans qu'avions puis hélicoptères se sont rendus indispensables à l'armée de Terre et à notre pays. Plus que jamais, les hélicoptères jouent un rôle majeur dans les crises et les conflits modernes. Leurs capacités intrinsèques, celle en particulier de s'affranchir des obstacles, leur don d'ubiquité, la performance et la précision de leurs armements en font une arme redoutable et redoutée, mais aussi souvent le dernier espoir de tous ceux qui sont en détresse. Comme je n'ai jamais cessé de le répéter dans ma carrière, tout ceci ne s'est pas fait tout seul. C'est surtout en particulier le résultat de la clairvoyance et de la ténacité des premiers chefs de l'ALAT, comme les généraux Paul Lejay et Jacques Navelet, et aussi bien sûr de tous les hommes et toutes les femmes qui ont servi et donné leur vie sous le « béret bleu ».

En 1977, le général Lejay écrivait dans un article : « Je sais cependant qu'elle (l'ALAT) a acquis une sécurité et une importance qui contrastent heureusement avec les conditions dans lesquelles elle a dû si longtemps frayer sa voie, sous la menace constante d'une remise en cause de son existence même ».

En 2011, le chef d'état-major de l'armée de Terre, le général d'armée Ract-Madoux, avait dit dans son ordre du jour, en parlant des médailles qu'il venait de décerner à des étendards et des personnels de l'ALAT : « Elles mettent en valeur la justesse des choix faits par nos anciens en termes d'équipements, de tactique et de doctrine, ainsi que la qualité de la préparation opérationnelle de nos armées, conduite ici même, en métropole, notamment dans nos centres de formations et dans nos régiments. C'est grâce à ce travail rigoureux et minutieux qu'a pu se forger cet outil de combat efficace et redoutable, apte à faire face d'emblée aux situations les plus exigeantes et à les dominer dans la durée. »

### Au commencement

Depuis très longtemps déjà, les

De  
l'hélicoptère  
Banane  
à la Gazelle,  
l'ALAT  
est fière  
de ses  
60 bougies.



DR ALAT

militaires avaient cherché à se doter de moyens « plus légers que l'air » pour améliorer leurs capacités de combat. C'est lors de la bataille de Fleurus, le 26 juin 1794, que, pour la première fois dans l'histoire, un ballon d'observation (« l'Entreprenant ») est utilisé pour renseigner sur le dispositif adverse. Cet aérostat, avec à son bord le capitaine Coutelle, permet de connaître parfaitement le dispositif ennemi et, de plus, affecte sérieusement son moral<sup>1</sup>. Avec l'avènement de l'ALOA<sup>2</sup>, plus de deux siècles après, dénommée un peu plus tard ALAT, et surtout avec les progrès de la technique, cette troisième dimension du combat prendra son véritable envol et donnera naissance à l'aérocombat d'aujourd'hui.

On pourrait encore citer comme référence historique le siège de Paris en 1870 et cette fois-ci l'utilisation d'un ballon pour « l'extraction » de Léon Gambetta. Nos forces spéciales et son 4<sup>e</sup> RHFS<sup>3</sup> ne font-ils pas la « même chose » aujourd'hui lorsqu'ils évacuent une très haute personnalité dans des situations de crise ? Le *Caracal* a remplacé le ballon...

Utilisés massivement pendant la première guerre mondiale, les ballons seront progressivement remplacés par des « aéroplanes », puis des avions, aux capacités nettement supérieures. Là encore, le souci du renseignement et de l'observation pour le réglage des tirs d'artillerie est permanent et ces « drôles de machines volantes » sont d'un précieux secours pour ceux qui combattent au sol. Ce besoin n'ira qu'en s'amplifiant lors de la Seconde Guerre mondiale.

### Les pionniers

C'est ainsi qu'à partir de 1943 les forces françaises sont progressivement équipées par l'allié américain. Les premiers avions *Piper Cub* sont mis en service dans les groupes d'artillerie au sein de SOAA<sup>4</sup>. Ils sont alors pilotés par des aviateurs qui sont rapidement renforcés par quelques « biffins » titulaires de brevets civils. Les missions d'observation et de réglage des tirs à bord des appareils sont exclusivement réservées à des officiers d'artillerie. Environ 150 avions participent ainsi en particulier à la campagne d'Italie et aux combats des Vosges et d'Alsace.

À la fin de la guerre naissent alors des « tiraillements » entre l'armée de l'air et l'armée de terre car les premiers demandent que ces unités soient confiées à des aviateurs, alors qu'elles accomplissent des missions exclusivement au profit des seconds. À la fin de la guerre, les « éléments air » de l'aviation d'observation d'artillerie sont répartis entre la France, l'Afrique du Nord, l'Allemagne et l'Indochine. En général, à cette époque, le personnel de l'AOA porte l'insigne du régiment ou du groupe d'artillerie auquel il est rattaché, à l'exception de quelques-uns qui en font réaliser un distinctif.

### L'Indochine

C'est à l'été 1945 qu'il est décidé que l'artillerie du corps expéditionnaire en Indochine sera dotée d'une « aviation légère » équipée de *Piper L4* et de *Morane 500 Criquet*<sup>5</sup>, principalement regroupés en groupes aériens d'observation d'artillerie (GAOA). Le 1<sup>er</sup> GAOA arrive en février 1946 au





## La Guerre froide

Les années 60-70 vont être celles de la montée en puissance de la lutte anti-char avec le développement des missiles filoguidés.

Les unités rentrées d'Algérie forment désormais des GALDIV<sup>8</sup> regroupant une vingtaine d'avions et autant d'hélicoptères. Progressivement, les *Alouette III* équipent les unités, armées de missiles anti-char SS11. Pour ce qui est des hélicoptères de transport, les *Puma* vont remplacer quant à eux les fameuses « Bananes » et les bons vieux *Sikorski* (les « *Siko* »).

Les avions *NC 856* et *Piper L21B* sont retirés du service en 1970, année qui voit le virage définitif vers une ALAT principalement dotée de « voilures tournantes ». Mais quelques « voilures fixes » seront encore mises en œuvre dans certaines unités (GALREG<sup>9</sup> par exemple), comme le célèbre (lui aussi) *Broussard*, ou encore des *L19E*.

Après le *Puma*, « bête de somme » de l'ALAT qui vole encore aujourd'hui<sup>10</sup>, ce sont les *Gazelle* qui entrent en service, en remplacement des *Alouette III*.

Le vol tactique (VOLTAC), véritable « marque de fabrique » de l'ALAT, prend à cette époque toute sa place dans la doctrine de l'aéromobilité.

## Une adaptation permanente

1977 marque un nouveau tournant dans l'histoire de l'ALAT avec la création des régiments d'hélicoptères de combat (RHC) à partir des GALCA et GALDIV. Les GALREG, quant à eux, deviennent des GHL<sup>11</sup>, chargés en particulier d'assurer les missions d'aide au commandement.

En 1983, l'ALAT engage une trentaine d'appareil au Tchad dans l'opération « Manta »<sup>12</sup>. A la même époque une « brigade aéromobile expérimentale » (BAE) est mise sur pied avec les 1er et 3<sup>e</sup> RHC, ainsi que le 1<sup>er</sup> RI. Cette expérimentation donnera naissance à la 4<sup>e</sup> DAM<sup>13</sup> le 1<sup>er</sup> juillet 1985, qui intégrera en plus le 5<sup>e</sup> RHC et le 4<sup>e</sup> RHCMS<sup>14</sup>. C'est donc une formidable force de frappe anti-char qui est capable de s'opposer aux unités blindées du Pacte de Varsovie, avec 360 missiles HOT en ordre de tir simultanément ! Dans le même temps, le 6<sup>e</sup> RHC est créé au sein du 1<sup>er</sup> corps d'armée. Ce sont alors quelque 700 hélicoptères qui sont mis en œuvre dans l'ALAT, que ce soit au sein des forces ou pour la formation.

Les appareils sont sans cesse modernisés et de nouveaux armements voient le jour, comme le missile air-air *Mistral*.

...

Tonkin. Le 2<sup>e</sup> GAOA<sup>6</sup> rejoint quant à lui la Cochinchine en mars de la même année. C'est en 1947 que le peloton de la 9<sup>e</sup> division d'infanterie coloniale devient le 3<sup>e</sup> GAOA<sup>7</sup>, stationné à Haïphong. Malheureusement, le mauvais état général des avions à leur arrivée sur le territoire et un usage intensif les clouent rapidement au sol.

En 1949 la direction du service de santé demande des hélicoptères pour assurer les évacuations sanitaires. Ainsi, deux *Hiller UH 12* sont livrés et marquent le tout début de l'emploi opérationnel des hélicoptères. Comme aujourd'hui sur les théâtres d'opérations le font leurs fiers « descendants » *Puma*, *Cougar* ou *Caracal* (et demain *Caïman*), ils contribuent fortement au moral des combattants au sol.

En 1952, les GAOA prennent les numéros 21, 22 et 23 et sont composés d'une vingtaine d'appareils. Cette même année, le 3 mars, est créée officiellement l'ALOA et dès l'année suivante les premiers pilotes et mécaniciens de l'armée de Terre remplacent progressivement ceux de l'armée de l'air. Le 1<sup>er</sup> janvier 1954, les GAOA sont entièrement pris en compte par les forces terrestres. Dans le courant de cette année, les *Cessna L19 A* arrivent en Indochine avant d'être rapatriés, avec le reste des formations, en métropole et en Afrique du Nord après le cessez le feu.

## L'Algérie

C'est en Algérie que va véritablement naître et se développer le concept d'aéromobilité qui deviendra quelques années plus tard celui d'aérocombat.

Face à l'augmentation rapide des opérations, de nouveaux pelotons d'avions sont créés au sein des divisions, en complément des GAOA déjà déployés. Ces pelotons, avec leurs *Piper L18*, *L19* et *L21*, sont destinés en particulier à l'observation et au guidage de la Chasse.

Mais c'est le besoin de mobilité et de transport des unités terrestres qui va surtout marquer une évolution importante de l'emploi des hélicoptères. C'est le célèbre groupe d'hélicoptères N<sup>o</sup> 2 (GH2) du chef de bataillon Crespin qui va prendre cette mission à son compte avec les non moins célèbres « *Bananes* » (Vertol H21).

1957 voit la conception de deux hélicoptères français, le *Djinn* et l'*Alouette II*. En 1959 des pelotons mixtes avions-hélicoptères sont constitués au sein des divisions. Des pilotes formés en métropole rejoignent les artilleurs qui composaient majoritairement les unités. Fantassins et cavaliers arrivent donc dans l'ALAT, mais aussi des appelés du contingent détenteurs du « deuxième degré » civil et chargés, quant à eux, des liaisons avec des *L18*.

Une étape importante sera marquée par la mise en place d'officiers observateurs détachés de leurs corps dans les unités de l'ALAT, apportant leur connaissance indispensable au combat (aéro)terrestre. L'ALAT, « consubstantielle à l'armée de terre », prend là véritablement toute sa place dans la conduite des opérations.

En 1961, ce sont près de 700 avions et hélicoptères qui servent en Algérie et plus de 570 en France...

DR ALAT

## > ALAT 1954-2014, fête ses 60 bougies

Une composante indispensable de l'armée de Terre

... La BAM<sup>15</sup> succédera à la DAM et sera engagée au sein de la division Daguet pendant la guerre du Golfe. 60 Gazelle HOT participeront en particulier à l'offensive terrestre, détruisant plus de 120 objectifs.

Enfin, les années 90 voient le développement du vol de nuit avec des moyens de vision nocturne, les « jumelles de vision nocturne ». Là aussi, couplé au VOLTAC, le vol avec JVN va devenir une « seconde nature » pour tous les équipages de l'ALAT qui vont véritablement pouvoir combattre la nuit comme le jour.

### L'ALAT aujourd'hui

L'ALAT c'est aujourd'hui trois RHC, le 1<sup>er</sup> à Phalsbourg, le 3<sup>e</sup> à Etain, le 5<sup>e</sup> à Pau et le 4<sup>e</sup> RHFS à Pau également. Mais l'ALAT c'est aussi une école, l'EALAT, répartie sur deux sites, à Dax<sup>16</sup> et au Cannet des Maures<sup>17</sup>. A cette école il faut ajouter pour la formation des pilotes de Tigre l'école franco-allemande (EFA)<sup>18</sup> et le CFIA<sup>19</sup> pour l'ensemble du personnel de mise en œuvre du Caïman, tous deux au Cannet des Maures. L'ALAT c'est encore une unité chargée d'expérimenter et de qualifier tous les nouveaux équipements, le GAMSTAT<sup>20</sup>, à Valence. Sans oublier un bataillon de soutien, le 9<sup>e</sup> BSAM<sup>21</sup> implanté à Montauban et dont la mission est le soutien opérationnel des appareils.

Alors que les avions étaient largement majoritaires au tout début, il en reste quand même un tout petit nombre avec 8 TBM 700<sup>22</sup> basés à Rennes et 5 PC6 Pilatus<sup>23</sup> à Montauban.

Les bérets bleus sont aujourd'hui environ 5000 hommes et femmes, dont seulement un cinquième est « personnel navigant ». Car, faut-il le préciser, l'ALAT ce n'est pas seulement des pilotes, mais c'est aussi des mécaniciens, des contrôleurs de la circulation aérienne, des météorologistes, des instructeurs simulation, des pompiers et bien sûr du personnel administratif.

C'est une flotte d'environ 300 appareils qu'elle met en œuvre, appareils encore d'ancienne génération pour une bonne partie comme la Gazelle ou le Puma, de génération « intermédiaire » avec le Cougar et le Caracal, et bien sûr de nouvelle génération avec le Tigre

et le Caïman. S'agissant du Tigre, la version HAD<sup>24</sup> va prochainement être livrée, au 1<sup>er</sup> RHC pour commencer. Cette version diffère principalement du HAP<sup>25</sup> par la présence de missile air-sol Hellfire. Ce sont au total 60 Tigre qui équiperont l'ALAT.

Arme à part entière de l'armée de Terre (comme l'Infanterie, la Cavalerie, le Génie,...) depuis maintenant une dizaine d'années<sup>26</sup>, l'ALAT, comme les autres Armes, a son « Père de l'Arme », le général Comalat, garant de sa cohésion et gardien de ses traditions. Sa devise, « De la terre, par le ciel », rappelle que c'est à l'armée de terre qu'elle est viscéralement attachée (au sens propre comme au sens figuré) et que c'est bien sûr par les airs qu'elle combat aux côtés de ses frères d'armes. Comme les autres Armes également, l'ALAT a un Saint-Patron, en l'occurrence une Sainte-Patronne : Sainte Clotilde.

Bien qu'Arme jeune, elle cultive son histoire<sup>27</sup> et son patrimoine, en particulier par l'intermédiaire de son magnifique « musée de l'ALAT et de l'hélicoptère » à Dax ([www.museehelico-alat.com](http://www.museehelico-alat.com)). Ses Vétérans sont réunis au sein de l'UNAALAT ([www.unaalat.fr](http://www.unaalat.fr)) et son association d'entraide, l'Entraide ALAT ([www.entraidalat.fr](http://www.entraidalat.fr)), est une des six associations d'entraide de l'armée de Terre.

L'ALAT est devenue au fil des années et de l'histoire militaire de notre pays une composante indispensable et incontournable de l'armée de Terre. Les opérations récentes en Afghanistan, en Côte d'Ivoire, en Libye<sup>28</sup>, celles antérieures au Kosovo, en ex-Yougoslavie ou encore au Tchad, et bien sûr celles en cours au Mali et en République Centrafricaine, ont démontré et démontrent tous les jours la pertinence de détenir un tel outil de combat. Cette composante « aérocombat » est enviée par de nombreux pays dans le monde entier et sert de modèle pour un certain nombre d'entre eux.

Dans les pas de leurs Anciens, les bérets bleus continuent à être présents là où le devoir les appelle. Que ce soit dans la fournaise des combats, celle des incendies de forêts l'été, lors de catastrophes naturelles comme le terrible

drame de Draguignan en juin 2010, les femmes et les hommes de l'ALAT seront toujours fidèles au refrain de leur chant de tradition, « l'azur de nos bérets ». ■

*Secourir, appuyer, en toutes circonstances,  
Equipages de l'ALAT,  
au service de la France,  
Sur les têtes alignées, évoquant son appel,  
L'azur de nos bérets nous dévoile le ciel.  
O, Sainte Clotilde, du péril garde nous,  
Demeure notre guide, du trépas  
défend nous.*

**Général (2s) Yann Pertuisel  
(Promotion « LCL Broche »)  
Ancien commandant de l'ALAT**

1. Il est intéressant de constater que cet effet dissuasif et d'atteinte au moral de l'adversaire est toujours une des capacités importantes des hélicoptères aujourd'hui. Il suffit de voir quel a été leur impact, sans même parfois ouvrir le feu, en Afghanistan, en Libye ou encore au Mali.
2. Aviation légère d'observation d'artillerie.
3. Régiment d'hélicoptères des forces spéciales.
4. Section d'observation d'aviation d'artillerie.
5. Nos Vétérans l'appelaient « Trapanelle » et cet avion était une version du célèbre avion allemand Fieseler Storch.
6. Dont le 1<sup>er</sup> RHC est l'héritier.
7. Dont le 3<sup>e</sup> RHC est l'héritier.
8. Groupe d'aviation légère divisionnaire.
9. Groupe d'aviation légère régionale.
10. Les derniers seront retirés du service dans une dizaine d'année...
11. Groupe d'hélicoptères légers.
12. Elle y est toujours avec un DETALAT de quatre Puma.
13. Division aéromobile.
14. Régiment d'hélicoptère de commandement, de manœuvre et de soutien.
15. Brigade aéromobile.
16. Formation de « base » de tous les pilotes d'hélicoptère des armées et de la Gendarmerie. Cette formation se fait sur des hélicoptères civils loués à un prestataire dans le cadre d'un contrat de partenariat public-privé (PPP).
17. Formation spécialisée sur les appareils de combat et formation tactique.
18. L'EFA a son pendant en Allemagne à Fassebeg où sont formés les mécaniciens.
19. Centre de formation interarmées qui forme les équipages et les mécaniciens de l'armée de Terre et de la Marine.
20. Groupement aéromobile de la section technique de l'armée de terre.
21. Bataillon de soutien aéromobile.
22. Avion transportant les autorités.
23. Avion servant au transport de pièces de rechange et au largage de parachutistes.
24. Hélicoptère d'appui destruction.
25. Hélicoptère d'appui protection.
26. Auparavant les officiers venaient de toutes les Armes de l'armée de Terre et les sous-officiers étaient rattachés à l'Artillerie.
27. Pour en savoir plus, lire « L'histoire de l'ALAT 1794-2014 » par le général André Martini (Lavauzelle) ou aller sur le site [www.alat.fr](http://www.alat.fr) de M. Christian Malcros.
28. Lire « De la terre, par le ciel » (édition Economica).

## > Groupement Corse (2A et 2B) 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération de la Corse

Le colonel (ER) René Colombani ancien président du groupement, nous adresse un fascicule rappelant que la Corse a été le premier département français libéré lors de la deuxième guerre mondiale. Voici un extrait de ce fascicule très riche, que vous pouvez retrouver en intégralité sur le site de la préfecture.

Savoia, Tunisia a noi ! », des milliers de Corses prêtent serment devant le monument aux morts : « Face au monde, de toute notre âme, sur nos gloires, sur nos tombes, sur nos berceaux, nous jurons de vivre et de mourir Français »

Le 8 novembre 1942, les Alliés passent à l'offensive et débarquent en Afrique du Nord (opération Torch). Hitler envahit la zone libre (opération Attila). 80 000 Italiens (général Magli) occupent la Corse le 11 novembre, auxquels viendront s'ajouter, à partir de juin 1943, 14 000 Allemands de la brigade SS Reichsführer, soit presque un occupant pour deux habitants, l'île comptant environ 200 000 habitants.

Au cours du mois de juin, l'OVRA arrête de nombreux patriotes. Certains sont exécutés (Pierre Griffi, Jean Nicoli, Michel Bozzi), d'autres déportés en Italie. Le 10 juillet 1943, les Alliés débarquent en Sicile (opération Husky).

En août 1943, la dégradation de la situation militaire des forces de l'Axe en Italie amène les Allemands à envisager une nouvelle stratégie. Le plan allemand prévoit d'abandonner la Sardaigne et de concentrer les troupes allemandes sur la Corse et sur l'île d'Elbe.

**A - L'armistice italien du 8 septembre : l'insurrection en Corse et les nouveaux rapports germano-italiens.**

Le soir du 8, le général Magli reçoit deux ultimatums : l'un du commandement allemand qui exige le désarmement des forces italiennes, l'autre de Paul Colonna d'Istria qui réclame une prise de position sans équivoque pour ou contre la résistance corse. Le premier est rejeté, le second accepté avec des réticences qui expliquent que les troupes italiennes ne sont vraiment engagées contre les Allemands qu'une quinzaine de jours plus tard. La situation est extrêmement confuse.

À l'aube du 9 septembre, à Bastia, plusieurs navires allemands sont endommagés par les batteries italiennes et les prisonniers placés sous contrôle des autorités militaires italiennes. Ce même jour, dans la ville, patriotes et soldats italiens s'emparent de la citadelle, de la gare et des principales voies de communication ; le local de la Légion



Carte commémorative de la Corse, premier département français libéré le 4 octobre 1943.

des combattants devient une permanence des résistants du Front national. Ajaccio se soulève le 9 septembre.

Le 12 septembre, modifiant les plans de l'état-major, Hitler ordonne l'évacuation des deux grandes îles, Sardaigne et Corse. À partir du 17 septembre, pour assurer l'évacuation des unités dont le sort lui est confié (32 000 h avec armement et matériel lourd), le général von Senger, concentre son action sur la voie routière de la côte orientale et sur le port de Bastia.

**B - L'aide d'Alger après l'insurrection du 9 septembre.**

Le 8 septembre, Arthur Giovoni (cadre du Front national) rencontre à Alger le général Giraud qui lui promet de l'aide, mais ne prévient pas le général de Gaulle. Le soir même, dans l'île, l'insurrection est déclenchée, ce qui prend de court les autorités d'Alger. Du moins les Français peuvent-ils utiliser deux sous-marins : le Casablanca et l'Aréthuse, ainsi que deux contre-torpilleurs (*le Fantasque et le Terrible*) et deux torpilleurs (*le Tempête et Y Alcyon*). Au total environ 6 000 hommes, 400 tonnes d'armes, des jeeps, des pièces antiaériennes, du carburant et des vivres, sont débarqués en dix jours à Ajaccio. Le général Henri Martin, chargé de la coordination des troupes débarquées, a pris contact avec le général Magli dès son arrivée, le 17 septembre.

**C - Les patriotes corses dans la libération**

À Ajaccio, préfecture de la Corse, la libération est acquise dès le 8 septembre.

À Sartene, le soulèvement populaire se

heurte à l'intervention allemande. À Bastia, on se bat en ville et surtout au port, entre Italiens et Allemands. Le 14 septembre, les Allemands qui ont repris le contrôle de la situation, menacent la ville de destruction et interdisent à la population de sortir.

À la fin de septembre et pendant les trois premiers jours d'octobre, les Allemands ne cherchent plus qu'à protéger leur retraite, se repliant sur le port de Bastia. Leur artillerie en retarde l'accès. Les patriotes et les « choes » y arrivent par le sud tandis que tabors, spahis et troupes italiennes progressent par l'ouest, avec les résistants du Cortenais et de la Balagne.

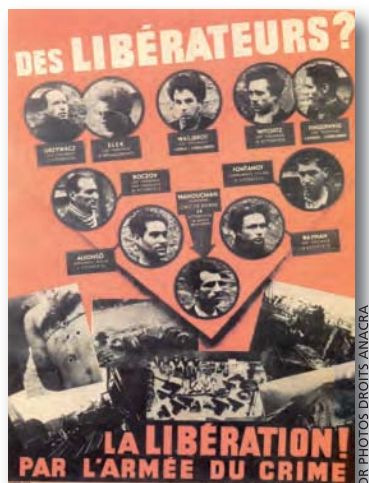
Le 4 octobre, Bastia est libre, mais dévastée par les combats et les bombardements américains.

Les troupes allemandes perdent 1600 hommes dont 1000 tués et 400 prisonniers ; les Italiens dénombrent 637 tués et 557 blessés ; du côté français, la Résistance enregistre dans ses rangs 170 tués et environ 300 blessés ; les troupes régulières enregistrent 75 tués et 239 blessés.

La Corse tient une place importante dans l'histoire de la Résistance et de la Libération. C'est le premier territoire libéré, par ses habitants, par des soldats français, sans intervention de forces anglo-américaines. ■

**Extrait de « 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération de la Corse », réalisé avec la participation du Colonel René Colombani ESMIA Maréchal De Lattre de Tassigny ...**

## > 21 février 1944 L'affiche rouge



Le 21 février 1944, les murs de Paris se couvrent de grandes affiches rouges. Elles font état de l'exécution au mont Valérien de 23 « terroristes » membres d'un groupe de FTP (francs-tireurs partisans), qualifiés d'« armée du crime ».



Le chef de ce groupe de résistants s'appelle Missak (Michel) Manouchian. Il est né en Arménie 36 ans plus tôt et a perdu son père dans le génocide arménien.

Pour rappeler ce triste souvenir, l'A.N.A.C.R.A. (Association Nationale des Anciens Combattants et Résistants Arméniens) organise une journée du souvenir le 20 février 2014 qui se termine par un ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe. Le 21 février le président de la République prononce un discours au Mont Valérien, où le groupe Manouchian avait été fusillé par les Allemands. ■

Cet hiver là...

## > Chronique historique du SHD par le Lcl Plantec

> Retrouvez toute la chronique sur le blog / <http://alphacom.unblog.fr>

## > Bonne et heureuse année 2014 ... quand

La Sainte fête de Noël et les réjouissances de passage à l'année nouvelle 2014 vont vraisemblablement contribuer à se détourner d'un quotidien guère enthousiasmant et d'un avenir lourd d'inquiétudes. Les merveilleux moments de bonheur familial partagé se renouvèleront une fois encore. Ah que voilà des instants de pure joie et de ravissement pour tous ; surtout au spectacle animé des enfants et petits enfants tout au long de leur fébrile attente jusqu'à l'excitation, à la découverte des cadeaux, avec leurs yeux pétillants malgré l'heure avancée !

Ce sont des occasions précieuses dont il faut savourer l'intensité. Néanmoins, cette saine ambiance festive et enchantée où l'innocence et la spontanéité sont extrêmement émouvantes, ne doit pas nous faire oublier les exclus, ceux qui sont éloignés, ceux qui sont dans la solitude et également ceux qui sont frappés par la maladie, les blessures et le handicap et enfin, ceux qui, malheureusement, sont dans l'affliction à la suite d'un décès.

Mais, dès à présent, tous ceux qui ont le souci de nous divertir afin de nous détourner des problèmes qui se multiplient, s'accumulent et s'aggravent, vont devoir développer des trésors d'imagination car, progressivement, nos concitoyens ne s'en laissent plus compter, surtout en cette période préélectorale. Et à tous ceux qui ne veulent désespérément rien voir et, afin qu'ils ne continuent pas encore à demeurer myopes et à nier ce qu'ils ont sous le nez, je rappelle qu'un célèbre opticien, plein de bienveillance, propose deux paires de lunettes au prix d'une ! Quand relèveront-ils la tête du guidon ? Tous les carriéristes et opportunistes se satisfont du court terme : ainsi aucun responsable inamovible n'a imaginé, n'a anticipé ou plutôt, ce qui est davantage scandaleux, ne s'est investi, en toute connaissance de cause, dans les mesures qu'il convenait de prendre à temps pour résoudre des problèmes parfaitement définis.

Les tribulations d'une multitude de Français s'accroissent avec la terrible crise économique qui a suivi la crise financière des « banqusters » et autres responsables trop initiés pour être honnêtes et à laquelle s'ajoute désormais la défiance à l'égard des hommes politiques. Dette colossale, fiscalité sans limite, désindustrialisation, délocalisations, concurrence discutable avec notamment les travailleurs détachés, faillites, dépôts de bilan, licenciements, chômage, travail précaire, fuite des jeunes entrepreneurs, frilosité de l'investissement

**De surcroît,  
ce n'est pas à travers  
le petit écran  
qu'ils pourront se faire  
une claire vision de ce  
qui va advenir.  
En effet les personnels  
du service public  
ne font que  
s'auto admirer, confits  
dans un corporatisme  
qui frise  
le nombrilisme...**

dans les entreprises, pouvoir d'achat en chute, hausses des prix successives... situations qui touchent de nombreux compatriotes excédés de surcroît par l'insécurité qui ne peut plus être classée en fantasme, comme le prétendent les maîtres de la pensée unique, tant les violences s'accroissent et glissent vers la barbarie. L'inventaire serait incomplet si on omettait, pèle mèle, les coups portés à la famille, à la défense nationale..., l'assujettissement aux décisions concoctées au niveau européen difficilement contournable... et l'étalage complaisant ou plutôt obscène, par des média dénués de discernement, du train de vie des fêtards, des joueurs de ballon rond et de bien d'autres « célébrités » qui se pavent en grosses cylindrées.

La pauvreté, la misère étaient visibles, il y a soixante ans, et avaient suscité le spectaculaire coup de gueule de l'abbé Pierre. Mais aujourd'hui, en ce début de siècle où notre terre va très mal, certains poursuivent le projet d'atteindre la planète Mars en absorbant un budget colossal qui pourrait être destiné à des urgences plus concrètes et éminemment plus utiles, tandis que dans les rues des cités, davantage de gens survivent recroquevillés au dessus d'une bouche de chaleur, réfugiés dans l'encoignure d'une porte cochère ou sous une construction dérisoire de cartons et qui mendient ou « glanent » dans les poubelles ou les cageots en fin de marché.

Le caractère dramatique de cette situation ne doit pas laisser de côté un autre désastre. Il s'agit du mal existentiel ô combien réel de nombreux concitoyens à la suite de la perte des valeurs, des fonda-

même !

mentaux, des repères... et de la Foi, en ces temps où les chrétiens, dans de nombreux territoires, sont malmenés, pourchassés, persécutés, assassinés au grand jour, dans l'indifférence des esprits épris de liberté, des hérauts du droit au « respect des différences », des « défenseurs » des droits de l'homme qui ont décrété l'absurdité de la théorie du choc des civilisations et des cultures et le silence de tous ceux qui nous rebattent les oreilles avec la tolérance.

A ce fâcheux constat, s'ajoutent de nombreuses défaillances notamment celles enregistrées en matière de justice, (l'existence du « mur des cons » n'est pas prête d'être oubliée), mais également les insuffisances relevées dans le domaine du logement, les déficiences au plan de la santé, sans passer sous silence la faillite du système éducatif, résultat de l'action funeste des pédagogistes post-soixante-huitards, au point que la déculturation commence à toucher les élites.

A titre d'exemple, j'avais été figé comme une gelée de coings en apprenant la suppression de l'épreuve de culture générale au concours d'entrée à Sciences-Po Paris par son ancien directeur, feu le sieur Des coing. Déjà que les correcteurs n'étaient plus trop regardants en ce qui concerne l'orthographe, lors des examens et concours !

Et que penser du retrait de l'enseignement de l'histoire en terminale S et de la compromission de l'enseignement de notre propre Histoire au profit d'autres exotiques pour satisfaire certainement de nouveaux arrivants. C'est de sa mémoire que l'on prive la jeunesse de France par une entreprise de déracinement menée avec constance depuis des décennies. Encore un effort dans la complaisance et la stupidité et les élèves découvriront l'histoire des Patagons ou des Lapons.

Le système scolaire va de mal en pis et l'étude Pisa de l'OCDE vient de le souligner au stylo rouge alors que depuis des décennies des ouvrages alertaient régulièrement les responsables.

La profondeur de la crise existentielle dépasse la crise économique. Comment pourrait-il en être autrement, dans la mesure où l'on a instillé, infusé et répété à l'envi des idées fumeuses, des chimères « dans les caboches creuses des crétins programmés » ? Politiquement correct quand tu nous tiens ! Un ami me faisait observer que la démocratie dont on nous rebat les oreilles se dégradait et qu'elle risquait de se transformer en « démocratie » : voilà encore un néologisme supplémen-

taire, mais il est compréhensible sans explication supplémentaire. Certains monopolisent des causes humanistes éminemment indiscutables : ils les détournent dans un brouet idéologique, une bonne conscience sélective, un catéchisme partisan, sectaire, compassionnel et culpabilisateur particulièrement imbuvable. Une relecture d'ouvrages tels que le meilleur des mondes d'Aldous Huxley, 1984 de George Orwell et le camp des Saints de Jean Raspail conduira le lecteur à voir dans ces pages prophétiques des liens avec notre époque.

Combien d'individus, des centaines de milliers vraisemblablement, vont être confrontés à des tribulations sans nom et auxquelles ils ne sont en aucune manière préparés ?

De surcroît, ce n'est pas à travers le petit écran qu'ils pourront se faire une claire vision de ce qui va advenir. En effet les personnels du service public ne font que s'auto admirer, confits dans un corporatisme qui frise le nombrilisme Ces « beaux parleurs », faux prophètes qui bercent le peuple d'illusions, font profession d'entretenir « le pain et les jeux » : artifices du divertissement qui masquent la décadence et détournent de toute réflexion. Quelle funeste action que celle de ces charlatans, bonimenteurs et « filousophes » (Victor Hugo) qui, depuis belle lurette promettent la multiplication des pains et des brioches avec pour résultat dramatique la multiplication des indigents, des sans-abri et l'érosion des classes moyennes selon un accroissement inédit des inégalités ? Les « idiots utiles » ne sont pas morts ! On n'aperçoit guère sur les plateaux TV, tous ces essayistes qui peinent à trouver un éditeur courageux pour publier leur manuscrit. Ils restent inaudibles : leurs avertissements contrecarrent trop l'esprit du temps.

Au nom de la ritournelle savamment mise en avant : « l'histoire ne se répète pas », il n'est pas pertinent de faire des rapprochements avec les années trente. Si l'histoire n'enregistre ni hoquets ni répétitions, ce qui est discutable, il convient d'anticiper car l'accélération et le rétrécissement du temps – instantanéité conférée par les progrès techniques- impose une vigilance accrue.

Les « trente calamiteuses » accouchent-elles d'une situation indescriptible et explosive ? Le refrain généreux du vivre ensemble, bousculé par l'immigration de peuplement non maîtrisée qui génère des problèmes de logement, de travail, de délinquance, a un avenir incertain. L'intégration n'est plus la démarche suivie précédemment. Certains constatent qu'elle est en panne. Un rapport officiel viserait à la refondation de la politique d'intégration où les mots intégration, insertion, et assi-

milation seraient proscrits : il serait préconisé que la société française soit désormais « inclusive » ! Le refus d'adhérer à la France, à la République, à la démocratie, est observé dans les faits divers quotidiens. De nouveaux arrivants ne sont plus disposés à se conformer aux us et coutumes de notre pays et avancent des dispositions guère respectueuses de nos lois.

Comment pourra-t-on convaincre nos concitoyens d'afficher une franche aménité à l'égard de ceux qui les traitent de « sous-chiens » ou de « faces de craie », qui incitent à la haine, au désordre et rejettent les symboles de la République, à l'image de rappeurs qui déversent leurs borborygmes en toute impunité ? Le respect de l'altérité suppose la réciprocité. Aristote écrivait : « un Etat ne peut se constituer d'une masse d'individus pris au hasard, pas plus qu'il ne se forme en un moment dû au hasard. La plupart des Etats qui ont accepté les individus d'autres origines, soit au moment de leur fondation, soit plus tard, ont connu les troubles et la sédition »

Ces réflexions pourront être jugées pessimistes, néanmoins, une acception du terme pessimiste exprime une approche lucide des choses ? Personnellement je ne supporte pas ceux qui sont qualifiés d'« idiotoptimistes », ces croisés de la méthode Coué qui jugent les Français de rabat-joie congénitaux et qui veulent les « embobiner avec des arguties de garçon coiffeur ».

Malheureusement il n'est pas impossible que, comme par le passé, il faudra une situation inédite, brutale voire catastrophique pour que s'amorce une réaction et une résistance, discrète et hésitante à ses débuts, car une fois de plus l'attentisme, la frilosité et le chacun pour soi seront malheureusement les dispositions d'une majorité, si longtemps bercée d'illusions. Il faut reconnaître que la prudence des pantoufards a été confortée avec le principe de précaution. Sainte Trouille et Sainte Pétoche ont encore de beaux jours devant elles !

Il convient de conclure cette page en vous adressant tous mes vœux pour la nouvelle année 2014.

Bonne et heureuse année 2014... quand même ! Aux vœux traditionnels de bonheur et de santé auxquels j'associe vos familles et vos proches, je formule à votre intention tous mes souhaits de réussite dans ce que vous avez entrepris ou allez entreprendre ou que vous pourrez envisager et de trouver des motifs de satisfaction dans vos réflexions, vos méditations et où vous porterez votre attention. ■

**Général (2s) Claude-Denis Mouton**  
**promotion EMIA NARVIK 1967 1968**  
**10 décembre 2013**

## RCA : les coupeurs de route au pouvoir

Extrait de *l'Afrique réelle* - N° 47 novembre 2013.

Cybersécurité

**Les coupeurs de route du Seleka qui ont pris le pouvoir à Bangui sont les héritiers des bandes mahdistes et de celles de Snoussou qui réduisaient en esclavage les populations de la forêt et du fleuve avant la colonisation libératrice. Ils ont ouvert un nouveau foyer régional de destabilisation au moment où la contagion sahélienne a touché la zone tchado-nigériane.**

Le problème ethnique est à l'origine de l'instabilité récurrente que connaît cet autre pays artificiel qu'est la RCA<sup>(1)</sup>, quadrilatère de 623 000 km<sup>2</sup> présentant de grandes différences géographiques, donc humaines, entre un nord-ouest sahélien, un nord-est soudanais, des savanes centrales, une forêt méridionale et des régions bordières du fleuve.

L'histoire contemporaine de la RCA, de 1960 à aujourd'hui est rythmée par l'alternance de cycles ethnopolitiques qui donnèrent tour à tour le <sup>(1)</sup>. Le problème ethnique qui est à l'origine de l'instabilité récurrente que connaît la RCA a été largement traité dans le numéro de février 2013 de *l'Afrique Réelle*.

Quand, le 15 mars 2003 le général François Bozize, un Gbaya ethnique originaire de l'ouest du pays accéda aux affaires, le contexte était très défavorable car tout le nord du pays était touché par la contagion du conflit soudano-tchadien.

À plusieurs reprises, les rebelles tchadiens opposés au président Idriss Deby Itno soutenus par le Soudan tentèrent ainsi de contourner les défenses tchadiennes par le nord de la RCA. La région de Birao et des « trois frontières » échappa alors aux autorités de Bangui.

À la fin du mois de décembre 2012, venu de cette région, le Seleka (coalition en langue sango), mouvement composé de plusieurs petites tribus nordistes et musulmanes, dont les Gula et les Runga, avança vers Bangui.

Le gros des troupes était constitué de Tchadiens et surtout de Soudanais, dont Moussa Assimeh, ancien colonel originaire du Darfour venu combattre aux côtés du Seleka avec plusieurs centaines d'hommes, les tristement célèbres janjawids.

Une razzia lancée par deux ou trois centaines de coupeurs de route s'était donc transformée en une entreprise de conquête

du pouvoir. Au noyau initial du mouvement vinrent ensuite s'agréger plusieurs mouvements ethnopolitiques microscopiques dirigés par de vieux chevaux de retour de toutes les aventures centrafricaines.

Le pillage de Bangui débuta alors, suivi par une épuration ethnique visant notamment les Gbaya. L'anarchie gagna ensuite l'ensemble du pays. Dans le nord, notamment dans la région de Bossango, ainsi que dans l'ouest, dans celle de la frontière avec le Cameroun, les bandes du Seleka se livrèrent à un pillage en règle des populations cependant que Michel Am Nondroko Djotodia président autoproclamé depuis le 24 mars 2013 était totalement dépassé par les événements.

Les principaux bénéficiaires de cette situation chaotique sont les rebelles tchadiens qui voudraient faire de la RCA une base d'attaque contre le régime du président Deby.

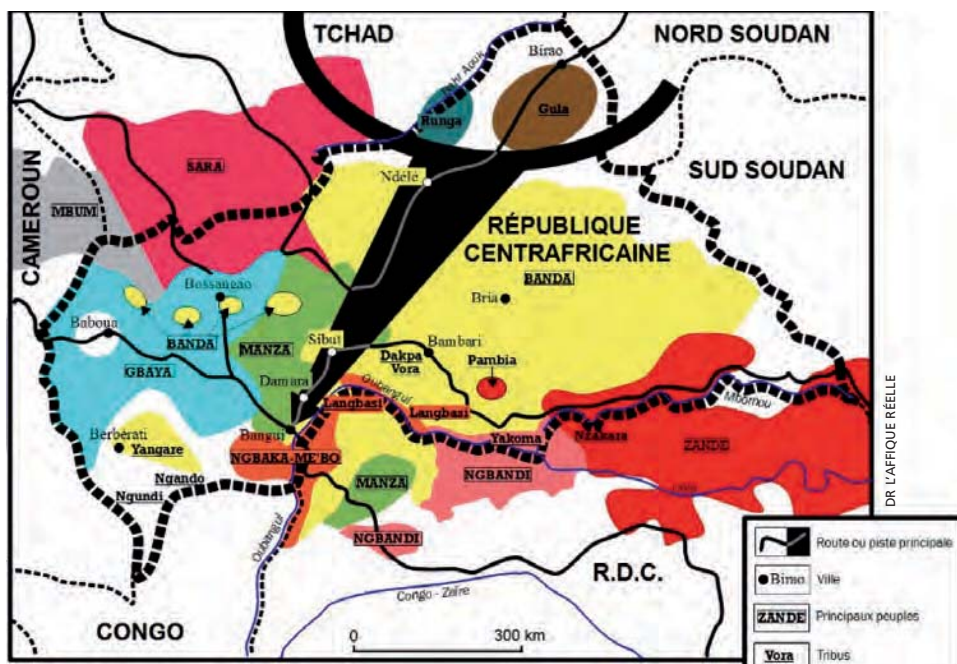
Timan Erdimi, un Zaghawa neveu du président Deby et chef de l'UFR (Union des forces de la Résistance), a ainsi déclaré le 22 mars 2013 qu'il envisageait de reprendre la lutte contre son oncle. Quant aux « colonels » Abdoulaye Miskine et Lakoye Maradas, tous deux Srra, donc sudistes, ils étaient alors aux côtés du Seleka.

La RCA est donc un nouveau foyer régional de destabilisation. ■

<sup>(1)</sup> Les guerres d'Afrique, Le Rocher, 2013, 403 pages, 32€.

*L'affaire Snowden et la révélation par la presse de l'ampleur des écoutes réalisées par la National Security Agency (NSA) ont mis au jour les logiques de puissance qui gouvernent le monde et l'équivoque des rapports entre alliés. D'aucuns en appellent à l'UE, mais les plus importants de ses membres privilégient les relations avec Washington. De fait, les nations européennes participent d'un « Grand Espace » euro-atlantique centré sur les Etats-Unis.*

*Les deux derniers articles de cette tribune libre nous ont été adressés par le colonel Stéphane Chalmin.*





# > L'affaire Snowden : une leçon de géopolitique

« Tout ce qui est au monde est concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie : libido sentiendi, libido sciendi, libido dominandi. » Pascal



DR R. CONNANDIGOD

Dans notre « village global », la prolifération des attaques contre les systèmes d'information exige une riposte concertée.

Depuis l'été 2013, l'affaire Snowden n'en finit pas de rebondir. Au fil des semaines, la presse a mis au jour l'ampleur des écoutes réalisées par la *National Security Agency* (NSA), cette agence américaine ayant bénéficié de moyens renforcés à la suite des attentats du 11 septembre 2001. L'espionnage se révélant être une pratique courante entre alliés, il appert que le renseignement américain n'est pas animé par la seule lutte contre le terrorisme ou la surveillance des compétiteurs stratégiques mondiaux. Plus largement, la sortie de la Guerre froide et l'avènement d'un nouvel âge global ne signifient pas la fin du « politique » compris comme phénomène de puissance. D'aucuns en appellent à l'UE comme structure de coopération privilégiée entre nations européennes, mais celles-ci privilégient leurs relations propres avec le pouvoir américain, centre moteur d'un « Grand Espace » euro-atlantique.

## L'ère des Titans

Si l'ouverture générale des économies après la Guerre froide et l'expansion des échanges ont charrié un certain nombre d'illusions quant à la transmutation des rapports entre les hommes (voir la thématique du « village global »), les révélations autour de

l'affaire Snowden mettent en évidence les logiques et rivalités de puissance qui sous-tendent le système politique mondial. Au vrai, le conflit est à la racine du politique, les gouvernants n'ayant pas le pouvoir d'annihiler les conditions qui en font une activité originelle (cf. Julien Freund et l'« essence du politique »). Ainsi, le droit et le multilatéralisme ne sauraient suffire à assurer la sécurité des nations, la raison d'Etat demeure un invariant politique. Elle se traduit par des liens intimes entre l'exercice du pouvoir et le secret, voire l'occulte. Un simple défaut de transparence que les « lanceurs d'alerte », type Snowden, pourraient corriger ? Certes, si les hommes étaient parfaits, nous ne serions pas confrontés au dilemme sécurité nationale/libertés fondamentales, mais le pouvoir et ses émanations seraient alors dépourvus de raison d'être. Sur ce point, soulignons qu'un peu de théologie et d'augustinisme politique nous préserveraient des eschatologies sécularisées, modernes héritières des mouvements millénaristes du passé.

Au plan général, l'enseignement principal de l'affaire Snowden repose dans les ordres de grandeur qui sont en jeu. Aux Etats-Unis, la « communauté du renseignement » regroupe seize agences officielles.

L'ensemble représente un budget de plus de 75 milliards de dollars (55 milliards d'euros) et emploie quelque 110 000 personnes. A ces chiffres, il faudrait ajouter les multiples sous-traitants ainsi qu'un certain nombre de structures et de programmes non officiels. Cette masse critique est plusieurs fois supérieure aux budgets et personnels des Etats européens les mieux dotés, qu'il s'agisse des services britanniques, allemands ou français. Dans le cas de la France, les six services de renseignement existants disposent d'un budget global de moins de 10 milliards d'euros. À plus ou moins long terme, seules la Chine et une poignée d'Etats-continentaux seront capables de mobiliser des moyens comparables à ceux des Etats-Unis. Dans ce nouvel âge global, qualifié par Ernst Jünger d'« ère des Titans », le système européen des Etats fait assurément kleinstaatlich.

## L'UE n'est qu'un Commonwealth paneuropéen

Face aux défis que l'extension des ordres de grandeur entraîne, le réflexe est de se tourner vers l'Union européenne (UE). De prime abord, l'UE apparaît comme le cadre naturel de mutualisation des politiques de renseignement et de sécurité mises en œuvre

...

## > L'affaire Snowden : une leçon de géopolitique

... par ses Etats-membres. Bien vite pourtant, les développements de l'affaire Snowden ont montré que les Etats européens n'étaient pas de simples victimes de la NSA. De fait, les services secrets des pays alliés participent du système de renseignement déployé par les Etats-Unis, l'échange d'informations et de « métadonnées » se pratiquant dans le cadre de discrets accords de coopération. Auditionné par le Congrès des Etats-Unis, le 29 octobre dernier, le général Keith Alexander a ainsi affirmé que la NSA et la DGSE étaient liées par un protocole d'échange d'informations. Ce qui vaut pour la France vaut pour l'Allemagne et d'autres Etats européens. De fait, il existe une « amicale » du renseignement à l'intérieur de laquelle chacun joue de ses avantages comparatifs, en fonction des zones d'influence et de la géographie des câbles par lesquels transitent les données électroniques.

L'échange d'informations et la coopération s'organisent donc à travers des coopérations bilatérales entre les Etats-Unis et leurs alliés, la puissance hégémonique américaine étant le maître d'oeuvre du système global. Chacun des services de renseignement alliés cherche à rehausser le niveau de sa coopération avec les Américains pour gagner en pouvoir et en efficacité. L'idée directrice est d'obtenir un statut équivalent à celui des Britanniques et de négocier des gentlemen's agreements comparables à ceux qui lient les parties prenantes du système dit Five Eyes (le traité UKUSA signé entre Washington et Londres en 1946, dispositif ensuite étendu au Canada, à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande). Tel est le sens de l'information selon laquelle les Etats-Unis et l'Allemagne allaient conclure un accord de non-espionnage mutuel (Le Monde.fr, 2 novembre 2013). Dans ce système de pouvoir, l'UE en tant que telle est marginalisée. Elle est dépourvue de compétence dans le domaine du renseignement et la confiance réciproque entre ses vingt-huit membres fait défaut. Au total, l'UE n'est qu'un Commonwealth pan-européen composé d'Etats souverains, ce qui est déjà beaucoup au regard de la longue durée.

### Un « Grand Espace » euro-atlantique

A l'instar de l'OTAN, le dispositif de renseignement centré sur Washington

appelle l'attention sur le « Grand Espace » euro-atlantique auquel les Etats-Unis ont donné forme dans l'après-guerre, un système géopolitique élargi au Centre-Est européen une fois la « Russie-Soviétique » disloquée. La notion de « Grand Espace » (Grossraum) renvoie à la théorie esquissée par le juriste allemand Carl Schmitt dès avant la Seconde Guerre mondiale. Rappelons-en les lignes de force : le « Grand Espace » est une conception issue de la dynamique des rapports de puissance, de la technique et de l'économie, ce jeu de forces transformant le monde et les représentations. Selon Carl Schmitt, cette révolution spatiale marque la fin du vieux « nomos de la terre », ce monde westphalien fondé sur un jeu d'équilibres entre Etats territoriaux. L'avenir appartiendrait à quelques « Grands Espaces » porteurs d'une axiologie, d'une orientation culturelle et d'une organisation politico-économique qui leur sont propres. A terme, ces nouvelles grandeurs politiques deviendraient les sujets du droit des gens. Notons que la multiplication des Etats en Europe n'invalide pas ce jugement : nombre d'entre eux seraient bien en mal d'assumer la pleine souveraineté qu'ils revendiquent et ce sont des pans entiers de la sécurité des nations européennes qui reposent sur l'alliance avec les Etats-Unis.

A la différence du Commonwealth pan-européen qui oscille entre grand marché et confédération, la « Communauté euro-atlantique » à laquelle se réfèrent notamment les déclarations de l'OTAN doit être appréhendée comme un « Grand Espace ». Ce phénomène géopolitique de grande ampleur a été en partie occulté par le géocentrisme et le caractère tellurique des mentalités et représentations qui, spontanément, privilégient les surfaces terrestres continues. Ainsi la notion de « Grand Espace » a-t-elle été réduite à une sorte de super-Etat doté d'un territoire fixe et d'un seul tenant. Il faut plutôt y voir la pensée et la conceptualisation d'une réalité géopolitique ample et dynamique, aux dimensions tout autant maritimes et aérospatiales que terrestres. Les modes de fonctionnement de ladite « communauté » combinent l'appartenance à des cercles de droit commun (cf. les normes politico-constitutionnelles, la libre-entreprise et la défense collective), des coopérations inter-étatiques à géométrie variable selon les domaines d'action et une solidarité géopoliti-

tique minimale vis-à-vis des défis extérieurs. Au centre de ce « Grand Espace », l'hégémon américain qui exerce une forme décisionnelle et ultime de souveraineté (« Est souverain celui qui décide en cas de situation exceptionnelle »).

### So what ?

En conclusion, l'affaire Snowden et ses développements contribuent à éclairer les réalités géopolitiques de la zone euro-atlantique. Précisons que ces relations dissymétriques entre les Etats-Unis d'une part, les Etats européens d'autre part, remettent en cause non pas le principe même de l'Alliance, comme on a pu le lire ici ou là, mais une imagerie édulcorée de l'euro-atlantisme. Aucune alliance ne saurait en effet dissoudre les disparités de puissance existant entre ses membres et les approches différenciées d'un certain nombre d'enjeux. Si l'Alliance atlantique est perpétuée et renouvelée, c'est parce que les convergences l'emportent sur les divergences, d'où la relative discrétion des gouvernants européens quant à l'affaire Snowden.

A l'évidence, il serait éminemment souhaitable que les nations européennes pèsent plus au sein du « Grand Espace » euro-atlantique et « montent au capital » de ce consortium de puissance. Le renseignement relevant du domaine régalien, il ne suffira pas d'invoquer l'UE pour compenser les déséquilibres existants. En dernière instance, une telle entreprise repose sur de plus grands efforts nationaux et des coopérations renforcées entre quelques-uns, afin de développer les capacités critiques qui renforceront leur pouvoir de négociation : c'est à l'aune des budgets et des capacités que l'on jugera des intentions. Quant à l'UE, c'est dans le règne de la loi, le grand marché, l'énergie ou encore le développement d'une politique de voisinage que réside l'essentiel de sa valeur ajoutée. ■

Jean-Sylvestre Mongrenier  
 Chercheur associé à  
 l'Institut Thomas More





## > Reconnaissance du statut d'ancien combattant pour les anciens casques bleus français au Liban

7339. -11 juillet 2013 - Mme Michelle Demessine attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants sur l'obtention du statut d'ancien combattant pour les anciens casques bleus ayant servi au sud du Liban dans le cadre de la force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL). En effet, la liste des opérations ouvrant droit au bénéfice de la carte du combattant, mise à jour par l'arrêté du 28 juin 2012, prend seulement en compte les actions menées par les membres du 420<sup>e</sup> détachement de soutien logistique de la FINUL sur deux courtes périodes, du 31 mai au 27 juillet 1980 et du 14 août au 12 septembre 1986. Pourtant, 158 militaires français sont morts au Liban sur l'ensemble de la période ayant débuté avec la création de la FINUL en 1978. Elle souhaiterait donc savoir si le Gouvernement entend reconnaître plus largement le statut d'ancien combattant aux anciens soldats de la FINUL.

7424. - 18 juillet 2013 - M. Jean-Michel Baylet attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, sur la reconnaissance du statut d'ancien combattant aux casques bleus français engagés au sein de la force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL).

L'arrêté n° 80066/DEF/DAJ/D2P/EGL, du 10 décembre 2010 fixe la liste des actions de feu ou de combat. Cependant le décret n° 2010-1377 du 12 novembre 2010 relatif aux modalités d'attribution de la carte du combattant, dans son article 2, en limitait la délivrance aux opérations militaires qualifiées d'actions de feu ou de combat à compter de la date d'entrée en vigueur dudit décret. Par ailleurs, l'arrêté du 28 juin 2012 modifiant l'arrêté du 12 janvier 1994 et mettant à jour la liste des opérations ouvrant droit au bénéfice de la carte du combattant, ne mentionne pas l'ensemble des forces françaises engagées au sein de la FINUL. Certains soldats, 1 notamment les membres de la compagnie d'appui du 420<sup>e</sup> détachement de soutien logistique (DSL), ne peuvent obtenir la carte d'ancien combattants et victimes de guerre (ONACVG), alors même qu'ils remplissent les conditions prévues en termes de participation à des actions de feu ou de combat, définies par l'arrêté du 10 décembre 2010, précédemment cité. Au regard de la dangerosité des opérations menées dans le cadre de la FINUL, tout particulièrement lors du déploiement du 420<sup>e</sup> détachement de soutien logistique, en 1982-1983, dans un Liban alors en pleine guerre civile et dont la partie méridionale voyait l'intervention militaire d'Israël, il souhaite

connaître les moyens que le Gouvernement entend mettre en œuvre, en matière réglementaire et législative, pour remédier à cette situation et permettre à ces soldats de se voir attribuer la carte du combattant

**Réponse.** (J.O. Sénat du 10 octobre 2013) - Conformément aux articles L. 253 ter et R. 224 E du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (CPMIVG), l'attribution de la carte du combattant au titre des opérations extérieures est subordonnée à l'une des conditions suivantes : trois mois d'appartenance, consécutifs ou non, à une unité combattante ; appartenance à une unité ayant connu pendant le temps de présence du militaire neuf actions de feu ou de combat. Peuvent également permettre d'obtenir ce titre l'évacuation d'une unité combattante, sans condition de durée de séjour, pour blessure reçue ou maladie contractée en service, la blessure assimilée à une blessure de guerre quelle que soit l'unité d'appartenance, la détention par l'adversaire sous certaines conditions ou une citation individuelle. En outre, la carte du combattant est attribuée en fonction de services accomplis sur l'ensemble d'une carrière et non pas seulement au titre d'une opération particulière.

Concernant les forces engagées dans le cadre de la FINUL, un projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 12 janvier 1994, actuellement en cours d'instruction, vise à étendre jusqu'au 31 décembre 2014 la période prise en compte pour la reconnaissance de la qualité de combattant. Des arrêtés du ministre de la défense définiront ensuite les unités qualifiées de combattantes et effectueront les relevés d'actions de feu ou de combat par opération. Cet examen prendra en compte les dispositions de l'arrêté du 10 décembre 2010 et devrait donc permettre d'étendre plus largement la liste des unités combattantes et des actions de feu et de combat de cette période. S'agissant plus particulièrement des militaires ayant servi au sein du 420<sup>e</sup> DSL entre octobre 1982 et avril 1986, si les listes les concernant ont été publiées avant la parution de l'arrêté du 10 décembre 2010 qui ne leur est donc pas applicable, elles ont néanmoins permis de reconnaître des périodes combattantes à la plupart des unités engagées. L'article R. 224 E du CPMIVG spécifie notamment que « sont classées, pour une durée d'un mois, comme unités combattantes, les unités ayant connu au moins trois actions de feu ou de combat distinctes au cours d'une période de trente jours consécutifs ». En application de ce critère, la compagnie du génie du 420<sup>e</sup> DSL a été reconnue combattante notamment

du 23 avril 1978 au 26 décembre 1979 et du 1er avril 1980 au 29 décembre 1986 en raison de sa participation à de nombreux travaux de déminage et de désobusage. Il est à noter que, pour ce motif, cette unité est la plus longuement reconnue combattante au Liban entre 1978 et 1986. En revanche, faute d'éléments attestant d'une exposition au feu suffisante, les autres compagnies du 420<sup>e</sup> DSL, dont la compagnie d'appui, n'ont pu être reconnues combattantes que du 31 mai au 27 juillet 1980, puis du 14 août au 12 septembre 1986. Ces périodes figurent dans les arrêtés des 16 décembre 1998 et 20 juin 2000. L'arrêté du 10 décembre 2010 n'étant pas rétroactif, aucune modification des listes déjà publiées ne peut être entreprise en l'état actuel de la réglementation. En revanche, les nouvelles définitions seront appliquées pour les périodes restant à qualifier. L'ensemble de ce dispositif témoigne, en tout état de cause, du souci permanent du ministère de la Défense de prendre en considération la situation des militaires déployés sur ce théâtre d'opérations au regard de leurs droits éventuels à la carte du combattant.

### RÈGLEMENTATION CUMUL EMPLOI RETRAITE

39671. - 8 octobre 2013 - M. Paul Molac attire l'attention de M. le ministre de la Défense sur l'emploi des titulaires d'une pension militaire dans la fonction publique. Les collectivités territoriales et leurs établissements publics emploient assez régulièrement des agents issus des armées qui, après avoir liquidé leurs droits à pension militaire, recherchent une activité professionnelle dont ils ont besoin, eu égard au fait qu'ils sont à un âge où ils sont tout à fait en mesure de travailler mais aussi qu'ils ont besoin d'un complément de revenus. Pour les collectivités employeurs, de tels recrutements sont souvent très utiles car elles peuvent mettre en valeur le réel professionnalisme de ces personnes acquis sous le régime des armées. Or, il se trouve que les règles de cumul d'activité et de pension empêchent dans de nombreux cas la collectivité de rémunérer correctement les services rendus et obligent l'agent à rechercher un autre emploi dans le secteur privé. Il convient dès lors de s'interroger plus généralement sur les conditions d'application des dispositions, issues des articles L. 84 à L. 86-1 du code des pensions civiles et militaires de retraite, en vertu desquelles le cumul d'une retraite de la fonction publique avec un revenu d'activité d'une administration telle que, notamment, une collectivité territoriale, obéit à des règles spécifiques. ...

## > statut : anciens casques bleus français - Anciens combattants au Liban

- Selon ces dispositions, en cas de cumul avec une pension des régimes de retraite des fonctionnaires, le revenu résultant d'une activité auprès d'une personne publique ne peut dépasser le tiers du montant annuel brut de la pension, auquel est appliquée une majoration forfaitaire (6 852,31 euros pour l'année 2012). L'excédent est déduit de la pension de sorte que, au-delà de ce montant, l'agent ne peut pas bénéficier du revenu résultant de son activité. Ce mode de calcul, essentiellement fondé sur le montant de la pension, est particulièrement pénalisant pour les fonctionnaires qui ne perçoivent que de petites retraites. Plus encore, les dispositions sus rappelées instituent une différence de traitement entre les personnes qui perçoivent un revenu complémentaire d'un employeur public et d'un employeur privé. En effet, le cumul intégral d'une pension du secteur public et d'un revenu d'une reprise d'activité n'est possible que lorsque cette activité s'exerce dans le secteur privé. Or, une telle différence de traitement n'est légitimée par aucune justification. Compte tenu de l'aspect inéquitable de ces dispositions touchant notamment les fonctionnaires pensionnés qui complètent leur pension modeste grâce à une activité rémunérée au sein des collectivités territoriales, il lui demande s'il est envisagé des modifications de cette législation en vue de rééquilibrer les conditions de cumul d'une pension avec un revenu d'activité offertes aux fonctionnaires à la retraite.

**Réponse.** (J.O. Assemblée Nationale du 29 octobre 2013) - Conformément aux articles L. 84 à L. 86-1 du code des pensions civiles et militaires de retraite (CPCMR), peuvent prétendre au cumul intégral et immédiat d'une pension militaire de retraite et d'un revenu résultant d'une activité exercée au sein d'une administration de l'Etat, d'une collectivité territoriale, de l'un des établissements publics ne présentant pas un caractère industriel ou commercial qui leur sont rattachés ou d'un établissement public hospitalier :

- les militaires ayant atteint la limite d'âge de leur grade ou la limite de la durée de services qui leur était applicable en activité,
- les militaires radiés des cadres à la suite d'infirmités,
- les militaires non officiers radiés des cadres avant 25 ans de services,
- les militaires n'ayant pas atteint la limite d'âge de leur grade, à partir de 62 ans, dès lors qu'ils disposent de la durée d'assurance nécessaire pour obtenir une pension au taux maximum de 75%.

Les autres militaires ne sont autorisés à

cumuler leur pension de retraite avec le traitement qu'ils perçoivent dans le secteur public que dans la limite d'un revenu annuel inférieur au tiers du montant de leur pension de retraite. Dans l'hypothèse où le revenu d'activité des intéressés dépasse ce seuil, il est procédé à un écrêtement de la pension qui leur est servie. Le cumul intégral devient toutefois possible lorsqu'ils atteignent la limite d'âge du grade qu'ils détenaient en activité. Les anciens officiers qui reprennent une activité dans le secteur public après avoir accompli entre 15 et 27 ans de services militaires voient pour leur part leur droit à pension différé à l'âge de 52 ans. Ils ne peuvent donc, avant cet âge, cumuler leur traitement perçu au titre d'une activité publique avec une pension versée par l'État. Ce dispositif, qui répond au souci de préserver une équité de traitement entre l'ensemble des agents employés au sein d'une même administration, ne peut évidemment concerner les anciens officiers qui exercent des fonctions dans le secteur privé après avoir quitté l'institution militaire. Il convient de souligner que le CPCMR prévoit en faveur des catégories de personnels auquel il est applicable des mesures fondées en équité, qui permettent aux militaires d'organiser leur reconversion dans les conditions les plus adaptées à leur situation et conformes à leur engagement au service de la Nation. Dans ce contexte, il n'est pas envisagé de modifier les règles régissant le cumul d'une pension militaire de retraite et d'un revenu correspondant à la rémunération d'une activité publique.

## LES CLIC, AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES

Les CLIC, Centre Locaux d'information et de Coordination, offrent aux personnes âgées et à leur entourage un accueil de proximité et un accès facilité à l'information, au conseil et à l'orientation. Il en existe près de 600, implantés sur l'ensemble du territoire français.

Du fait de rallongement de l'espérance de vie et de l'avancée en âge des générations du baby-boom, la population française vieillit. Ainsi, le nombre de personnes de 60 ans ou plus représente pratiquement un quart de la population française (23,8%), soit presque autant que les jeunes de moins de 20 ans (24,7%).

C'est pour faire face aux besoins particuliers des seniors que le programme des CLIC a été lancé en juin 2000 avec 25 centres pilotes, avant d'être étendu et généralisé l'année suivante. Ces centres, qui s'inscrivent dans une politique publique territorialisée, répondent à une triple logique : logique de proximité, logique d'accès facilité aux droits, logique de réseau. Véritables fonds documentaires sur les questions liées au

vieillesse, les CLIC jouent également, très souvent, un rôle d'observatoire et d'animateur du territoire.

Pour les seniors, les familles et les professionnels

En particulier, le CLIC est une structure capable d'apporter des réponses aux besoins des personnes âgées isolées et/ou dépendantes, sur une zone territoriale définie. Il soutient aussi les aidants des seniors en perte d'autonomie, via des entretiens individuels ou des rencontres collectives. Le but est d'informer sur les services existants et les aides permettant d'améliorer la vie quotidienne de nos aînés : accès aux droits (retraite, aide sociale, allocation personnalisée d'autonomie...), aide à domicile (garde de nuit, aide-ménagère...), santé et sécurité (soins infirmiers, système de téléalarme...), logement (hébergement temporaire ou définitif en maison de retraite, logement-foyer, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ou EHPAD, centre de long séjour hospitalier ou USLD), protection juridique, transports ou encore loisirs (associations de retraités, animations culturelles et sportives...). Outre des séances collectives d'information et de formation, des actions de prévention - des campagnes ou des ateliers par exemple - peuvent également être mises en place en partenariat avec d'autres institutions. Relais de la volonté politique des différentes instances territoriales, le CLIC assure la coordination de l'ensemble des dispositifs existants ainsi que l'animation et le développement des réseaux de professionnels

## LE CLIC, UNE INSTANCE DE COORDINATION

Un CLIC est constitué d'une équipe ayant des compétences dans les domaines sanitaire et social, mais aussi dans l'animation et la communication. Toutes ces personnes travaillent en coordination avec les acteurs locaux ou départementaux en charge de l'accompagnement et de la prise en charge des personnes âgées : les collectivités locales, les établissements d'accueil, les services d'aide et de soins à domicile, les professionnels de santé ou encore les caisses de retraite.

Cependant, ce mode de fonctionnement trouve parfois ses limites. Ainsi, dans certaines zones rurales, la coopération entre les acteurs de terrain peut être compromise du fait de la distance géographique des intervenants. A l'opposé, dans les grands centres urbains, c'est le nombre important des acteurs qui peut singulièrement compliquer la tâche. Relevons par ailleurs que les CLIC sont des structures réparties de façon encore assez inégale sur le territoire français. Autant dire qu'aujourd'hui toutes les personnes âgées ne peuvent pas bénéficier d'un suivi individuel, régulier et efficace. ■



## INTERVIEW DE GUY-JAMES WALKER, Directeur Général du Crédit Social des Fonctionnaires

### Quelles relations le CSF entretient-il avec les agents de la Défense ?

Le Crédit Social des Fonctionnaires est très proche des forces armées. Chaque année plus de 10 000 militaires nous contactent pour leurs projets. Au sein même des structures représentatives du CSF, une place est faite aux officiers, notamment au Conseil d'Administration de l'association. Nous connaissons bien les contraintes auxquelles sont soumis les militaires.

### Pensez-vous à des situations particulières ?

Je pense notamment à la question de l'achat d'un logement, préoccupation lourde face aux mouvements dans les effectifs. Les conjoints ont l'aspiration, bien légitime, de construire leur parcours professionnel, ce qui implique une certaine stabilité. Nous constatons dans nos adhérents que les militaires entreprennent l'acquisition d'une résidence principale, au plus près du lieu de travail de leur conjoint et du lieu de scolarisation des enfants, et s'imposent des allers-retours entre le lieu d'affectation et le lieu familial. Les célibataires géographiques restent nombreux dans les armées.

### Dans ces conditions, recommandez-vous l'achat de la résidence principale ?

La résidence principale est un investissement indispensable face aux incertitudes qui pèsent sur les pensions et aux risques des métiers des armes. Cela dépasse la notion de « valeur refuge ». Il s'agit ici de donner un toit à sa famille, de la sécuriser alors que l'on a fait le choix de servir. Pour autant, il convient de toujours être attentif à ce que le bien acheté soit correctement desservi tant en transports qu'en commerces ou en infrastructures scolaires. Je relèverai un argument plus conjoncturel pour recommander l'achat de la résidence principale. C'est le niveau actuel des taux qui est historiquement bas. Les militaires, comme la plupart des Français, devraient maintenant profiter de cette opportunité alors que s'amorce une lente et progressive hausse des taux.

### Les militaires ont un métier à risques, leur accès au crédit est parfois difficile.

C'est la raison pour laquelle le Conseil d'Administration du CSF exige que nos assurances décès-invalidité des emprunteurs soient particulièrement couvrantes. CSF Assurance Emprunteurs prend en charge toutes les situa-



tions auxquelles sont confrontés les militaires. Entraînements ou opérations extérieures, les soldats sont couverts. Leur contrat prendra en charge les mensualités du crédit immobilier mettant ainsi les familles à l'abri. Nous allons même au-delà, alors que nombre de contrats groupe excluent ou imposent une surprime sur la pratique des sports dits à « risques » comme l'alpinisme, la plongée, les sports de combat ou mécaniques. Ce n'est pas le cas avec notre contrat. Ces garanties sont incluses sans majoration de primes avec CSF Assurance Emprunteurs.

### Y a-t-il des aides pour les militaires ?

Chaque cas est particulier. C'est la raison pour laquelle nos conseillers sont autant formés sur les problématiques du logement. Là où un conseiller bancaire classique traite une douzaine de crédits immobiliers dans l'année, les nôtres reçoivent près de 300 rendez-vous par an sur le sujet. Ce niveau d'activité permet de maintenir les savoir-faire. Ils sont ainsi à même de rechercher la meilleure combinaison d'aides, le meilleur dispositif pour monter le financement.

### Le CSF se positionne-t-il comme un réseau spécialisé « logement » ?

Notre histoire, la situation du logement en France, notre quotidien nous positionnent ainsi. C'est la raison pour laquelle nous proposons des services qui complètent notre offre de crédit immobilier. À titre d'exemple, l'expertise immobilière pour évaluer très précisément le prix du logement, mais aussi pour réaliser des bilans certifiés sur l'état d'avancement des travaux ou le suivi de chantier. Les adhérents du CSF à jour de leur cotisation annuelle bénéficient d'une réduction de 50% sur ce type de prestations. De même avons nous été conduits à référencer une offre de diagnostic qui s'at-

tache à vérifier l'absence de plomb, d'amiante, de termites, mais aussi à faire les états électricité et gaz du logement tout en vérifiant les risques naturels auxquels il peut être soumis. Enfin, pour aller jusqu'au bout de la démarche, nous proposons des contrats multirisques habitation très couvrants.

### Le CSF propose-t-il d'autres services ?

Bien évidemment, nous continuons à financer tous les autres projets dans la même logique de services. Ainsi pour l'automobile nous partons de réductions qui peuvent atteindre -40% sur l'achat de voitures neuves pour proposer des conditions attrayantes sur le crédit auto et sur l'assurance du véhicule. Nos adhérents restent libres de choisir l'ensemble de ces services ou d'en utiliser qu'une partie d'entre eux. L'essentiel pour le CSF est de les accompagner dans tous les moments forts de leur vie.

### Le CSF accompagne-t-il les militaires dans la préparation de leur retraite ?

Nous venons de lancer une assurance-vie dont les cotisations mensuelles sont raisonnables (de 50€ à 90€ par mois), placées de façon sécurisée sur des Fonds euros mais offrant quand même une rémunération satisfaisante. Il y a plusieurs façons de préparer sa retraite et l'assurance-vie est un produit souple qui reste utilisable à tout moment. Acquérir sa résidence principale, c'est aussi penser à sa retraite.

### Quels avantages les officiers retirent-ils du partenariat de L'Épaulette avec le CSF ?

Le partenariat signé entre nos deux institutions était d'abord l'expression de notre soutien à la communauté militaire à un moment où L'Épaulette et plus généralement les officiers étaient malmenés par la presse. Je rappellerai cependant que cet accord offre aux adhérents de L'Épaulette l'accès à un Prêt Avantage Partenariat de 2 000 € à 1% remboursable sur 24 mois. Un coup de pouce bien utile qui s'adapte à tous types de projets et qui complète d'autres propositions de crédits bonifiés à 1% dédiés à une mutation, un mariage, un déménagement ou au financement des études des enfants. Solidarité, rigueur, transparence sont nos valeurs. Je vous invite à tester le CSF qui est une solution alternative aux organismes bancaires et financiers. Une alternative à taille humaine dont le service aux adhérents reste la préoccupation quotidienne. ■



## > 90<sup>e</sup> Session du conseil supérieur de la fonction militaire

La 90<sup>e</sup> session du CSFM s'est déroulée du 6 au 12 décembre 2013 à l'École Militaire à Paris. Les membres de la Commission ont apprécié la visite du Chef de l'État ainsi que celle de la présidente de la commission de la défense nationale et des forces armées, témoignage de la haute considération que ces autorités portent au Conseil. Le ministre de la Défense a assisté à la séance de clôture au cours de laquelle il a pris connaissance de l'avis du CSFM sur les textes examinés dont un aperçu est donné ci-après.

### 1) Le CSFM a émis un avis favorable sur les textes suivants :

11) Projet de loi créant l'article L 4138-1 relatif au congé du blessé, souhaitant néanmoins que ces dispositions soient étendues au personnel effectuant des missions spécifiques militaires telles Vigipirate ou des missions de sécurité civile.

12) Projet de décret modifiant l'article 18 du décret n° 2008-940 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des officiers des armes de l'Armée de Terre.

13) Projet de décret modificatif au décret n° 2009-1004 du 24 août 2009 relatif aux élèves des écoles préparatoires de la marine nationale.

Par contre, le CSFM a émis un avis défavorable quant au :

14) Projet de décret modifiant le décret n° 2008-951 portant statut particulier du Corps militaire du Contrôle Général des Armées au motif qu'il contient des conditions plus restrictives concernant le recrutement dans ce Corps.

### 2) Thèmes d'études quant à la condition des militaires du rang et la rénovation de la concertation.

La condition des militaires du rang peut être améliorée par :

21) l'ouverture du statut de carrière aux militaires du rang selon des conditions similaires à celles des sous-officiers avec, notamment, une prolongation de la limite d'âge,

22) la revalorisation du parcours profes-

sionnel (création d'une prime de qualification, amélioration des mesures de reconversion grâce à la reconnaissance des qualifications).

23) l'harmonisation des conditions de vie entre toutes les Armées (**gratuité totale des repas, nettoyage des effets militaires**).

24) La rénovation de la concertation : le CSFM confirme son attachement au dispositif actuel ainsi qu'au mode de désignation de ses membres mais propose un certain nombre d'améliorations dans le fonctionnement des instances des CFM et du CSFM.

### 3) Les préoccupations du Conseil

31) Bénéfice de la campagne double pour certains théâtres d'opérations telles les opérations Serval au Mali et Sangaris en République Centre Africaine.

32) Nécessité de prévoir des ressources exceptionnelles pour réaliser la loi de programmation militaire.

33) Thèmes indiciers et indemnitaires.

34) Revalorisation prévue du personnel de catégorie C.

35) Mise en place de la troisième tranche du nouvel espace statutaire de la catégorie B.

36) Revalorisation des frais de déplacement, inchangés depuis 4 ans.

37) Tassement de la grille indiciaire entre militaires du rang et sous-officiers subalternes.

38) Indemnisation des absences observées à la baisse en raison des restrictions budgétaires.

39) Dysfonctionnement des bases de défense et dégradation de l'infrastructure, causes d'un hébergement vétuste.

391) Transition professionnelle des militaires vers la fonction publique territoriale difficile par manque d'information sur les dispositifs de reconversion.

392) Déflation et civilianisation des soutiens : le CSFM souhaite être informé sur l'ampleur de la civilianisation alors qu'un nombre important de postes tenus par des militaires doit être supprimé.

### 4) LA REFORME DES RETRAITES EN 2013

Au cours des travaux de la 90<sup>e</sup> session

du CSFM, les mesures suivantes concernant la réforme des retraites 2013 ont été présentées :

41) MESURES IMPACTANT LES PENSIONS DE RETRAITE : L'allongement de la durée de cotisation prévoit le passage de 166 à 172 trimestres requis pour obtenir le taux plein à 75% à raison d'un trimestre tous les 3 ans à partir de la génération 1958.

411) Le ministère de la défense a obtenu, en septembre, que le principe de cristallisation des droits s'applique pleinement pour la déclinaison de la mesure aux militaires.

412) L'augmentation du taux de prélèvement des cotisations : hausse des cotisations salariales et patronales de 0,3 point sur 4 ans : **0,15 point en 2014 puis 0,05 point en 2015, 2016 et 2017 ;**

413) La fiscalisation de la majoration pour enfants : la majoration de pension des retraités ayant élevé trois enfants ou plus, sera incluse dans l'assiette de l'impôt sur les revenus ;

414) Le décalage de la revalorisation des pensions : la revalorisation annuelle des pensions est reportée du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> octobre à l'exception du minimum vieillesse maintenu au 1<sup>er</sup> avril ;

415) L'aide au rachat de trimestres d'études : le rachat pourrait s'effectuer au tarif préférentiel s'il est demandé dans les 10 ans suivant la fin des études. Il serait forfaitaire et le nombre de trimestres rachetables serait défini par décret.

### 42) MESURES OBTENUES PAR LE MINISTRE DE LA DÉFENSE

421) La sanctuarisation du principe de cristallisation : ce principe signifie que la durée des services exigée des militaires pour obtenir le taux de liquidation de 75% des pensions est celle en vigueur l'année où ils remplissent les conditions de liquidation de leur pension.

422) L'ouverture du droit à pension dès deux ans de service : La quasi-totalité des militaires percevra ainsi une pension du CPCMR. Les militaires recrutés à partir de 2014, qui partiront entre 2 et 15 ans de services bénéficieront d'une retraite militaire à l'âge légal de départ en retraite.

423) Le ministère de la Défense a obtenu du gouvernement que ne soient pas :

- plafonnées les bonifications opérationnelles à 20 trimestres.
- supprimé le taux de liquidation de la pension à 80%.
- réformé le cumul emploi-retraite. ■

## > La Flamme sous l'Arc de Triomphe Flamme de la Nation

Le 11 novembre 1918 alors que l'armistice est signé à Rethondes, la joie de la victoire est endeuillée par la mort de 1 400 000 hommes dont 300 000 environ n'ont pu être identifiés, à l'issue d'un long débat parlementaire, une loi est votée décidant que les restes d'un soldat non identifié mort au champ d'honneur seront inhumés sous l'Arc de Triomphe et le 11 novembre 1920, après une cérémonie au Panthéon, le cercueil d'un combattant inconnu est déposé dans l'une des salles de ce monument pour être enterré sous l'arche principale en janvier 1921.

En 1923, le journaliste Gabriel Boissy suggère qu'une Flamme du Souvenir veille sur la tombe de ce soldat inconnu et le 11 novembre 1923 la Flamme est allumée par André Maginot, alors Ministre de la Guerre.

Depuis cette date, la Flamme ne s'est jamais éteinte. Chaque soir, à 18 h30, elle est ravivée par des associations patriotiques qui viennent accomplir un devoir de mémoire, ainsi que par des jeunes qui montrent ainsi leur volonté d'assumer leur responsabilité de futur citoyen.

Le calendrier de ces cérémonies et leur organisation est à la charge d'une association « La Flamme sous l'Arc de Triomphe, Flamme de la Nation ».

Pour remplir sa mission, elle dispose d'une cinquantaine de commis-

saires. Bénévoles et disponibles, ils doivent de préférence habiter à proximité de Paris et pouvoir assurer 3 ou 4 services par mois entre 17 h et 19h.

Afin de soulager les plus anciens de ses membres, l'association cherche à recruter une dizaine de nouveaux commissaires et souhaite notamment accueillir dans ses rangs des membres de L'Épaulette.

N'hésitez pas à demander des

informations complémentaires sur cette mission de mémoire en prenant contact avec le secrétariat du président le Général d'armée Bruno DARY au 01 40 55 93 78.

L'Épaulette (qui est par ailleurs membre du conseil d'administration de « La Flamme ») encourage ses membres qui le peuvent à se porter volontaires pour ce service discret et prenant ■

> **ou directement auprès du  
> vice président chargé du recrutement,  
le Général François COMPAIN au 06 27 14 65 41.**



## ... > **Baptême de promotion au 4<sup>e</sup> bataillon ESM/ESCC** **promotion Charles Delvert**

**H**éros de la Grande Guerre, soldat de la plume, homme d'arme et de culture, Charles Delvert est le parrain choisi par la nouvelle promotion du 4<sup>e</sup> Bataillon de l'Ecole spéciale militaire de Saint Cyr qui assure la formation de plusieurs recrutements : X, OSC,...

Le baptême du 12 décembre dernier a constitué un moment fort de la formation des élèves, qui, en prenant comme parrain le commandant Charles Delvert, vont, tout au long de leur vie, s'inspirer de ses valeurs.

Ce modèle de citoyen et de chef militaire, ce poilu combattant dans les tranchées de champagne en 1915, ce commandant de réserve, s'illustra durant la bataille de Verdun et en particulier à la défense du Fort de Vaux à la tête de sa compagnie. De son expérience, il sut avec talent se transformer en historien, en écrivain reconnu (voir son livre *Carnets d'un fantassin*).

A la veille du début des commémorations du centenaire de la Grande Guerre, Charles Delvert va ainsi revivre dans l'esprit et le cœur de chaque élève.

Une empreinte d'humanité, de courage et de patriotisme éclairé qui va se conjuguer au pluriel des officiers !

L'Épaulette a participé à cette magnifique cérémonie et s'est attachée à renforcer ses liens, à l'occasion de la visite du Président et d'une délégation du siège aux ESCC les 18 et 19 décembre dernier, avec les promotions de l'école.

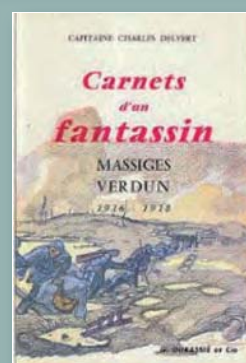
### La cérémonie comprend trois phases principales :

- la remise des galons d'aspirant aux élèves officiers polytechniciens, ingénieurs en études et techniques d'armement, ingénieurs militaires d'infrastructure, aux élèves-officiers du corps technique et administratif du service des essences des armées et aux élèves officiers sous contrat de la filière spécialistes ;

- la remise des sabres à tous les élèves officiers du 4<sup>e</sup> bataillon ainsi qu'aux stagiaires IEP / ESSEC et commissaires-élèves en formation de milieu Terre en scolarité au 1<sup>er</sup> bataillon de l'ESM ;

- le baptême de promotion suivi du défilé final.

Commandé par le lieutenant-colonel Jean-Michel Antoine, le 4<sup>e</sup> bataillon compte actuellement 213 élèves-officiers dont 110 polytechniciens (EOX), 11 ingénieurs des études et techniques de l'armement (IETA), 10 ingénieurs militaires d'infrastructure (IMI), 52 officiers sous contrat de la filière encadrement (OSC-E) dont 4 sont issus du corps technique et administratif du service des essences des Armées et 29 officiers sous contrat spécialistes (OSC-S). Parmi eux, 38 élèves-officiers sont des élèves-officiers féminins. ■



### **Carnets d'un fantassin** **Massiges, Verdun 1916-1918** **Capitaine Charles Delvert**

Histoire d'une Compagnie. Main de Massiges - Verdun. Novembre 1915 - Juin 1916. Journal de Marche. Capitaine Delvert

Réédités dans leur intégralité, en collaboration avec le MÉMORIAL de VERDUN, ces carnets constituent un ouvrage de référence, un classique dont on peut même trouver des extraits illustrant certains manuels scolaires.

Écrits au jour le jour sur le terrain même des combats, les carnets ont été par la suite complétés et annotés par l'auteur lui-même.

Charles DELVERT, alors officier de réserve rappelé sur le front, est un observateur pertinent, cultivé et même critique auquel rien n'échappe, du fait quotidien le plus anodin aux enjeux de fond d'un conflit qui, de jour en jour, va broyer les hommes pour devenir une négation de l'humanité.

Et c'est pourtant cette humanité que l'on retiendra surtout de ces carnets, dont Maurice GENEVOIX disait qu'ils « sonnent juste dans chacune de leurs pages ».

Cet ouvrage est le premier publié dans le cadre de la collection « MÉMORIAL de VERDUN ».

**Auteur : Charles Delvert**  
**Editeur : Des Riaux Eds**  
**Date de parution 01/04/2005**  
**Collection Memorial De Verdun, numéro 1**  
**Prix : 17€**



DR PROMOTION DE BATAILLON ESM

La remise des sabres à tous les élèves officiers du 4<sup>e</sup> bataillon ainsi qu'aux stagiaires, soit 213 élèves-officiers.

## > Journée de L'Épaulette du groupement de la Vendée (85)

Placée sous le signe de la symbolique, la journée du mercredi 22 mai 2013, a permis à ce magnifique emblème qu'est « l'alpha » de briller d'un éclat nouveau. C'est au Centre Militaire de Formation Professionnelle (CFMP) de Fontenay le Comte, que la réunion annuelle du groupement de L'Épaulette de Vendée a eu lieu. Le Colonel Chalmin, Chef de Corps et adhérent, ainsi que les cadres de son régiment nous réservèrent un accueil des plus chaleureux.

Cette manifestation offrit l'occasion d'une rencontre particulièrement enrichissante, entre adhérents de L'Épaulette, militaires d'active du CMFP et présidents d'associations adhérentes au Comité d'Entente<sup>(1)</sup>. Elle se déroula dans un environnement militaire unique en France, qui permet à « l'alpha », symbole chargé d'espoir en début de carrière militaire, de reflourir dans le cœur de tous les stagiaires candidats à la reconversion et à la recherche d'emploi par le biais de parrainages d'associations affiliées au Comité, Vamdee<sup>(2)</sup> en particulier.

Madame Roy, vice présidente du conseil général, M. Daverdisse Président de l'ONAC, le lieutenant-colonel Payrar Commandant le groupement de Gendarmerie, le général (2S) Trinquant, président de la Saint Cyrienne ainsi que le colonel Legentil président du trèfle, nous firent l'honneur d'assister à notre rassemblement.

Les présentations successives en salle de Lattre de L'Épaulette, du Comité d'Entente par son président, monsieur Lebœuf, puis du CMFP par le chef de corps jetèrent une lumière nouvelle sur les perspectives d'actions inter-associatives.

A midi, tous les participants se retrouvèrent au cercle du régiment, accueillis par le lieutenant Wauquier, élu « popotier » pour la circonstance, mission dont il s'acquitta avec brio faisant preuve comme il se doit d'une juste mesure d'humour, d'autoritarisme et d'insolence, conférant au déjeuner un caractère traditionnel et convivial apprécié de tous.

L'après midi fut consacré à la découverte de cet incomparable sas de transition entre la carrière militaire et la vie active civile qu'est le CMFP, qui honore sa devise « investir pour l'avenir ». Elle permit de voir les différents pôles de formation de l'établissement, où 30 formateurs de l'agence de formation professionnelle des adultes (AFPA) instruisent annuellement 1600 stagiaires. Tous les participants notèrent avec grand intérêt l'admirable organisation du centre, dont les résultats suscitent l'admiration d'un nombre croissant d'armées étrangères.

Le CMFP permet l'accession à l'apprentissage de 44 métiers sur l'ensemble du territoire, dont 34 à Fontenay-le-Comte. Ils concernent les secteurs du bâtiment, de l'industrie, du tertiaire, de l'administration, l'aide à la personne, la sécurité, la mécanique, la logistique et les transports. Les formations de conducteurs routiers et spécialistes de la logistique, sont dispensées dans six sections extérieures (SISSONNE – BRETAGNE – TOURS – CASTELSARRAZIN – TOUL – LA VALBONNE). Les offres de formation (d'une durée de cinq semaines à onze mois selon les métiers) alternent théorie et pratique en entreprise et évoluent chaque année en fonction du marché de l'emploi. Il est à noter qu'un projet visant à la création d'un pôle aéronautique est à l'étude, il permettrait dès 2015, la création de cinq nouveaux stages liés à ce secteur d'activités. Tous les stages sont sanctionnés par un examen (titre professionnel) de

niveau CAP à BAC+2.

Le taux de réussite aux examens atteint 90 %. Il y a lieu de préciser, que ces dernières années 93 % des stagiaires ont retrouvé un emploi dans les six mois suivant leur sortie du centre.

Cette visite s'acheva en salle d'honneur, où le chef de corps et l'officier tradition relatèrent la glorieuse épopée du « Régiment de Vendée », le 137<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, dont le CMFP est le digne héritier. Cette unité qui porte inscrits dans les plis de son drapeau les noms des plus prestigieuses batailles de l'histoire, s'illustra dans les combats de Verdun, immortalisant le courage et l'abnégation des poilus dans la mythique « tranchée des baïonnettes ».

En quittant le quartier, plus que jamais convaincu de la nécessité de consolider le lien armée-nation ainsi qu'une dynamique inter associative, chaque participant se promit de joindre sa voix à l'écho de celles des innombrables laudateurs de cette magnifique unité, maillon indispensable de la chaîne de la défense nationale. ■

1. Le comité d'entente de Vendée regroupe 40 associations dont : UNC, SMLH, Epaulette, ANOCR, ONM, Méd. Militaire, VAMDEE, ANORAA...

2. valorisation des anciens militaires dans le département par l'entraide et l'emploi.

**Lieutenant colonel (er) Rossetti  
Président du groupement  
de Vendée**



Les participants du groupement Vendée durant la journée d'information et lors de la visite dans l'un des centres du CMFP, puis vers midi, la pose déjeuner au cercle du Régiment.

## > Promotion Serment de Koufra en Saintonge du 24 au 28 septembre 2013



DR PROMO SERMENT DE KOUFRA

Cette année 2013, du 24 au 28 septembre, la Promotion Serment de Koufra s'est tournée vers la Saintonge où l'on a trouvé les fossiles de vertèbres parmi les plus anciennes du monde. Retour aux sources ? Nenni ! Mais pour nous retrouver dans cette région moderne et séduisante par son atmosphère lumineuse et ses paysages riants pour un itinéraire touristique et gastronomique. Rassemblés à Saintes nous avons privilégié le « Goût » (Cognac et Ostréiculture) et la « Marine » (Corderie royale, musée de la Marine, École de Médecine navale).

La visite a commencé au cœur d'un damier de 3000 hectares de parcs à huîtres Marennes, à pied, mais sans charentaise. Lors de la traditionnelle dégustation, les paris se sont engagés, la plate ou la creuse, la portugaise ou la japonaise, la fine de claire ou la spéciale. Il est cependant un point sur lequel les consommateurs tombent vite d'accord : le calibre n° 3 est le plus recherché. Les camarades sont désormais incollables sur l'huître, son histoire, sa culture, sa gastronomie et son ouverture.

Puis, ce fut Rochefort où l'on respire le parfum du passé, des bégonias, des camélias et des orchidées, sa corderie royale, magnifiquement restaurée et son

Musée National de la Marine du haut duquel la vue sur l'Hermione est imprenable. La ville propose une animation qui transforme avantageusement une simple visite en un parcours ludique du plus grand intérêt où les animateurs, en habits d'époque, se métamorphosent en « acteurs » pour des présentations théâtralisées. Le lendemain, retour à Rochefort, pour la visite passionnante de l'Ancienne École de Médecine Navale (et Tropicale) et promenade en calèche à La Rochelle, ville des Francofolies et cité éprise de liberté et de l'appel du large.

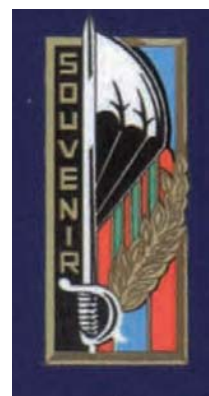
La dernière journée a été ordonnée en trois temps office religieux dans l'église de Saint André de Cognac pour ne pas oublier ceux qui ne sont plus là, et animé par un important groupe de choristes locaux ; visite du Musée des Arts du Cognac racontant la fascinante aventure de la « liqueur des dieux » en un parcours à la fois visuel, olfactif et sonore ; dégustation dans une prestigieuse maison de Cognac, installée dans le château de Cognac, berceau de François I<sup>er</sup> où l'on pressent l'évaporation de la « part des anges ». ■

**Lieutenant-colonel (er)  
Gilbert Moutard  
secrétaire de promotion**

## > Promotion Souvenir (1971-1972) Bulletin de liaison n°9 novembre 2013

**Association des Officiers  
de la Promotion  
« SOUVENIR »**

Pour votre info :  
Les réunions promotion et  
assemblée générale de la  
promotion Souvenir  
ont eu lieu le samedi 4 et  
dimanche 5 octobre 2013  
à Aix-en-Provence,  
à l'invitation d'Olivier et  
Catherine Coupigny.  
École militaire Interarmes.





## > Promotion lieutenant-colonel Félix Broche réunion du 7 décembre 2013

Une trentaine d'officiers de la promotion « lieutenant-colonel Félix Broche », accompagnés pour certains de leurs épouses, se sont retrouvés pour l'assemblée générale de la promotion le samedi 7 décembre 2013.

C'est à Issy-les-Moulineaux, dans l'enceinte de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN) que s'est déroulée l'assemblée générale. Sur une initiative du général Daniel Leimbacher, commandant des forces aériennes de la Gendarmerie, nous y avons été très chaleureusement accueillis par le lieutenant-colonel Christophe Girodet, commandant du site de la DGGN. En début d'après-midi, une visite des remarquables installations de la toute nouvelle DGGN, ainsi que du centre opérationnel de la Gendarmerie Nationale a été particulièrement appréciée par tous les participants. A l'issue, nous nous sommes retrouvés en amphi (mais contrairement à Coët, personne ne dormait...) pour l'assemblée générale présidée par le général Louis Boyer. Le secrétaire chargé de l'annuaire, le lieutenant-colonel Patrick Schmitt, 33 ans après notre sortie de l'EMIA. Sur 272 élèves officiers de l'époque, seuls 30 sont encore pour quelque temps sous l'uniforme et 16 de nos camarades sont décédés. Le général (2s) Yann Pertuisel a profité de cette réunion pour parler de la feuille de route du GCA (2s) Hervé Giaume pour L'Épaulette, et en particulier du projet lié à l'aide à la reconversion.

En fin d'assemblée générale et après renouvellement du conseil d'administration, un nouveau bureau a été élu. Les membres sortants ont en fait retrouvé leurs



fonctions avec Louis Boyer comme président, Gérard Duffieux vice-président, Yann Pertuisel secrétaire, Patrick Schmitt secrétaire chargé de l'annuaire, Robert Martel trésorier et Jean-François D'Alberto comme adjoint.

Un dîner dans un des salons du mess de la DGGN a clôturé cette journée de retrouvaille. Là encore, la qualité de la prestation proposée a été très appréciée de tous, et chacun a pu profiter de ce moment de camaraderie et de

convivialité pour se remémorer quelques souvenirs plus ou moins anciens, mais aussi pour parler de projets. ■

**GDI (2s) Yann Pertuisel  
Promotion Lcl Félix Broche  
1979-1980**

### La direction générale de la gendarmerie nationale

Le siège central de la DGGN a déménagé au début de l'année 2012, à ISSY-LES-MOULINEAUX (Hauts-de-Seine - 92130), 4 rue Claude Bernard, dans un bâtiment moderne, répondant aux normes de Haute qualité environnementale (HQE). La DGGN comprend :

- un cabinet, articulé en bureaux et services ;
- trois directions et un service comprenant chacune des sous-directions.

La Direction des opérations et de l'emploi (DOE).

La Direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale (DPMGN).

La Direction des soutiens et des finances (DSF).

Le service des technologies et des systèmes d'information de la sécurité intérieure [ST(SI)²].



SOURCES ET CRÉDIT :  
SIRPA GENDARMERIE



À Issy-les-Moulineaux, les participants du jour.

DR PROMO LCL BROCHE

> Bulletin d'adhésion cotisations 2014

> Lire page 63

> Pensez : prélèvement automatique SEPA

> Lire page 64

> Pensez : changement d'adresse

*Au moment des grandes transhumances des mutations pensez à signaler votre changement d'adresse afin que nous puissions continuer à vous faire parvenir la revue et garder le contact avec vous.*

*Trop de revues nous reviennent avec la mention :*

*Pli Non Distribuable (environ 700 par an). Ces retours ont un coût :*

- en temps (denrée stratégique) pour effectuer des recherches pour vous la ré-adresser ;
- financier car il nous faut la ré-affranchir pour vous la faire parvenir.
- En dépit des recherches, il n'est parfois pas possible de retrouver l'adresse, notamment lorsque la rupture résulte d'un départ à la retraite.
- A cette occasion, pensez également à la possibilité de prélèvement automatique qui vous est offerte (voir page 64).
- Vous y gagnez en sérénité. Nous aussi !
- L'autorisation de prélèvement sera disponible sur le site : [www.epaulette.org](http://www.epaulette.org)

*Cela évite de consacrer du temps (encore) et des finances (toujours) pour rappeler des échéances souvent oubliées dans le tourbillon de la vie quotidienne.*

*En outre, ce choix du prélèvement automatique permet aux « primo adhérents » à titre onéreux (que ce soit en école d'application ou après une période d'éloignement de l'association) d'acquitter une « première » cotisation réduite de moitié.*

*Le revers de ce prélèvement automatique est qu'il conduit à « oublier » L'Épaulette et donc à ne pas signaler son changement d'adresse, ce qui ramène au premier sujet abordé.*

*Le prélèvement automatique ne dispense pas de signaler un changement d'adresse.*

*Bonne installation à ceux qui sont concernés.*

La rédaction

## > Groupement du Limousin (19,23,87)

**C**ampagne 2013 des dessins de Noël pour nos soldats et hommage rendu à un jeune militaire haut-viennois mort pour le service de la Nation.

Le 20 janvier dernier en matinée, en présence des autorités civiles et militaires, dans la salle des Maréchaux de la Préfecture du Limousin, Préfecture de la Haute-Vienne, le Lieutenant-colonel (er) Lucien Courtiaud, membre de L'Épaulette, président régional de l'UNOR et président de l'Association des Officiers et Cadres de Réserve de la Haute-Vienne (AOCR87) profitait de l'occasion de cette nouvelle campagne des dessins de Noël présidée par Monsieur Jean-Marie CAILLAUD, Sous-préfet, pour rendre hommage au Caporal-chef Nacim AMEUR décédé le 18 janvier 2013 avec deux de ses camarades sur la route de Nîmes à Clermont-Ferrand d'où ils devaient s'embarquer pour le Mali. Ce jeune papa laisse une



DR GROUPEMENT LIMOUSIN

épouse et trois jeunes orphelins de 2, 5 et 7 ans. Un grand merci et Honneur à Mesdames Catherine Courtiaud et Solange Botella, épouse du Commissaire Colonel Michel Botella, président du groupement du Limousin et membre de l'AOCR87, d'avoir assisté le président Courtiaud lors de cette cérémonie.

Que puisse vivre encore longtemps ce lien Armées-Nation en Limousin ! ■

**Le 20 janvier dernier en matinée, en présence des autorités civiles et militaires, dans la salle des Maréchaux de la Préfecture du Limousin.**



DR GROUPEMENT LIMOUSIN



## Engagez-vous pour L'Épaulette

***Nous avons du mal à recruter des présidents de groupement : nous sommes actuellement 44. Donc nous demandons aux jeunes retraités de s'y atteler, mais aussi aux officiers d'active, (les Saint-Cyriens y parviennent, pourquoi pas nous ? )***



*Un réseau associatif au service des officiers*

## > Maréchal un jour



*Patiemment, le général Delochre prépare les candidats aux concours d'épreuves écrites. Il a ouvert son enseignement aux OAEA. L'aide proposée s'adresse aussi bien aux candidats qu'à ceux qui les préparent.*

*La revue ne fait que relayer l'information. Le but de ces articles est de susciter l'envie et de vous inviter à aller sur le site :*

> <http://marechalunjour.unblog.fr>

*Le travail paye assurément, l'échange d'idées aussi, n'hésitez pas à participer aux travaux collectifs que le général Delochre propose.*

## EXERCICES DE RÉDACTION D'IDÉES MAÎTRESSES

Alors que nous sommes à 6 mois du concours 2014, les travaux de culture que j'ai l'occasion de corriger montrent toujours une grande fragilité en ce qui concerne l'élaboration de l'idée maîtresse.

Lorsqu'elles me sont transmises, les synthèses partielles sont souvent correctes ; c'est le passage vers une synthèse globale qui reste mal maîtrisé. Cette synthèse globale, base de l'IM, est le plus souvent une compilation contractée des synthèses partielles sans véritable changement de niveau de réflexion. Il s'en suit une redondance quasi systématique avec le plan.

### Exercice proposé :

Vous allez considérer chaque paragraphe comme une synthèse partielle et le résumer en UNE SEULE IDÉE prenant la forme d'une phrase complexe<sup>1</sup> comportant 3, au maximum 4, propositions, par exemple : « Vendredi, au sommet de Vilnius, en Lituanie, l'UE a échoué à convaincre l'Ukraine de signer un accord d'association qui aurait signifié le rapprochement de ce pays avec l'Europe centrale et occidentale et aurait entraîné une mise à distance de la Russie. »

Dans un second temps, vous procédez de même avec les 3 ou 4 phrases obtenues. Le texte final correspond à l'idée maîtresse de l'article. Il se place sous le titre avec lequel il doit être en cohérence.

Voir les textes à travailler sur le site : <http://marechalunjour.unblog.fr>

## DU PRÉAMBULE

Toujours cette méthode qu'il faut bien maîtriser et dont il faut rechercher « l'intelligence » au lieu de n'espérer y trouver qu'un livre de recettes forcément incomplet !

C'est là le problème majeur : comprendre la force de l'outil méthodologique que nous proposons pour pouvoir l'utiliser par la suite « à sa main ».

Or la majorité des questions qui me parviennent montrent que ce cap n'est pas franchi. Le meilleur exemple vient de la formulation générale des problèmes rencontrés : « Doit-on.....? »

A ces questions de détail comme : « Doit-on reprendre l'ensemble de la citation dans le préambule? », je n'ai pas de réponse, car le préambule fait partie de l'introduction qui constitue un tout cohérent. La réponse est dans cette cohérence d'ensemble et dans le style qui la sert !

Gardez cela en vue jusqu'à l'avoir en tête comme un leit motiv au début, puis au cours de rédaction de chaque devoir. Cette clef ouvre la boîte où se trouvent les réponses à la quasi totalité de vos questions !

### A. La « bible »

« L'introduction est très importante car elle provoque la première impression du lecteur, sa mise dans l'ambiance. Elle doit être limpide et permettre au lecteur de voir sans ambiguïté de quoi il va être question, à quelle solution on compte parvenir et comment on va l'y conduire.

### Elle comprend :

1. *Le préambule* indique sans ambages et très nettement comment le rédacteur situe et comprend le sujet proposé. Il fournit ainsi au lecteur l'aboutissement du premier acte (de quoi s'agit-il ?). Sa longueur dépendra donc de la complexité plus ou moins

...

- grande de la question posée, de la nécessité où l'on se trouve de préciser les limites qui ont été choisies, ou le sens donné à tel ou tel terme pouvant prêter à équivoque. Il vous permet de préciser la problématique que vous avez choisie.

2. *La thèse qui va être défendue* doit être annoncée dès l'introduction, de sorte que soit indiqué d'emblée au lecteur vers quelle solution on va l'orienter. *C'est votre idée maîtresse.*

3. *Enfin, l'annonce succincte du plan* va permettre au lecteur de suivre plus facilement le déroulement de votre démonstration. Évitez les tournures scolaires telles que « *dans un premier temps nous montrerons que... puis dans un deuxième temps...* »

Ce texte semble assez explicite en ce qui concerne la finalité du préambule. A partir de là, les solutions sont multiples et le « livre de recettes » risquerait d'être volumineux si on le voulait exhaustif !

## B. Quelques remarques

1. On doit aborder le devoir en lecteur « extérieur » n'ayant pas sous les yeux le sujet. Il faut donc que dans l'introduction l'on offre à ce lecteur tous les éléments de compréhension de la problématique et du développement qui va suivre.

2. Pour les devoirs « type EDG », le sujet s'accroche le plus souvent sur une citation. Il est important d'en resituer le contexte et l'auteur si on les connaît. De même, comme le conseille la Revue, on doit préciser la problématique qu'elle soulève en liaison avec la question posée : quelle est mon interprétation personnelle du sujet et de sa liaison avec la citation ?

3. Pour les travaux « type OAEA/S », l'approche est un peu différente car il n'y a pas l'accroche naturelle de la citation. Il faut donc la créer. On part au choix, d'un fait récent ou historique, d'une citation voire d'un principe ou d'un concept généralement reconnu (pouvoir des média, faiblesses des organisations internationales, défi de la transition énergétique...) La règle reste le lien de cette accroche avec le sujet et sa contribution à l'éclairage de ce qui suivra.

## C. Un exemple tiré d'un devoir récent.

Voir les conseils et remarques sur le site : <http://marechalunjour.unblog.fr>

**« La première victime d'une guerre c'est la vérité. »  
(Hiram Warren Johnson, homme politique américain (1866-1945).**

## **Peut-on aujourd'hui accréditer cette affirmation ?**

### **REFORMULATION**

« Je dois dire si aujourd'hui, les guerres, conflits et crises se décident, se conduisent, s'analysent d'abord et principalement à partir de situations, propos et faits détournés de leur réalité au profit d'objectifs à court, moyen ou long terme des différents protagonistes, ou par négligence ou manque d'information. »

### **PRÉAMBULE**

« Progressiste et isolationniste, Hiram Warren Johnson est sénateur à Washington lorsqu'il déclare à la veille de l'entrée en guerre des États-Unis en 1917 que la vérité est la première victime de la guerre.

Alors que depuis la fin du second conflit mondial la nature des confrontations, la géopolitique et ses instruments, l'accès à l'information ont profondément muté, peut-on aujourd'hui encore accréditer cette affirmation ? »

### **IDÉE MAÎTRESSE**

« Des invariants des conflits auxquels s'ajoute la complexité croissante des engagements militaires contemporains semblent devoir pérenniser l'antagonisme entre guerre et vérité. »

### **ANNONCE DU PLAN**

« La connaissance de la réalité paraît aujourd'hui garantie par des phénomènes régulateurs. Pour autant de nombreux exemples traduisent la volonté de s'affranchir de la vérité. Mais c'est surtout l'extrême complexité des situations rencontrées qui en rend l'établissement incertain. »

*Ce qu'il faut garder en tête, c'est la cohérence de cet ensemble : l'introduction, qui doit conduire le lecteur d'un constat (accroche) à une problématique (la question que soulève ou éclaire l'accroche) à laquelle on apporte une réponse concise (l'IM) dont on ébauche la démonstration de la pertinence (annonce de plan). ■*

**GBR (2s) Jean François Delochre**



## > Capitaine d'entreprise un jour

### Reconversion : CAP 2C et S&R

La dynamisation du soutien humain des officiers au retour à la vie civile est une réalité.

> Courriel : [sareconversion@lepaulette.com](mailto:sareconversion@lepaulette.com)

Résolument, L'Épaulette poursuit sa tâche de dynamisation du soutien des officiers et plus particulièrement dans ce domaine, où elle était peu présente, du retour à la vie civile. La plateforme de coordination et d'appui à la reconversion, baptisée **CAP 2C** (Cap sur une 2<sup>e</sup> carrière, en format Groupe Carrière Officier) est en cours de lancement. Il faut maintenant mieux nous armer pour y tenir toute notre place. Le service d'aide à la reconversion de L'Épaulette (**S&R**) à découvrir dans le compte-rendu de réunion ci-après, doit y pourvoir. Il s'agit prioritairement d'alimenter notre réseau en informations, chacun des adhérents, quelle que soit sa localisation, son statut, son ancienneté, y a sa part. La revue, support des informations pérennes, adaptera la présentation de ses pages « réseau » et modifiera la structure et le contenu des articles dédiés à ce domaine pour informer davantage tout d'abord, et répondre mieux ensuite.

**Le S&R : accompagner l'officier dans son parcours de retour à la vie civile (adresse courriel > [sareconversion@lepaulette.com](mailto:sareconversion@lepaulette.com))**

Parallèlement à la mise sur pied de la plateforme d'appui à la reconversion (**CAP 2C**), L'Épaulette va développer son rôle d'accompagnement humain dans la reconversion des officiers. Pour cela, il s'agit d'utiliser son réseau en fédérant les capacités de soutien à la reconversion au sein d'un « amalgameur » en cours de mise au point : **le S&R**.

Le 16 janvier, ce sujet a été abordé avec l'association implic'action, représentée par le général (2s) Didier Simon et le colonel (er) François Laplace, et avec le général (2s) André Genot, ancien secrétaire général de l'ARCO. La réunion de travail animée par le délégué général a permis de présenter en détail la PCAR et a lancé la discussion.

**Trois impératifs apparaissent :**

**1) Clarifier la distinction entre CAP 2C** (plateforme inter-associations animée initialement par le président de

L'Épaulette, disposant d'une cellule permanente) et **le S&R** (à vocation interne réseau de L'Épaulette).

**2) Définir la mission du S&R** (rôle et structure). Deux contributions sont nécessaires, l'une (selon A. Genot) est le réseau, à savoir tous les membres de L'Épaulette à même de mettre en relation deux personnes, l'autre (selon M. Delaunay) est le vivier, soit l'ensemble des référents sélectionnés à qui il est demandé de recevoir et d'écouter des officiers pour les aider et s'orienter d'abord avant, le cas échéant, de les appuyer ensuite.

**3) Mobiliser trois types d'acteurs. Orienter le socle traditionnel :** les présidents de groupement, les 90 correspondants de formation, les 100 promotions d'officiers et les 5700 adhérents) en leur demandant de s'investir comme acteurs, même modestes pour susciter un réflexe « appui reconversion ». Informer ensuite les officiers en questionnement ou en voie de reconversion que **le S&R** et la **CAP 2C** sont à leur disposition. Recruter enfin des référents, leur donner des outils, voire les former pour certains, et les faire connaître.

#### **CAP 2C et le S&R.**

**CAP 2C** rapproche les associations d'officiers majeures : leurs statuts prévoient d'apporter à leurs membres une aide au retour à la vie civile et elles disposent d'équipes ou de cellules dédiées à cette ambition (actuellement Saint-Cyrienne, AEN, AEA, Épaulette et ANOCR). La future plateforme aura besoin d'un soutien matériel (bureau, personnel) et d'un support juridique (pour l'instant celui de l'association pilote, L'Épaulette). Elle a pour but de créer un « méta réseau » des associations de la Défense, ce qui leur donnera à la fois une visibilité, un poids et une réactivité accrues au bénéfice des officiers. L'Épaulette est mandatée pour présider cette structure pour deux ans (coordination, gestion des demandes et contacts). L'animation de la plateforme consiste non pas à remplacer les associations membres en 1<sup>re</sup> ligne dans

l'appui à leurs adhérents mais à partager les informations utiles, à mettre du lien à l'échelon interarmées, et à offrir des occasions de contact. Les outils associatifs préexistants seront connectés via un portail simple qui pourra aiguiller les candidats et les acteurs du marché, recueillir et mettre en ligne d'éventuelles offres et animer le réseau.

**Le S&R**, pour sa part, a le même rôle en interne et suscitera ou encouragera des initiatives et des activités mutualisables. Peu structurée pour offrir ce service jusqu'à présent, L'Épaulette a pressenti son délégué général pour initialiser son lancement. Ce que sera **le S&R** est précisé maintenant et mis en œuvre demain (avant fin 2014).

**Le S&R, définition et fonctionnement** (résumé des échanges de la réunion du 16 janvier). L'Épaulette possède un réseau maillé assez dense. Il s'agit d'utiliser, parfois d'orienter, les connaissances du domaine « emploi » avérées (anciens officiers devenus professionnels civils), fortuites (information locale lue ou entendue) ou délibérément recherchées (contact avec les chambres de commerce et d'industrie, participation à des forum emploi, analyse d'offres d'emploi) des membres du réseau et de les faire remonter vers un « amalgameur » (poste de travail au siège de L'Épaulette). Il faut ensuite mettre les informations collectées à la disposition des officiers quittant le dispositif de l'ARD. **A. Genot :** Le réseau, c'est L'Épaulette, ses adhérents, ses présidents de groupement, ses correspondants de formation. Le fonctionnement du réseau, c'est simplement la mise en relation de deux personnes. Faire fonctionner le réseau, c'est faire reconnaître que celui qui possède une information est capable de la diffuser, c'est-à-dire d'apporter cette information à quelqu'un. Le réseau de L'Épaulette est un réseau d'appui à la reconversion (mais pas un cabinet). Si un officier visite le forum emploi de sa commune, il doit récupérer des offres d'emploi, pas distribuer les cartes de visite de L'Épaulette ou celles de **CAP 2C**. ...

... **D. Simon et F. Laplace :**  
L'association implic'action, présidée par le général (2s) Jean-Paul Michel (NDLR), anime un réseau d'acteurs et d'actifs depuis 5 ans. C'est un réseau qui croise des réseaux, c'est-à-dire qui démultiplie des relations humaines et professionnelles. Implic'action souhaite donc se rapprocher, et inversement, du réseau de L'Épaulette et de la sphère **CAP 2C** car elle recrute à tous les grades et dans toutes les armées et services de la Défense et bien au-delà.

*IMPLIC'ACTION est le premier Réseau Social Communautaire du Personnel de la Défense. Il est gratuit et ouvert à tous, il participe activement à la reconversion. Pour nous rejoindre et nous faire connaître : > <http://www.implicaction.fr/>*



*Reconversion : CAP 2C et S&R. La dynamisation du soutien humain des officiers au retour à la vie civile est une réalité. > Capitaine d'entreprise un jour > Courriel : [sareconversion@lepaulette.com](mailto:sareconversion@lepaulette.com)*

**M. Delaunay,** L'Épaulette n'a ni la vocation, ni les moyens à faire le travail de l'ARD, mais complétera, à sa mesure, son action. Cela sera facilité par la proximité géographique car l'antenne cadres supérieurs (ACS) de l'ARD est en effet voisine du siège de notre association à Vincennes. Les antennes ARD sont situées auprès des régiments où L'Épaulette a souvent des correspondants (il faut noter néanmoins que les bassins économiques ne correspondent pas nécessairement à la répartition territoriale de la défense). En amont de sa décision, l'officier (qui va devenir un « candidat au départ ») peut rencontrer à sa demande un référent **S&R** qui l'aide à s'orienter et peut le soutenir pour franchir le pas. L'Épaulette a donc besoin de créer ce réseau de référents, les autres associations ont déjà leur vivier. Ensuite, ces mêmes référents peuvent, si besoin, après le cursus ARD agir en aval, c'est-à-dire aider le candidat à finaliser sa recherche d'emploi. Les référents utiliseront deux procédés pour dialoguer avec le candidat :

- Un entretien en amont visant à faire l'analyse puis la synthèse, dès la prise de contact, des actions préalablement conduites par le candidat et des besoins spécifiques nécessaires ; il se conclut sur des préconisations, à confirmer ensuite auprès de l'ARD, pour élaborer un parcours personnel de reconversion dans le temps et dans l'espace. Le document simplifié utilisable est inspiré de celui de l'ex-ARCO.
- Un bilan, en aval, des démarches entreprises et des ressources réseau en lien avec le projet professionnel choisi.

### Le S&R c'est donc :

- Le réseau classique de L'Épaulette, où chacun sait que, possédant une information liée à un emploi, il est capable de la transmettre à celui qui la cherche, par l'intermédiaire d'un simple message à un correspondant désigné.
- Le maillon Épaulette au sein d'un réseau d'associations qui collectent et diffusent de « l'information emploi », sans nécessairement chercher, comme implic'action, à croiser les réseaux.
- Les référents de L'Épaulette, armés de leur expérience et d'un guide, participent au gré de leur disponibilité, à l'orientation des officiers en quête d'informations et appuient ceux qui ont pris leur décision.

La journée d'information **CAP 2C** annuelle continuera à jouer son rôle quelles que soient les évolutions de son format.

### Mobiliser trois types d'acteurs.

Mobiliser, c'est essentiellement faire de la communication pour que le réseau fonctionne dans le sens de l'accompagnement à la reconversion. C'est un très gros effort à produire. Vers l'extérieur, cette communication a déjà porté des fruits, **CAP 2C** est une réalité. Il lui reste à prouver son efficacité en assurant ses liens avec les DRH d'armées et les professionnels de la reconversion et du reclassement (dont l'ARD). Pour les adhérents de L'Épaulette, il faut adapter la communication vers les plus jeunes, l'information sur l'aide à la reconversion, sans que cela devienne son argument principal. Le siège doit faire un effort de « formation » vers les correspondants des régiments et écoles car ce sont eux qui sont au contact des futurs candidats. L'Épaulette doit enfin bien faire comprendre à ses adhérents que la démarche réseau (ici adaptée à l'aide à la reconversion) est une démarche de partage de l'information. L'information collectée passivement (j'entends), comme l'information recherchée (j'ai fouillé, j'ai questionné, j'ai fait savoir que, j'étais intéressé) ne sert que si elle est relayée (et dans ce cas, elle sert efficacement).

> **Les acteurs traditionnels (adhérents, présidents de groupement, correspondants de formation).** Ils interviennent en amont du processus, pour aider l'officier qui s'interroge sur la poursuite de sa carrière militaire. Le référent est, idéalement, un officier qui a déjà vécu le processus, capable de conseiller et orien-

## > MESSAGE : pensez S&R

> Je suis	> Je fais	> Je sais (J'ai)	> J'informe
> <b>ADHÉRENT</b>	J'entends, Je lis, Je cherche.	Des renseignements emplois.	<b>Le S&amp;R</b> (base de données Emplois). Le président de groupement.
> <b>PRÉSIDENT de groupement</b>	Je collecte	De l'information emploi, De l'information candidats.	<b>Le S&amp;R</b> (BD Emplois) <b>Le S&amp;R</b> (BD Candidats).
> <b>CORRESPONDANT de formation</b>	J'informe les officiers sur <b>le S&amp;R</b> et <b>CAP 2C</b> .	De l'information candidats.	Le référent* <b>CAP 2C</b> . <b>Le S&amp;R</b> (BD Candidats).

## > L'ÉPAULETTE : répondre à l'officier dans SON PARCOURS DE



mais, potentiellement, tous les officiers pourraient être concernés. L'information sur ce qui se prépare est en cours (conférences, réunions, bouche à oreille, revue, blog). Les coordonnées téléphoniques et adresses courriels des sites du **S&R** et de **CAP 2C** seront diffusés prochainement. L'information relative à **CAP 2C** et au **S&R** seront disponibles au siège (fiche

ter le candidat avec l'avantage de connaître les deux univers. Il peut être un cadre d'entreprise officier de réserve qui sera d'excellent conseil pour l'orientation vers une carrière civile ; sa connaissance, parfois plus limitée du milieu militaire, sera moins pertinente pour conseiller au candidat de poursuivre sa carrière militaire. Il peut être aussi un réserviste citoyen, bon profil pour l'aide à la décision d'une reconversion. Une fiche standard interarmées est en projet pour aider les référents à apporter une plus-value associative aux candidats au départ.

### > Les candidats.

Les officiers dont la fin de contrat ou de carrière est proche (environ de 2 ans) constituent le type même du candidat ciblé

Questions de l'officier	Dialogue sans engagement	Conditions de l'engagement civil	Orientation	Départ 2 <sup>e</sup> carrière
Képi ? Chapeau mou ?	Référent* CAP 2C	ARD	DRHAT	Képi ! Chapeau mou !

## > Prêt pour une deuxième carrière

*Avec l'aimable autorisation de la revue Matériel et Technique n°181.*

Lors des cérémonies du 8 mai dernier, le colonel de Roquefeuil, chef de corps du 2<sup>e</sup> RMAT a remis au commandant Siguier, OSA du régiment, la croix de Chevalier de l'ordre national du mérite. Ayant intégré l'institution militaire en 1991 en tant que logisticien, il mène sa carrière notamment au sein du 4<sup>e</sup> RMAT d'Orléans, au profit de l'opération ONUSOM en Somalie ou encore à la direction du Matériel à Versailles. Il intègre en 2008, l'état-major du 2<sup>e</sup> RMAT, à Bruz. Au cours de sa carrière, il aura participé à des opérations en ex-Yougoslavie, deux fois au Kosovo et en Afghanistan. Après cette dernière intervention où il fut OSA du bataillon de commandement et de soutien ainsi qu'officier de liaison logistique auprès des Américains, il témoigne : « Ce fut un moment fort de ma carrière. Cette mission a représenté l'aboutissement de mon métier et de mon engagement personnel. » Actuellement, le commandant Siguier prépare son retour à la vie civile prévu en 2014 en intégrant en septembre l'Institut de Gestion de Rennes afin d'obtenir un master en administration des entreprises pour reprendre à terme une entreprise bretonne. ■

**Lors des cérémonies du 8 mai 2013, le colonel de Roquefeuil, chef de corps du 2<sup>e</sup> RMAT a remis au commandant Siguier, OSA du régiment, la croix de Chevalier de l'ordre national du mérite.**



DR.MAT ET TECH N°181

référent, fiche correspondant) et par voie officielle (bulletins de solde DRH d'armées). ■

### 4) Les parcours réussis (témoignages).

Voir ci-contre à gauche.

### 5) Les référents CAP 2C,

Tableau de leur implantation à venir.

### 6) Les réponses de l'ARD (antenne cadres supérieurs), d'Implic'action (actifs et acteurs...)

### 7) L'institution militaire et la reconversion (hors ARD).

Lire articles en page suivante.

## LA TAXE D'APPRENTISSAGE AU PROFIT DU DEVELOPPEMENT DE L'APPAREIL DE FORMATION DES GRANDES ÉCOLES

Les Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan (ESCC) sont solidement enracinées dans le paysage de l'enseignement supérieur qui se caractérise aujourd'hui par des liens étroits entre la recherche et la formation. La quête de l'excellence de la formation initiale des officiers, dans un monde marqué par des mutations soudaines et rapides, est à ce prix.

Par conséquent les enjeux de la défense, de la sécurité et de la prospérité se croisent et donc les partenariats entre le monde de la formation et celui de l'entreprise se densifient.

Cette importance des interactions dans le cadre de la mondialisation des

...

... échanges, mais aussi des menaces se matérialise aux ESCC par la possibilité offerte aux entreprises d'accroître leur participation au développement de l'école des chefs du temps de paix et du temps de guerre au moyen de la taxe d'apprentissage. Ainsi, la formation initiale des officiers continuera à être à la pointe de la formation globale de ceux qui s'engagent à exercer des responsabilités de commandement dans l'exercice du métier des armes.

En 2013 la taxe d'apprentissage a participé à l'amélioration et à l'aménagement des moyens pédagogiques des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan dans l'ensemble des domaines de la formation. A titre d'exemples :

Enseignement académique et recherche : coordination des réseaux mobiles, simulation graphique, environnement robotique terrestre, équipement de notre centre de documentation ;

Instruction militaire : Salle de simulation tactique, salle de démonstration pièges et IED ;

Entraînement sportif et aguerrissement : Mur d'escalade. Les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan sont habilitées pour la catégorie C, et par la règle du cumul pour la catégorie B, pour le diplôme de Saint-Cyr.

En versant la taxe d'apprentissage, l'entreprise donatrice montre son attachement à la formation d'une élite militaire au service de la France et participe activement à la dynamique d'évolution permanente des écoles en permettant le financement de moyens pédagogiques toujours plus modernes et innovants. ■

En savoir plus sur :

> [www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr](http://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr)  
> [taxe.apprentissage@st-cyr.terre-net.defense.gouv.fr](mailto:taxe.apprentissage@st-cyr.terre-net.defense.gouv.fr)

**Chef de bataillon  
Pierre-Arnaud Borrelly  
Direction de la Prospective et de la  
Coordination de la Formation  
Bureau Etudes Générales  
Ecoles de Saint-Cyr COETQUIDAN  
56381 GUER CEDEX**

## > Un « Pôle emploi » privé sur internet dédié à la reconversion des militaires...

Sans surprise, les « promesses » du Livre blanc en terme de reconversion renforcent un marché déjà bien occupé par les flux importants de départs et de nombreux opérateurs...

Après la disparition de l'ARCO, l'Agence de Reconversion de la Défense reste l'opérateur privilégié en matière de reconversion.

L'Épaulette, comme ses associations sœurs, réfléchit à améliorer son offre de service.

Aujourd'hui « Le premier site privé français » <http://www.missionreconversion.fr/>, assorti d'un forum pour les militaires, compte déjà 6 000 visiteurs uniques par jour.

Chaque année, environ 30 000 militaires quittent l'armée. Certains prennent leur retraite mais plusieurs milliers cherchent du travail. Ces anciens militaires ont longtemps abordé sereinement ce retour à la vie civile. Mais la crise est passée par là, et les reconversions automatiques ne sont plus de mise. Les CV défense sont à égalité avec les CV civils.

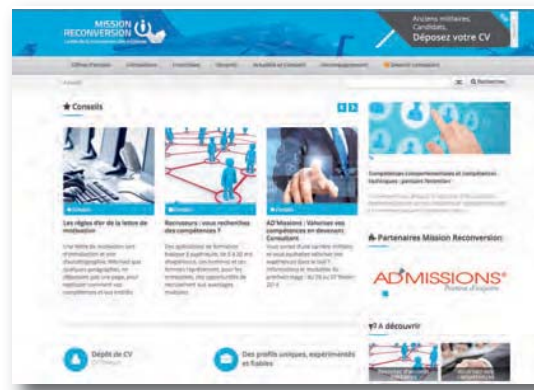
Certains jeunes peu qualifiés qui s'étaient engagés pour quelques années dans l'armée ont beaucoup de mal à rebondir sur le marché du travail. Même les plus gradés peinent à se reclasser. Beaucoup devront passer par la case intérim et CDD avant d'accéder à un CDI. D'autant que Défense mobilité, le grand site institutionnel chargé du reclassement des militaires, ne traite que « le millésime en cours ». Sur les 17.000 dossiers de soldats gérés par Défense mobilité, en 2010-2011, 75 % ont retrouvé du travail.

Fort de ce constat, Jean-Marc

Trappler, ancien directeur des sites militaires Europe de military.com (groupe Monster), a lancé, [www.missionreconversion.fr](http://www.missionreconversion.fr), un site privé, assorti d'un forum, pour les militaires. Au bout de cinq mois, le premier site privé français de ce type compte 6000 visiteurs uniques par jour dont 3800 sur la partie « offres d'emplois ». Il veut s'adresser à toutes les catégories, du soldat peu qualifié aux officiers supérieurs issus des grandes écoles. Cela, en proposant des offres dans la sécurité privée (entre 10 et 15% de l'activité) mais aussi la logistique, les transports, l'hôtellerie-restauration ainsi que le management et l'industrie. Les militaires peuvent « poster » leur CV.

Jean-Marc Trappler est en cours de négociation pour nouer des contrats de partenariat avec des entreprises et des sociétés d'intérim. ■

> <http://www.missionreconversion.fr>



## > Les métiers de médiation, un domaine à investir ?

**Entretien avec Mme Joëlle Martichoux, chargée des « adultes relais » à l'ACSé.**

Les adultes relais ont pour mission d'améliorer les rapports sociaux dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ce sont à la fois des employés de la médiation sociale et des chercheurs d'emploi. Les adultes relais très qualifiés sont souvent bien insérés et démissionnent relativement vite pour répondre à l'emploi que leur situation leur a permis de trouver.

Les employeurs (associations, communes, établissements scolaires) déposent un dossier à la préfecture. Si le dossier est accepté, l'employeur pourra offrir un contrat de 3 ans à un « adulte relais ».

L'Etat prend en charge une partie du salaire, établie à 66% du SMIC. La rémunération n'est pas cumulable avec les indemnités de chômage.

Il n'existe pas de catalogue d'offre d'emploi car le poste ne se crée qu'après acceptation du dossier par la préfecture, le turn over est très élevé, la demande est très dispersée.

C'est donc principalement par accointance que ces postes sont pourvus. Accointance et réseau...

L'ACSé donnera à L'Épaulette un plan de répartition national des postes (environ 3800, avec une moyenne de 800 départs chaque année, 1/4 concernerait des personnes très qualifiées). ■



## > CAP sur une 2<sup>e</sup> carrière...

Le 13 février 2014, la 4<sup>e</sup> édition de cette journée d'information à la reconversion « CAP 2C », s'est tenue à nouveau au Cercle National des Armées. Cette édition a connu un succès remarquable puisque, signe de l'époque, nous avons connu une affluence record de plus du double de l'an dernier avec de l'ordre de 130 participants dont 63 « Terriens » (44 Saint-Cyriens, et 19 ressortissants de L'Épaullette regroupant des camarades de l'EMIA, des OSC, CTA et même un officier servant à titre étranger).

En effet, pour la seconde année, grâce à une synergie complète de nos neuf associations, toutes les catégories d'officiers des trois armées et de la gendarmerie ont été conviées. Cette dynamique, désormais établie, nous amène à être reconnus comme des acteurs à part entière par les institutionnels de la gestion des personnels et de la reconversion. À l'invitation de l'Agence de reconversion de la défense (ARD), nous avons participé à la réunion d'information du 5 décembre 2013 dans un amphi Foch comble. Dans la même logique de complémentarité « gagnant-gagnant », l'ARD était évidemment des nôtres le 13 février, en la présence de son directeur et nous cheminons côte à côte pour développer des interactions utiles.

Cette journée d'initiation à la reconversion cherchait à informer concrètement tous les officiers qui se posent la question d'un départ de l'institution ou qui se sont déjà lancés, et ce, quel que soit leur degré d'avancement dans leurs projets. Pour couvrir ce large spectre, nous avons procédé en deux étapes.

La matinée était centrée sur le « départ de l'institution » et l'après-midi sur les « paysages de l'entreprise ». Donc, tout d'abord, les responsables des ressources humaines de la Défense et de chaque armée ont présenté à l'assistance les grandes lignes de la politique de départ et ses modalités. Dans ce fil, une quinzaine de témoignages, en cinq ateliers par groupes d'âges, sont venus ensuite concrétiser ces problématiques.

Après le déjeuner, la direction de Pôle Emploi a présenté l'état du marché du travail, puis une table ronde de directeurs et de consultants des ressources humaines a permis de décrire le paysage de l'employabilité et du recrutement. Enfin, cinq ateliers ont permis à



**À la tribune, les intervenants au Cercle National des Armées, lors de la 4<sup>e</sup> édition « CAP 2C ».**

une dizaine d'autres témoins, acteurs représentatifs des principales branches d'activité (des grands groupes à la création d'entreprise), de faire vivre des parcours d'officiers au sein de l'entreprise.

Les messages de félicitations et de remerciements sont nombreux, des intervenants comme des participants, attestant de la réussite de la journée.

Bien loin du traditionnel « tribalisme gaulois », si souvent cher à notre culture, notre équipe interarmées va de l'avant, plus que jamais déterminée à tirer tous les avantages de cette dynamique pour notre communauté d'officiers et nos adhérents.

Notre communauté militaire d'officiers de toutes origines, a réellement parlé d'une seule voix. Ensemble, nous avons étroitement travaillé pour animer à un bon niveau (nous étions 50% !) la composante « Terre » de ce rendez-

vous désormais inscrit dans le paysage associatif. D'autres projets vont voir le jour pour mutualiser encore davantage nos efforts et apporter un soutien « réseau » à nos cama-

rades qui se posent la question d'une nouvelle vie professionnelle civile.

Rendez-vous à l'édition 2015. Si, d'ici là, vous vous interrogez ou êtes déjà en route, en parallèle de vos démarches officielles, rapprochez-vous de vos associations, et du service appui reconversion de L'Épaullette : nous pouvons vous aider ! ■

**Général (2s) Marc Delaunay,  
 Délégué général de L'Épaullette,  
 Général de division (2s) Georges Lebel  
 et Lieutenant (H) Adrian Brown pour  
 la Saint-Cyrienne et l'ASCVIC.**



DR GEORGES LEBEL

DR GEORGES LEBEL



## MARIAGE

> *Audrey*, fille du Lieutenant-colonel Roland COLONGES (GEN-EMIA-LTN Leclerc de Hauteclouque-82/83) et de Madame, avec Monsieur Anouar CHAREF, le 24 août 2013 à Ahun. ■

> *L'Épaulette adresse ses meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés.*



## NAISSANCES

> *Amy*, troisième petite fille du Capitaine Marcel GUIGON (TRN-OAEA-Capitaine Peretti-91/92) et de Madame, au foyer de Julie et Martin LIVINGSTON, le 3 octobre 2012 à Sydney (Australie).

> *Laurine*, née le 3 janvier 2009 à Brazzaville (Congo) est arrivée le 15 juillet 2013 au foyer de Laurence et Etienne CARLETTO. Elle est le troisième petit enfant du Colonel René CARLETTO (GND-EMIA-Général Laurier-78/79) et de Madame.

> *Rose*, adoptée à l'âge de 7 mois au foyer de Laurent et Vanessa ISERN à Haguenau, quatrième petit enfant du Colonel Gérard ISERN (ART-EMIA-Général Brosset-73/74) et de Madame.

> *Constant*, quatrième petit enfant du Colonel Jean-Yvon FEVRIER (EMIA-Connétable du Guesclin-66/67) et de Madame, au foyer de Sophie et Lionel FEVRIER, le 4 octobre 2013 à Rosoy.



> *Lila*, troisième petit enfant du Lieutenant-colonel Christian BERCY (ABC-EMIA-Lieutenant-colonel Broche-79/80) et de Madame, au foyer de Noriko et Clément BERCY, le 28 novembre 2013 à Fujisawa (Japon).

> *Martin*, septième arrière petit enfant du Chef de bataillon Lucien ROUSTIT (TDM-ESMIA-Union Française-52/53) et septième petit enfant du Lieutenant-colonel Pascal ROUSTIT (TRS-Lieutenant CHEZEAU-77/78), au foyer d'Amandine et Jeremy DEBEZ, le 15 décembre 2013 à Tarbes.

> *Eléonore*, sixième petite-fille du Colonel Claude PARIS (CS-INF-EMIA-Général Koenig-70/71), secrétaire de la promotion Koenig, et de Madame, au foyer de leur fils Wilfried et Audrey, à Paris.

> *Enguerrand*, premier fils du Lieutenant Roch FRANCHET d'ESPEREY (GEN-EMIA-Général Bigeard 10/12) et de Madame le Lieutenant Charlotte FRANCHET d'ESPEREY (MAT-ESM-Capitaine de Cacqueray 09/12), le 12 janvier 2014 à Paris. ■

> *L'Épaulette adresse ses félicitations aux heureux parents et grands-parents.*



## DÉCÈS

> Colonel Jean COMMAILLE (INF-ESMIA-Union Française-52/53), le 15 septembre 2011 à Billy-Chevannes.

> Lieutenant-colonel Edouard de POMMEREAU (EMIA-Victoire-45), le 12 juillet 2012 à Bourges.

> Général de CA Jean LEBEAU (TRN-OR-44), le 25 juillet 2012 à Roquemaure.

> Colonel Michel GUILLEMIN (TDM-EMIA-Capitaine Bourgin-61/62), le 14 août 2012 à Mont-de-Marsan.

> Lieutenant-colonel Xavier DUCASSE (CS-OAEA-54), en 2013 à Jurançon.

> Lieutenant-colonel René BOYEZ (ART-OR-45), le 22 mars 2013 à Bar-le-Duc.

> Colonel Jean THIREAU (MAT-EMIA-Libération de Strasbourg-68/69), le 4 juin 2013 à Poitiers.

> Colonel Roger HUET (TRN-OAEA-58), le 14 juillet 2013 à Lamagdelaine.

> Colonel Pierre MARIATTE (INF-EMIA-Belvédère-63/64), le 28 octobre 2013 aux Arcs.

> Colonel Joseph PEOC'H (TDM/INF-EMIA-Belvédère-63/64), le 17 novembre 2013 à St-Maixent-L'Ecole.

> Lieutenant-colonel Henri VIDAL (INF-OAEA-54), le 22 novembre 2013 à Montpellier.

> Lieutenant-colonel Roger BARRIÈRE (CS-Indochine-46/47), le 27 novembre 2013 à Pau.

> Colonel Christian GUTH (MAT-EMIA-Cinquantième de Verdun-65/66), le 1er décembre 2013 à St-Maixent-L'Ecole.

> Général Jean PRAUTOIS (TDM-EMIA-Indochine-46/47), le 8 décembre 2013 à Montfermeil.

> Général Maurice MAILLARD (TRS-ESMIA-Extrême-Orient-50/52), le 15 décembre 2013 à Dijon.

> Colonel Georges BOUTEILLER (GND-OR-Lieutenant Milbert-45), le 17 décembre 2013 à Marseille.

> Colonel Darius GASPARI (TDM-ESMIA-Amilakvari-54/55), le 17 décembre 2013 à Piétralba.

> Madame Sylvie POURCEL, épouse du Lieutenant-colonel Christian POURCEL (ABC-OAEA-Lieutenant Mallassen-78/79), Président du Groupement du Tarn de L'Épaulette, le 3 janvier 2014 à Castres.

> Colonel Roger OMS (INF-ESMIA-Maréchal Bugeaud-59/60), le 5 janvier 2014 à Niort.

> Général André MOUGNAUD (CTA/SANTE-OAEA-56), le 27 janvier 2014 à Mont-Saint-Aignan.

> Commandant Jean RINIERI (CTA/CAT-OAEA-61), le 3 février 2014 à Bastia.

> Général Paul ROLLAND (CS-OR-45), le 7 février 2014 à Marseille.

> Chef de bataillon Pierre PIETRI (INF-ESMIA-Ceux de Dien Bien Phu-53/54), le 10 février 2014 à Ajaccio. ■

> *L'Épaulette partage la peine des familles éprouvées par ces deuils et leur adresse leur renouvelle ses condoléances attristées.*



## MESURES NOMINATIVES

**JORF du 20 novembre 2013  
Décret du 15 novembre 2013**

**portant nomination et promotion  
dans l'armée active**

**ARMÉE DE TERRE  
Corps des officiers des armes**

**Au grade de lieutenant  
Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> août 2013**

### ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE

> l'élève officier de carrière : Marion CARDE.

### ÉCOLE MILITAIRE INTERARMES

> les élèves officiers de carrière : Julien LECLERC - Baptiste NECHAB - Aymeric de GOVE - Noël THOMAS - Raphaël DIEUTRE - Eric GUILLOU - Matthieu SYLVAIN - Jean-Benoît DIDIER - Nicolas LEFEVRE - Romain SANQUER - Etienne VINCENT - Guillaume HUMBERT - Benoît VICAINNE - Gautier COLLET - Luc ROMAN-AMAT - Vincent KARAPET - Gaël BLANC - Aurélien PEYRONNET - Vincent ARTEAULT - Florent CANONICI - Pierre BOISSON - David KERVIEL - Yoann DUBREUIL - Jean-Baptiste PONS - Romain JUAN - Marc VOGEL - Nicolas STEINMETZ - Fabien MASCARO - Bernard TISSOT - Bertrand de CROUZET-ZEBEL - Célia THIBAUT - Frédéric GALLOIS - Jean-Eudes BUJADOUX - Raphaël LIEBE - Ludwig GRANDJEAN - Alexis de COURREGES d'AGNOS - Matthieu VAN ROSSEM - Jean BALMITGERE - Nicolas MAAS - Armand WILHELM-JAUREGUI-BERRY - Ian LEMESLE - Philippe MALVAUX - Ludovic GAUVIN - Sylvain PEREZ - Vincent RAOUX - Nicolas SUGNY - Matthieu PEREIRA - Hugues BERAUD - Vincent JESTIN - Benoît GROUIN - Nicolas HOUILTE - Thomas ALBERT - Jérémy POUSSAC - Franck BATHILDE - Florian MAZAUIC - Charles PRADEL - Hervé MANACH - Nicolas VALETY - Philippe BEAULIEU - Florent FAVEREAU - Alan LE CARRER - Julien FUSELIN - Aurélie LACOMBE - Mafoukila KOKOLO - Vincent MOREAU - Ghislain LITTE YAKOUALO - Julien VIEILLARD - Yves LE ROUX - Lodoïk de LA FOREST DIVONNE - Thomas CHAPPELET - Paul de SEISSAN de MARIGNAN - Louis

HERVOUËT - Philibert RIOULT de NEUVILLE - Flavien FLACONNECHE - Guillaume MARIE - Arnaud MANSET - Charles de ROQUEFEUIL - Nicolas DOGMONT - Jean BRESSON - Francesco DI BENEDETTO - Marc de LARDEMELLE - Julien NICOLAOU - Lorianne de HAUTE-CLOCQUE - Jérôme BRUGERE - Alexandre HOGU - Frédéric PONCIN - Pierre-Louis REYNAUD - Aurélien TURPAUD - Guillaume CURÉ - Yoann SECRETANT - Youenn HÉNAFF - Djimmy CLADEC-LAGUESSE.

### ÉCOLE DE FORMATION DES OFFICIERS DES ARMES

> les élèves officiers de carrière : Julien GARNIER - Sébastien THUILLART - Christophe HÉBÈQUET - Patrick ESTEVAN - Olivier CARON - David MILLET - Vincent MISTRAL - Michaël JAMES - Grégory MATHIEU - Franck GRANDJEAN - Steve GRELAT - Olivier DEL CHIOCCIORA - Benoît MICHEL - Manuel CHARASSIER - Pierre RULLAUD - Jérôme JEANNOT - Etienne BUCHERON - Pierre PINELLE - Eric LE ROY - Romain FALCOZ - Sylvain BAYLE - Jean-Noël DESVIGNES - Guénaëlle HUCLIN - Nicolas GRASSET.

### Corps technique et administratif de l'armée de terre

**Au grade de lieutenant  
Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> août 2013**

### ÉCOLE D'ADMINISTRATION MILITAIRE

> les élèves officiers de carrière : Delphine MICHAUD - Paul PILLERI - Sarah SAUTEREY - François-Xavier GALLI - Léna MERCADER - Guillaume BRINES - Gauthier RISSER - Christophe AGNESE - Jonathan RIDOU - Nadia TEPHANY - Pierre-Julien VILLETTE - Anne-Frédérique NICOLLE - Lucien DESPEREZ - Vincent SOUBIRAN - Matthieu LEPEROU - Laurent DODANE - Renaud GIFFAUT - Amandine BAROU.

### SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES

**Au grade de commissaire de 2<sup>e</sup> classe  
A compter du 1<sup>er</sup> août 2013**

> les élèves officiers de carrière : Johann BREDELOUP - Alix DOR - Audrey MINARRO - Raphaël RIPERT - Cyrille DUCHEMIN - Camille LABBÉ - Anne RIPERT - Hadrien ROUBAUD.

### SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES Corps technique et administratif du service de santé des armées

**Au grade de lieutenant  
Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> août 2013**

### ÉCOLE DU VAL-DE-GRÂCE

> les élèves officiers de carrière : Caroline FINK - Charlène DUPIN - Camille LAJOURS - Emeline DESSIOUX - Marie MOZZICONACCI - Nathalie RIQUEBON - Jean GOURNAY - François CHOTARD.

### SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES Corps technique et administratif du service des essences des armées

**Au grade de lieutenant  
Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> août 2013**

### BASE PÉTROLIÈRE INTERARMÉES

> les élèves officiers de carrière : Antoine HURET - Romain PICH - Anthony LE CREURER - Agnès THIVILLIERS - Cédric BROUILLET - Véronique ABEILHÉ.

**JORF du 27 novembre 2013  
Décret du 25 novembre 2013**

**portant nomination et promotion  
dans la réserve opérationnelle**

### GENDARMERIE NATIONALE Corps des officiers de gendarmerie

**Au grade de colonel de réserve  
Pour prendre rang du  
1<sup>er</sup> décembre 2013**

> le lieutenant-colonel de réserve : Jacky CHICHIGNOUD.

**JORF du 8 décembre 2013  
Décret du 6 décembre 2013**

**portant nomination et promotion  
dans l'armée active**

### ARMÉE DE TERRE

### OFFICIERS DE CARRIÈRE Corps des officiers des armes

**Au grade de colonel  
Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> décembre 2013**

> le lieutenant-colonel Stéphane LESCOFFIT.

**Au grade de lieutenant-colonel  
Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> décembre 2013**

> les commandants : Frédéric AUBANEL (TDM) - Jean-Charles SANSGUILHEM (ABC) - David MICHEL (INF) - Louis de PERIER (INF) - Henri NAVARRO (TRN) - Hugues LATOURNERIE (INF) - Nicolas FOUILLOUX (TRN) - Michel BAUD (TRS) - Philippe BOULOGNE (TRN).

## Au grade de commandant A compter du 1<sup>er</sup> décembre 2013

> les commandants sous contrat : David HAUBOIS, rang du 1<sup>er</sup> décembre 2008 (INF) - Renan CUZON, rang du 1<sup>er</sup> août 2010 (INF) - Olivier PAYET, rang du 1<sup>er</sup> décembre 2012 (GEN) - Jean-François DUARTE PAIXÃO, rang du 1<sup>er</sup> décembre 2012 (GEN) - Jean-Philippe MERLE, rang du 1<sup>er</sup> décembre 2012 (ART).

## Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> décembre 2013

> les capitaines : Olivier BAYADA (INF) - Jean-François ARIBAUT (ALAT) - Christophe NIESSLER (GEN) - Guillaume KATONA (TRN) - Cédric BISSERIE (ABC) - Alain FAIVRE (MAT) - Arnaud MOUASSO MILLA (MAT).

### OFFICIERS SOUS CONTRAT Corps des officiers des armes

#### Au grade de commandant Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> décembre 2013

> le capitaine Bertrand GUÉRIN (ABC).

### SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

#### OFFICIERS DE CARRIÈRE Corps technique et administratif du service de santé des armées

#### Au grade de commandant Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> octobre 2013

> le capitaine Dominique ROUX.

#### JORF du 22 décembre 2013 Décret du 19 décembre 2013

portant promotion dans l'armée active

### GENDARMERIE NATIONALE

#### OFFICIERS DE CARRIÈRE Corps des officiers de gendarmerie

#### Au grade de colonel Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> mars 2014

> le lieutenant-colonel Frédéric MONIN.

#### Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> juin 2014

> les lieutenants-colonels : Marc FABRE - Georges MONCHOTTE - Bettina BOUGHANI.

#### Au grade de lieutenant-colonel Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> mars 2014

> le chef d'escadron Sung Dae FAUCON.

#### Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> mai 2014

> le chef d'escadron Christophe BENTZINGER.

#### Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> août 2014

> les chefs d'escadron : Jérôme MATHIOT - Didier RESSAYRE - Régis FONSECA.

#### Au grade de chef d'escadron

## Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> mars 2014

> le capitaine Emmanuel GABILLET.

#### JORF du 25 janvier 2014 Décret du 24 janvier 2014

portant promotion et nomination  
dans la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> section  
et affectation d'officiers généraux

### ARMÉE DE TERRE Article 2

Est promu dans la 2<sup>e</sup> section des officiers généraux de l'armée de terre

#### Au grade de général de division Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> février 2014

> M. le général de brigade Thierry GABALDA.

#### JORF du 29 janvier 2014 Décret du 27 janvier 2014

portant affectations  
d'officiers généraux

### GENDARMERIE NATIONALE

> M. le général de division Jean-Michel VANDENBERGHE est nommé chargé de mission auprès du directeur général de la gendarmerie nationale à compter du 1<sup>er</sup> mars 2014. ■



## DÉCORATIONS

### ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

#### JORF du 1<sup>er</sup> janvier 2014 Décret du 31 décembre 2013

portant promotion

#### Premier ministre Au grade de commandeur

> Lieutenant-colonel Louis MONGUILAN, ancien résistant, ancien président d'associations mémorielle et d'anciens combattants. ■



## SUCCÈS

#### JORF du 5 décembre 2013 Arrêté du 25 novembre 2013

## portant attribution du brevet technique d'études militaires générales

#### A compter du 1<sup>er</sup> décembre 2013

### ARMÉE DE TERRE

#### Corps des officiers des armes

> Lieutenants-colonels : Pascal BOISGARD - Marc DEMANET - Patrick DOUSSELAERE - Philippe EVRARD - François GERARD - François GUILLEMINOT - François GUILLERMET - Vincent HUON - Jean-Pierre JAFFRES - Ambroise PERMALNAÏCK - Hervé PEYRE - Pierre SARZAUD.

#### Corps des officiers du cadre spécial

> Lieutenants-colonels : Eric JOUIN - Alain PETITJEAN.

#### Corps des officiers du corps technique et administratif

> Lieutenants-colonels : Martine GRADELER - Benoît GRISON - Jean-François LELONG.

#### JORF du 18 janvier 2014 Décision du 16 décembre 2013

portant attribution du brevet  
technique  
option « études administratives  
militaires  
supérieures de la gendarmerie »

#### A compter du 1<sup>er</sup> août 2013

> Lieutenant-colonel Sung-Dae FAUCON. ■

> L'Épaulette adresse ses félicitations aux lauréats.



Une erreur s'est glissée dans le carnet de la revue de décembre : mesures nominatives, page 57, 1<sup>ère</sup> colonne : au lieu de : LCL Paul SANCHEZ (TRN), il fallait lire : LCL Paul SANCHEZ (ART). ■

> L'Épaulette présente ses excuses à son fidèle adhérent.

## BULLETINS DE PROMOTIONS REÇUS

Maréchal de Lattre - 1951-1953 - Décembre 2013.  
Maréchal Bugeaud - 1958-1960 - Décembre 2013.  
Serment de Koufra - 1962-1963 - Décembre 2013.  
Amilakvari - 1954-1956 - Décembre 2013.  
Belvédère - 1963-1964 - Décembre 2013.  
Général Laperrine - 1957-1958 - Décembre 2013.  
Général Koenig - 1970-1971 - 4<sup>e</sup> trimestre 2013  
Union Française - 1952-1953 - Décembre 2013.  
Franchet d'Espèrey - 1955-1957 - Janvier 2014.  
Victoire - 1945 - Janvier 2014.  
Connétable du Guesclin - 1966-1967 - Janvier 2014.

> Pour compléter les rubriques « Dossier, Histoire, Tribune libre » nous vous proposons une sélection d'ouvrages.

## L'ISLAM OU LA SOUMISSION AU PROPHÈTE

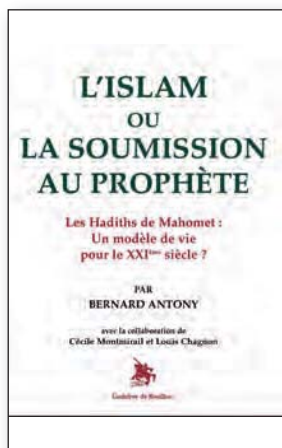
par Bernard ANTONY

Les « Hadiths » de Mahomet au crible de l'esprit français, c'est la gageure réussie de ce livre.

Les « Hadiths » constituent avec le Coran la source de la loi islamique, la Charia, à laquelle obéissent le droit et les mœurs des sociétés musulmanes. Les Hadiths, ce sont les « traditions » rapportant les anecdotes de la vie du Prophète, ses paroles et ses gestes à imiter, comme autant de prescriptions impératives, même dans les domaines les plus intimes, auxquelles il faut se soumettre.

Leur lecture, outre le fait qu'elle est peu ragoûtante sur les questions sexuelles, est rendue fastidieuse par la répétitivité des « témoignages » destinée à en accréditer l'authenticité.

Pourtant, pour savoir ce qu'est l'islam, dans son essence, il est vraiment nécessaire d'avoir des Hadiths, comme du Coran, une honnête connaissance. À cette fin, avec un esprit de synthèse et son sens de la pédagogie, Bernard Antony en a



sélectionné les plus significatifs et les présente, un par un, avec l'accroche d'un subtil trait d'humour.

Sur chaque thème, comme Cécile Montmirail et Louis Chagnon sur celui de l'argent et du commerce, on trouve ensuite un commentaire pertinent mettant en évidence combien ces Hadiths sont toujours d'une grande portée sociale et politique, certains expliquant même une tragique actualité.

<http://www.godefroydebouillon.fr>  
Les éditions  
Godefroy de Bouillon.  
198 pages - format 15/21 cm -  
Prix : 21 euros.

## LE CROCODILE ET LE SCORPION

Jean-Christophe NOTIN

La France et  
la Côte d'Ivoire  
(1999-2013)



11 avril 2011. Abidjan, quartier de Cocody. Après deux semaines de combat, Laurent Gbagbo, hagard, corseté dans un gilet pare-balle, est exhibé hors de son bunker. Pour ses partisans, c'est le symbole d'une FrancAfrique encore active et nocive.

Avec, comme à son habitude, le concours de dizaines de témoignages, ceux des acteurs les plus impliqués à l'Elysée, au Quai d'Orsay, dans les armées et les divers services concernés, Jean-Christophe Notin fait comprendre combien cette crise fut la résultante de douze années de coups d'Etat à Abidjan, de tergiversations à Paris, d'incompréhension entre les deux capitales.

## UN AN DANS LE SINAI

Michel BLANCHARD



Résumé : En séjour dans le Sinaï du 15 juillet 2001 au 01 Août 2002, au sein de la Force Multinationale et Observateurs (MFO) mise en place suite aux accords de Camp David, j'ai pu, dans mes moments de liberté, jouir de cette région et marcher sur les pas de Moïse et de la Sainte famille, me replonger un peu aux sources de notre civilisation judéo-chrétienne. Outre le Sinaï lui-même, avec ses sables et les plus beaux fonds marins du monde dans le golfe d'Aqaba, j'ai pu me déplacer quasiment partout en Israël ou en Egypte. Pour les bédouins, véritables propriétaires du Sinaï, l'Egypte, c'est « de l'autre côté du canal ». J'ai pu rencontrer Les bédouins, les habitants de ce désert habité qu'est la péninsule du Sinaï. Parmi eux j'ai découvert un peuple attachant, ouvert, fier. J'ai évité ici de parler du travail quotidien sinon pour essayer de comprendre cette région. Mais, comment décrire dans un carnet de voyage les mille et une surprises qui vous assaillent à chaque pas, chaque matin, à chaque détour des dunes ?

L'auteur : Michel Blanchard est officier en retraite, titulaire d'une licence de psychologie et d'un diplôme technique de ressources humaines. Il a servi dans l'Armée de terre pendant 40 ans dont 12 comme psychotechnicien, chargé d'études sur la sélection des personnels et 20 comme formateur : Il a effectué plusieurs mission longue durée en Yougoslavie, Egypte, Ethiopie.

**Discipline : témoignages**

**Parution : 06-11-2013**

**Auteur : Michel Blanchard**

**Format : 150 x 230 mm**

**Nombre de pages : 114**

**Série / Collection : Les Editions du Net**

**Papier 13,00 € Version PDF 8,40 €**

## MANIÈRES DU MONDE, MANIÈRES DE GUERRE

par Caroline Galactéros-  
Luchtenberg  
Préface  
d'Hubert VÉDRINE

Le monde occidental est engagé dans une lutte sans merci pour conjurer son abaissement politique, économique, social et stratégique face à l'émergence ou à la renaissance d'acteurs aux proportions et aux appétits démesurés. L'équation occidentale infaillible, qui voulait que la social-démocratie de marché se conjugue avec les avancées scientifiques et technologiques pour produire du progrès humain, une pacification du monde et de la puissance bienveillante, est remise en question.

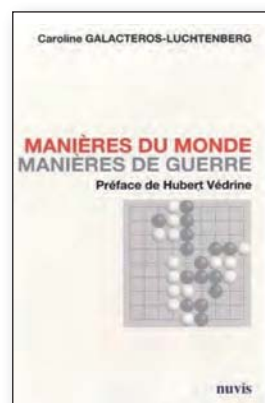
Il est donc impératif de mettre à nu, sans tabou ni angélisme, ce mimétisme entre comportements stratégiques et sociaux afin d'identifier les lignes de forces à partir desquelles il est encore possible d'agir pour renouer avec le succès, dans la guerre, lorsqu'elle s'impose vraiment, comme dans l'orientation optimale de nos sociétés afin que les développements scientifiques et technologiques profitent à leurs citoyens, au lieu de concourir à leur abaissement.

### L'Auteur

Caroline Galactéros-Luchtenberg, Docteur en Science politique (Paris I-Sorbonne), auditeur de l'Institut des hautes études de la Défense nationale (AA59) et spécialiste des questions bal-

caniques, a longtemps travaillé dans l'évaluation et la prospective stratégiques pour les services de l'Etat. Directeur de Séminaire à l'École de guerre entre 2009 et 2013, Colonel dans la réserve opérationnelle des armées, elle dirige le Cabinet de conseil privé et de formation en intelligence stratégique PLANETING et s'intéresse notamment aux enjeux liés à l'éthique dans ses rapports avec les questions de puissance, d'influence, de leadership et de négociation (civile et militaire).

**Éditions Nuvis, mai 2013**  
**Prix : 21,85 euros.**





**DE L'HONNEUR ET  
DES LARMES**  
*Troisième édition*  
**Jacques VILLEGIER**

1871 – Paris sous la « Commune » Martial Germain sort de sa maison, disparaît dans la foule, il ne reviendra pas ; perdu à jamais. Pas de corps, pas de sépulture.

Anne Bauby, sa veuve, revient en Limousin, la terre natale, avec ses trois enfants. Elle va fonder une grande famille qui vivra et prospérera à La-Jonchère-Saint-Maurice, dans les monts d'Ambazac, pendant tout le vingtième siècle. Famille frappée par le sort.

En 1921, naît Odette Couty, arrière-petite-fille de Martial Germain, par sa mère.

Entrée jeune dans l'Enseignement Public, à la faveur d'un « intérim », elle va accepter en octobre 1943 un poste de maîtresse dans un « Home d'enfants » juifs, étrangers et réfugiés au Manoir du Couret près de l'école de Traspont, commune de Saint-Laurent-les-Eglises.

C'est en toute conscience qu'elle accepte ce poste dont elle connaît les risques encourus. Elle sait où elle va – et aime de tout son cœur ces jeunes dont les parents ont souvent disparu (dans l'Europe occupée).

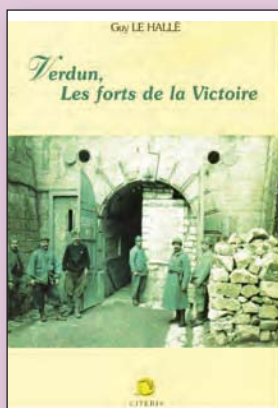
En 1944, sur sa demande, elle part pour Oradour-sur-Glane où la mort l'attend. Elle est brûlée le 10 juin 1944 dans l'église, trop célèbre, avec une vingtaine de ses petits élèves.

Encore la destinée : le lendemain, 11 juin, le père d'Odette, Gaston Couty, est arrêté par la police ou la milice. Il mourra déporté en Allemagne le 15 avril 1945 sans avoir revu la France ! Tragique destinée, en effet, d'une famille qui a réuni, sur trois personnes, tous les malheurs de la guerre.

Seul le Château du Couret reste le témoin muet de cette sombre période. Au bord de son étang où nous avons tenté les premières « brasses », le calme et le silence règnent aujourd'hui. Les pupilles sont reparties... dans le monde, les oiseaux sont toujours là, complices

**VERDUN, LES FORTS  
DE LA VICTOIRE**  
**Guy LE HALLÉ**

Dans cet ouvrage Guy Le Hallé, membre de l'association "Fortifications et armements" et auteur du Précis de la fortification, explique pour quelles raisons Verdun devint l'endroit le plus fortifié de tout l'hexagone avant la Grande Guerre ; comment bien que désarmée en 1915 la place de Verdun fut la cheville ouvrière de la Victoire de 1918.



Verdun, les forts de la Victoire  
Ouvrage broché de 200 pages, format 18 x 27 cm  
Nombreuses illustrations (photographies, cartes et dessins).

**Prix spécial éditeur :**  
**15 euros (port compris) au lieu de 28,97 euros.**  
**Pour cinq ouvrages (ou plus) livrés à la même adresse, le prix port inclus est de 12 euros l'exemplaire.**

• Joindre à votre commande un chèque à l'ordre d'ACTIV SECRETARIAT  
adresse : Activ' Secrétariat  
**15 rue Poirier de Narçay - 75014 PARIS**  
**Téléphone 09 77 46 48 54**  
**Fax 01 45 43 31 45**

*François Guérin, éditeur*

**1914-1918  
LA GUERRE  
DES AFFICHES**  
**La Grande Guerre  
racontée par les images  
de propagande**

**de Patrick FACON**  
**préface de**  
**Jean-François MURACCIOLE**



Été 1914, la propagande remplace la réclame. L'affiche devient alors le mode d'expression favori dans la guerre de communication. Ce livre rassemble 230 affiches de propagande et de mobilisation de tous les pays en guerre, de France et d'Allemagne, mais aussi d'Autriche et de tous les pays alliés (Royaume-Uni, États-Unis, Canada, Australie, Italie...) Souvent lyriques et baroques, parfois cocasses ou simplement sublimes, elles racontent les grandes heures du conflit et la vie des populations civiles. Regroupées par thèmes : la mobilisation, les emprunts nationaux, les hommes au combat, la vie à l'arrière, les secours et enfin la victoire et l'accession à la paix, elles apportent un éclairage insolite et vivant sur l'apocalypse que fut la Grande Guerre.

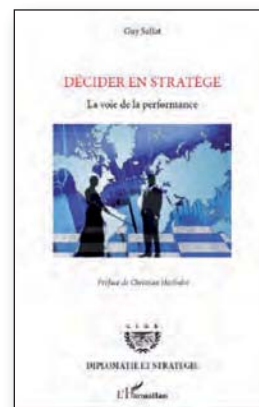
**Prix : 33,25 € - paru le 11/10/2013**  
**Éditions Atlas > /www.editionsatlas.fr/**

de nos souvenirs et des injustices de l'Histoire.

**Ouvrage Broché - 144 pages - format 15.5 x 23 cm**  
**Prix public en librairie : 14.80 €**  
**Egalement disponible sur le site Lavauzelle : www.lavauzelle.com**

**DÉCIDER EN STRATÈGE  
LA VOIE DE  
LA PERFORMANCE**  
**Guy SALLAT**  
**Préface de**  
**Christian HARBULOT**

Ce livre est un kit de survie et de décision. Il a pour ambition d'aider les managers et les entreprises à survivre, à décider et à réussir en ayant une approche stratégique de la performance et de la conduite des organisations. Il donne des clés pour progresser dans un monde du travail qui s'est dégradé ces dernières décennies en apportant des éclairages innovants sur la prise de décision et l'anticipation nécessaires au développement des activités. Dans le secteur public comme dans le secteur privé, la performance des process de l'entreprise et le management atteignent donc aujourd'hui leurs limites d'efficacité. Il faut recourir à d'autres solutions. Cet essai s'adresse aux décideurs et aux organisations. Il propose des solutions d'un autre type par une approche stratégique concrète de la performance et du management basée sur des principes de la stratégie élaborés depuis des siècles par les stratèges et qui ont traversé les âges sans prendre une ride. Les universités ou les grandes écoles n'abordent que trop peu ce véritable levier du succès en regard des enjeux de la mondialisation et de la violence de la compétitivité mondiale. Ces règles d'or de la stratégie sont probablement des alternatives d'excellence aux principes managériaux modernes, ils sont un trésor caché d'une modernité criante qu'il est indispensable de mieux connaître pour survivre et surclasser ses adversaires dans une société de plus en plus concurrentielle et individualiste.



**L'Auteur**

Ancien élève de l'Institut d'études politiques de Strasbourg et des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, Guy Sallat est diplômé en management opérationnel, en sciences économiques, en sciences de l'éducation et en relations internationales. Directeur d'établissement, chef d'unités opérationnelles, enseignant, officier expérimenté, il est parfois consulté au plus haut niveau de l'État pour ses approches stratégiques et prospectives en matière de diplomatie de crise ou économique. Guy Sallat a exercé, notamment, les fonctions de conseiller du ministre de la Défense.

**Collection « Diplomatie et Stratégie »**

**Prix : 25 € - 268 pages.**

**L'AUTORITÉ EN QUESTION**

La revue de sciences humaines de l'armée de Terre s'intéressant à toutes les questions de l'action militaire.

**Prix : 11,40 € - Inflexions**  
**La Documentation française.**

## DES ÉQUERRES ET DES COMPAS

### Clément MATHIEU

Photographies  
de Jean-Christophe DUPUY  
Préface de Armand LABARRE

Publié avec le soutien de la Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment de Limoges et les encouragements de la Fondation du Patrimoine en Limousin.

L'équerre et le compas font partie des plus anciens outils de l'homme ; et d'autres, ils appartiennent depuis l'Antiquité aux outils incontournables des grands bâtisseurs et de leurs ouvriers. La pierre est taillée au « carré », la dimension est reportée avec le compas.

Dès que les métiers sont nés, ceux-ci tendent à créer un outil pour chaque chose. Aujourd'hui, si nous observons la multiplicité des outils ainsi que leur ancienneté dans la continuité des usages et leur fonction à l'objet, nous découvrons avec surprise qu'au fil du temps, la très grande majorité des créa-

## L'Amicale des Anciens du 93<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie (AA93RI) publie le JOURNAL DES COMBATS DU 93<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE 1939-1940

Soixante-quinze ans après la mobilisation en septembre 1939, ce livre rend hommage aux combattants du 93<sup>e</sup> RI qui se sont battus en 1939 et 1940

dans les Ardennes, en Lorraine et dans le Soissonnais. Au sein de la 7<sup>e</sup> DI, ils se sont sacrifiés sans esprit de recul sur le canal de l'Ailette (Aisne), dernier rempart avant la ruée des troupes allemandes sur Paris. Du 2 septembre 1939 jusqu'à sa dissolution le 20 juillet 1940, le 93<sup>e</sup> RI a perdu 80% de son effectif. L'auteur est contrôleur de gestion industriel, marié 3 enfants. Il est lieutenant-colonel de réserve (INF) et Président de l'Amicale des Anciens du 93<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie depuis 2001. Il a servi au 93<sup>e</sup> RI entre 1980 et 1997, au 8<sup>e</sup> Régiment de Transmissions puis au 121<sup>e</sup> Régiment du Train. Cet ouvrage représente trois années de recherches au Service Historique de la Défense (à Caen, Vincennes, Pau), aux archives départementales de la Roche-sur-Yon, de déplacements sur les lieux de cantonnements et des combats, de contacts avec les descendants des militaires du 93<sup>e</sup> RI, qui ont prêté des photos et autres documents d'époque.

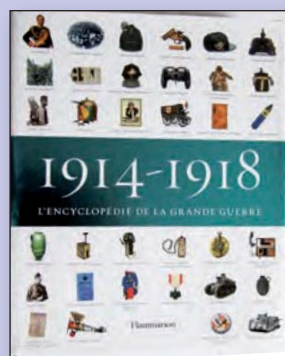
• **Les bénéficiaires de la vente de ce livre seront reversés par l'AA93RI à une association de blessés militaires français.**

La commande est à adresser au LCL (R) Olivier RAJOELISON, 29 rue des Terres au Curé 75013 Paris, accompagnée d'un chèque libellé OBLIGATOIREMENT à l'ordre de l'AA93RI d'un montant unitaire de 40 euros, frais de port inclus. Livraison à partir du mois d'avril 2014. Et au deuxième semestre 2014 (Adresse E-MAIL souhaitée pour accusé de réception de la commande).

Cet ouvrage est édité avec l'aimable concours du Conseil Général de Vendée, de la municipalité de Courbevoie, de l'Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (ECPA-D).

**Format : A5, 500 pages (couleurs),**  
**Prix : 40 euros.**

## AA 93<sup>e</sup> RI JOURNAL DES COMBATS DU 93<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE 1939-1940



## 1914-1918 L'ENCYCLOPÉDIE DE LA GRANDE GUERRE de R.G. GRANT

Traduit par Sébastien Bigay  
et Elisabeth Luc.

L'encyclopédie visuelle, année après année, de la Première Guerre mondiale.

Un ouvrage de référence sur tous les aspects de ce premier conflit global : politique, militaire - depuis les escarmouches en Extrême-Orient jusqu'aux champs de batailles européens - et humain, avec les témoignages de ceux qui l'ont vécu.

**Prix : 30,40 € - parue le 25/9/2013**  
**Éditions Flammarion > editions.flammarion.com/**

tions de l'ouvrier, du constructeur, ou du mathématicien a un rapport direct ou peu distant avec l'équerre et le compas.

L'équerre sert à tracer ou à indiquer l'angle droit, sinon c'est une « fausse-équerre ». Son emploi, connue il y a plus de 4000 ans dans l'Égypte ancienne se poursuit aujourd'hui pour de multiples métiers. Le compas est un instrument de géométrie servant à la fois à tracer des cercles, mesurer les angles et les distances entre points et d'évaluation.

Complices de ces bâtisseurs Compagnons et ouvriers, l'équerre et le compas ne peuvent être présentés séparément, car si leurs fonctions sont parfois distinctes elles sont néanmoins convergentes et complémentaires.

Ces instruments sont très variés, depuis les formes les plus rudimentaires jusqu'aux modèles les plus sophistiqués, réalisés avec des matériaux très divers tels que : bois précieux, laiton, fer, PVC, etc. Des équerres et des compas, il en existe de multiples modèles et il est bien difficile d'en établir une classification... selon la forme, selon l'usage, selon les corps de métiers...

Les profanes, aujourd'hui encore, n'ont qu'une perception purement utilitaire de ces instruments, malgré cela ces derniers sont visibles et présents presque partout en tant que symboles, on peut en effet les observer sur des Cathédrales, des frontons de monuments, des objets et temples maçonniques, pierres tombales, blasons et cachets divers, ainsi que sur les décors (écharpes et cannes) des Compagnons du Tour de France.

Cet ouvrage nous interpelle aussi sur l'immensité de la créativité de l'homme. Cette collection iconographique devient aussi un témoignage de l'histoire et du parcours de ces instruments ainsi que les connaissances qu'ils nous ont transmis en changeant de main.

Que ce soit dans les métiers de bâtisseurs, d'arpenteurs, de géomètres et dans une multitude de professions, tout se construit grâce à l'intelligence de la main, avec comme symboles pour l'équerre : la justice et la droiture et pour le compas : l'esprit et la sagesse.

Cet ouvrage constitue ainsi une mémoire passionnante dont le lecteur tirera le meilleur parti.

**Ouvrage Broché - 174 pages - format 15.5 x 23 cm**  
**Prix public en librairie : 28.00 €**  
**Egalement disponible sur le site Lavauzelle :**  
**www.lavauzelle.com**

## ... Mahmoud HUSSEIN : CE QUE LE CORAN NE DIT PAS

Un livre clarifie les différentes interprétations que l'on peut donner au livre saint des musulmans. Une lecture saine pour lutter contre l'islamophobie.

Lorsque le prophète Mahomet mourut le 8 juin 632, il ne laissa pas de consignes concernant les versets que l'ange Gabriel lui avait transmis. Ses compagnons les connaissaient par cœur, certains les avaient transcrits sur des supports. Le Coran en tant que corpus, en tant que Mushaf n'existait pas. Il faudra attendre plus de vingt ans pour que Uthmân, le troisième khalife, réunisse une commission composée de compagnons qualifiés afin qu'elle propose un texte unifié.

Les sourates (chapitres) sont reproduites sans voyelles. Ce n'est que deux siècles plus tard qu'une version voyellée sera disponible pour le grand public. C'est à partir de ce moment que deux visions du monde vont s'affronter à travers la lecture du Coran. Les premiers sont des théologiens appartenant au courant mu'tazilite, rationalistes lisant le texte de manière symbolique et métaphorique. Pour eux, « la volonté divine est rationnelle et juste ; les hommes peuvent en saisir le sens et y conformer leurs actes », autrement dit, le Coran est créé. Par ailleurs, des philosophes comme Al-kindî, Al-Farabi, Avicenne et Averroès étudient la nature en soi et non la nature comme témoin de la toute-puissance divine. Ces courants qu'on qualifierait aujourd'hui de modernités vont trouver face à eux des traditionalistes pour qui non seulement le Coran est incréé, mais il doit être lu de manière littérale sans aucune distance ni interprétation.

### Un Saoudien du XVIII<sup>e</sup> siècle fera de l'islam un dogme pur et dur

C'est ce dernier courant qui l'emportera et débouchera plusieurs siècles plus tard sur ce qu'on appelle intégrisme, fondamentalisme dont le promoteur est Mohamed Abdel Wahab, un Saoudien du XVIII<sup>e</sup> siècle qui fera de l'islam un dogme pur et dur, celui qui sévit aujourd'hui en Arabie saoudite et au Qatar. Application stricte de la charia. Fanatisme et obscurantisme. Bref une vision du monde rétrograde et en opposition avec l'esprit des lumières qui a marqué les premiers siècles de l'islam.

Après avoir écrit une monumentale Al-Sira (biographie) du prophète et de son époque, après avoir rédigé un texte fondamental pour comprendre ce qui se passe aujourd'hui autour du dogme dans Penser le Coran (2009), Mahmoud Hussein, pseudonyme de deux intellectuels égyptiens, publie un complément de ce dernier ouvrage : Ce que le Coran ne dit pas.



Grâce aux livres de Mahmoud Hussein, le débat est possible.

## AU LARGE ! Par le 9<sup>e</sup> RIMA

Le nouveau livre de la 9<sup>e</sup> Brigade d'Infanterie de Marine, intitulé « Au Large ! » est maintenant disponible !

> Toutes les informations et le bon de commande sur : <http://www.troupesdemarine-ancre-dor.org>



Si les versets ne sont tributaires ni du temps ni de l'espace, c'est qu'aucune intelligence n'est possible. C'est la défaite de la raison face au dogme d'une parole de Dieu de même nature que Dieu lui-même. Or en lisant bien le Coran, on découvre que c'est le contraire qui y est développé. Plusieurs versets sont arrivés dans un contexte précis, réglant ou commentant des situations se déroulant en un temps précis. D'autres versets ont une portée qui dépasse le cadre temporel.

Le dire aujourd'hui est une provocation que les obscurantistes ne peuvent tolérer, car elle mettrait en danger leur fonds de commerce qui abrute les masses et les pousse vers un islam dénaturé, détourné de son essence et de son esprit. Il est difficile de combattre le fanatisme. Tout dialogue est impossible. On le voit en ce moment même en Égypte et en Tunisie où le courant moderniste, c'est-à-dire laïc et pour un système réellement démocratique, est en butte aux salafistes qui refusent toute discussion. La défaite de la raison est aussi celle de l'humanisme qu'on trouve dans le Coran. Évidemment l'ignorance l'emporte plus souvent sur le savoir. La notion d'imprescriptibilité du Coran a débouché sur une rigidité en contradiction avec l'incitation à l'acquisition du savoir telle qu'elle est inscrite dans plusieurs versets.

### Tant que le savoir est tenu à l'écart, l'islam restera pris en otage

Mahmoud Hussein résume le problème en ces termes : « En montrant que l'islam est à la fois un message divin et une histoire humaine, en réintégrant la dimension du temps là où la tradition ne veut voir que l'éternité, en retrouvant la vérité vivante de la Révélation sous les interprétations qui prétendent la figer une fois pour toutes, la pensée réformatrice est une école de liberté et de responsabilité. Elle offre à chaque croyant la chance de conjuguer sa foi en Dieu avec son intelligence du monde. » En rendant la parole de Dieu à son origine, à son contexte, on ne la dénature pas. Mais tant que le savoir est tenu à l'écart et remplacé par des « fatwas » arbitraires et sans fondement, l'islam restera pris en otage entre l'ignorance et l'opportunisme idéologique.

Grâce aux livres de Mahmoud Hussein, le débat est possible ; il est nécessaire et même urgent en ces temps de confusion où l'islamophobie progresse chaque jour, faisant des ravages dans les consciences et les esprits. Si on refuse le débat, c'est que l'avenir de cette religion est de plus en plus compromis.

**Ce que le Coran ne dit pas de Mahmoud Hussein, Grasset,**

**Publié le 23 octobre 2013.**

**Prix : 8,55 euros.**

## AZF

### Arnaud ARDOIN

Inspiré librement d'un événement qui ébranla le sommet de l'état, ce roman plonge au cœur d'une affaire à ce jour encore non résolue. Entre les mois de décembre 2003 et Mars 2004, alors que la France bruisse des querelles politiques entre le président de la République et le ministre de l'intérieur, une bombe, composée de « fuel nitrate » est retrouvée sur les rails dans le centre de la France. Un engin qui n'explose pas, mais qui aurait pu faire de gros dégâts selon les experts. Derrière cet engin, le groupe AZF, il réclame 4 millions d'euros et en profite pour ridiculiser le ministre de l'intérieur. C'est le point de départ d'un roman chorale où se mêlent, s'entrecroisent 5 personnages Gilles, Antoine, Clotilde, Marc, Pierre tous habités pendant 4 mois de leur vie par les mêmes doutes, les mêmes espoirs, ceux de découvrir qui se cachent derrière ce mystérieux et énigmatique sigle AZF. 4 mois d'enquête, où la petite histoire côtoie la grande. Un roman qui offre une lecture parfois cynique de la politique, de ses enjeux et de ses violences sourdes.

**Prix : 18 euros.**



> Journaliste reporter de télévision sur la Chaîne Parlementaire Assemblée Nationale (LCP-AN), Arnaud ARDOIN anime et coordonne l'émission quotidienne « Ça vous regarde » traitant de tous les sujets de société. Après être passé par France 2, France 3, M6, il a aussi réalisé plusieurs documentaires et magazines TV. Il enseigne en école de journalisme et propose des formations pratiques en direction d'un public adulte (media training, notamment).



## Bulletin d'adhésion

### Association d'officiers de recrutements interne et contractuel

NOM : .....  
Prénom : .....  
Sexe : M - F  
Né(e) le : \_ \_ / \_ \_ / \_ \_  
Adresse : .....

Code postal : \_ \_ \_ \_ \_  
Commune : .....  
Téléphone 1 : \_ \_ \_ \_ \_  
Téléphone 2 : \_ \_ \_ \_ \_  
Courriel @ : .....

Situation mili. : active – retraite - réserve  
Affectation : .....  
Grade / année : ..... / \_ \_ \_ \_

Année de nomination  
S/LT d'active : | \_ \_ \_ \_ |

Arme ou Service : .....

Origine (IA, CTA, OAEA Rang, OSC...): .....

École d'officiers d'origine : .....

Nom de Promotion : .....

Diplôme militaire le plus élevé : .....

Décorations : .....

#### COTISATIONS 2014

- Général et colonel : 55 €
- Lieutenant-colonel et commandant : 48 €
- Officier subalterne : 36 €
- Elève-officier en 2<sup>e</sup> année : 36 €
- Elève-officier en 1<sup>e</sup> année : gratuit
- Conjoint d'adhérent décédé : 18 €

Je souhaite adhérer à **L'ÉPAULETTE** et je joins au présent bulletin un chèque de | \_ \_ \_ \_ | € à l'ordre de: CCP 295-97 B Paris

Pour les cotisations ultérieures, j'opte pour le prélèvement automatique  OUI  NON

Fait à ..... le \_ \_ / \_ \_ / \_ \_

Signature

.....

#### L'ÉPAULETTE

Case n°115  
Fort neuf de Vincennes  
Cours des Maréchaux  
75614 PARIS CEDEX 12

## Historique

Issue de la fusion des amicales *La Versaillaise*, *La Saint-Maixentaise*, *La Saumuroise* et *La Vincennoise*, l'amicale des anciens élèves officiers d'active (AAEOA) est créée le 24 novembre 1964 par le général Gandoët (1902-1995) qui en assure la première présidence. L'AAEOA devint L'ÉPAULETTE le 16 novembre 1979.

## Adhérents

- Les officiers en activité, ou en toute autre position statutaire, appartenant à l'armée de Terre, à la Gendarmerie ou aux Services communs.
- Les élèves-officiers et les officiers-élèves répondant à ces mêmes critères d'origine.
- Les conjoints des adhérents décédés.



# La réponse de L'Épaulette à l'appui reconversion :



Service Appui Reconversion  
> *Un réseau pour vous épauler* <



PHOTO © MICHEL GUILLON-L'ÉPAULETTE

*« Il faut s'assurer qu'aucun officier ne sera laissé sur le bord du chemin.*

*Je vais insister sur L'Épaulette et le réseau interarmées.*

*Nous mettons sur pied une interface d'aiguillage.*

*Une note sera jointe au bulletin de solde pour aborder la question d'avenir et informer les officiers sur Défense Mobilité et sur le rôle des associations en appui à la reconversion. »*

*GCA (2s) Hervé Giaume, Président national de L'Épaulette.*

> [sareconversion@lepaulette.com](mailto:sareconversion@lepaulette.com)

La solidarité est dans nos gènes

**AGPM**  
ASSURANCE, ÉPARGNE, PRÉVOYANCE

\*wonderu... - Crédit photos : Graphic Obsession - AGPM Vie - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances - SIRET 330 220 419 00015 APE 6511Z  
Rue Nicolas Appert 83086 TULON Cedex 9 - \*\*Téléphone 32 22 en France métropolitaine (appel gratuit depuis un fixe) et le +33 4 94 61 57 57 (depuis l'étranger)  
Télécopie 04 94 20 25 93 - Internet www.agpm.fr - A140036 - EPAULETTE



€ **ÉPARGNE**

**3,31%\*** Plan **ÉPARMIL**



\*Taux de rendement net 2013 avant prélèvement des contributions sociales.

Sécurité, souplesse, transparence.

LE PLAN ÉPARMIL  
SALUÉ POUR SES  
PERFORMANCES !

www.agpm.fr

APPELEZ  
LE 32 22\*\*  
OU VOTRE  
CONSEILLER  
HABITUEL